LE TOUR DU SAGUENAY

HISTORIQUE, LÉGENDAIRE ET DESCRIPTIF

PAR

DAMASE POTVIN



QUÉBEC

1920

With the compliments of the author D. Potvin

Le Tour du Saguenay

DU MEME AUTEUR

Restons chez nous, roman.

Le "Membre", roman de moeurs politiques.

L'appel de la Terre, roman.

L'appel des Souvenirs — Petite étude historique.

Les Deux Aventuriers, drame en cinq actes (en collaboration avec Alex. Villandray).

Maria Chapdelaine, drame en cinq actes (en collaboration avec Alonzo Cinq-Mars).

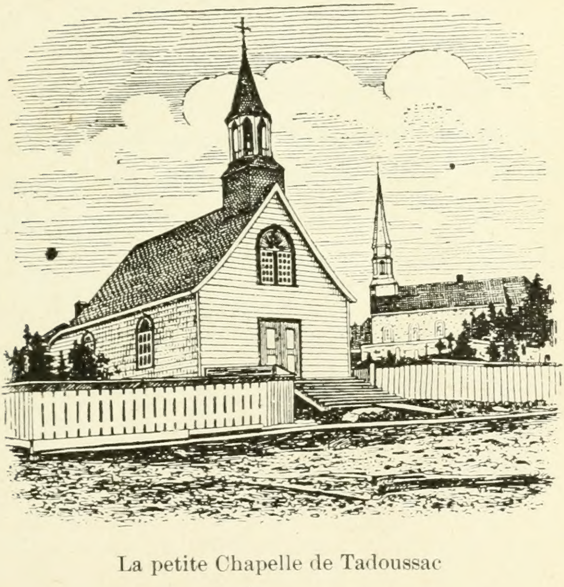
Le Tour du Saguenay

HISTORIQUE, LEGENDAIRE ET DESCRIPTIF

PAR

DAMASE POTVIN

Preface de Benjamin Sulte



La petite Chapelle de Tadoussac

QUEBEC

1920



Tadoussac; la baie, l'Hôtel et le village.
Collection Marius Barbeau, Ottawa.

PREFACE

Faire aimer le pays est l'oeuvre d'un patriote et savoir s'y prendre pour y parvenir rend la tâche facile. M. Potvin a le sentiment voulu pour comprendre les choses de cette manière et l'habileté nécessaire à une exposition attrayante, fidèle, qui laisse, après lecture, une meilleure connaissance de ce que l'on nous avait dit, comme de ce que nous avions vu en passant. Le voyage du Saguenay, pour tout le monde, c'est voir passer devant soi les tableaux d'un vaste et long panorama muet, superbe, varié, frappant, que l'on se promet de retrouver un jour; néanmoins il lui a manqué jusqu'à présent la parole, ainsi qu'à tous les tableaux. La parole, seconde vie, la voilà dans l'écriture. Notre touriste ne passe devant rien sans nous en indiquer le pourquoi, sans réveiller, ou plutôt, ressusciter des souvenirs perdus. tant et si bien que nous vivons trois siècles en parcourant son itinéraire.

Aller de la sorte, de place en place, re-

garder, puis apprendre une foule d'événements qui ont eu lieu sur chaque point du parcours, quel charme, quel roman, quelle surprise pour un intellectuel, quoi! pour le plus borné des promeneurs tout aussi bien. Le récit double et triple le plaisir.

Vous avez fait ce voyage, attendez; si vous voulez voir ces régions pour la "première fois", prenez ce livre — l'autre trajet ne compte pas: c'était un rêve. Ici, vous avez la réalité, intense, à longue vision, se déroulant d'époque en époque à travers trois cents ans et toujours remplie de souvenirs historiques. Vous allongez votre existence en arrière, ce que vous ne ferez jamais en avant. On se procure de la sorte une jouissance inattendue qui n'est pas dans le programme de la vie ordinaire. C'est, pour ainsi dire, un nouveau don du ciel, et, en effet, la génération qui nous précédait n'a pas eu cet avantage: elle n'a vu que de ses yeux. Nous allons porter nos regards, ou si vous voulez, nos esprits, autrement loin.

Et, de plus, l'auteur nous conseille de ne plus faire une simple contre-marche. Il ouvre une voie de retour d'un pittoresque comme seul le Canada peut nous en offrir — c'est de rentrer à Québec par les forêts, les lacs, les rivières et les montagnes qui sont

de l'autre côté du rideau. Tant que vous descendez le fleuve et remontez le Saguenay, il y a bordure à gauche; allez toujours, virez quelque peu, revenez par le pays sauvage, l'inconnu, et vous aurez fait le tour des merveilles, ce qui n'est plus du tout revenir sur vos pas et revoir des perspectives déjà fixées dans votre mémoire. M. Potvin nous indique deux promenades en une seule course.

On disait d'un homme observateur qu'il avait découvert des environs autour de son village. Ce livre fait précisément la même chose à l'égard de trente ou quarante localités qui manquaient d'étude. Aux formes physiques des sites, il ajoute le souvenir des temps disparus. C'est complet et, après, avoir tout vu, tout compris, tout admiré, on rentre chez soi par la porte de derrière alors qu'on s'imaginait avoir atteint le bout du monde et avoir à revenir. Nous restons avec le présent qui est la beauté même et des aperçus dans le passé pour nourrir cent conversations. Vous pouvez, sous ce dernier rapport, lire l'ouvrage à la maison, sans aller jusqu'à Chicoutimi, et gagner encore pas mal de contentement — mais le mieux est de faire le tour puisque maintenant tour il y a. C'est un voyage dans un fauteuil.

Benjamin SULTE

AVANT-PROPOS

L'auteur du Tour du Saguenay *n'a eu aucune prétention littéraire en écrivant cet ouvrage: il dit simplement et humblement ce qu'il a observé et étudié au cours de maints voyages au "far famed Saguenay" et pendant un long séjour au "royaume de Saguenay", son pays natal. C'est un peu de l'histoire, et l'histoire ne veut ni les phrases ronflantes ni les figures savoureuses; ce sont des légendes et les légendes se racontent simplement; c'est aussi un peu de la description et la description littéraire se burine comme le peintre fait d'une "pochade", à petits coups de plume, sous les impressions du moment.*

L'auteur a voulu tout bonnement se rendre utile à ceux qui, de plus en plus nombreux chaque année, se plaisent à jouir de quelques jours de liberté et à se payer un régal d'air pur en faisant le tour du Saguenay.

Ce tour du Sagnenay est devenu très populaire. Naguère ne l'entreprenaient que les heureux fortunés des grandes villes des Etats-Unis qui venaient dans le district de Québec, durant la belle saison, comme nous allons, nous, en été, aux Rocheuses, en hiver, à Old Orchard ou à Atlantic City. Mais aujourd'hui les gens de Montréal et ceux de Québec, même de l'Ontario et aussi de l'Ouest, sentent qu'il est de mode de faire le tour du Saguenay: ils l'entreprennent et ne

s'en trouvent pas trop mal, puisqu'il y en a qui recommencent, chaque été.

Mais, en réalité, qu'ont-ils appris et que savent-ils de plus qu'ils ne savaient, au retour d'un Tour du Saguenay ?

Ils ont bien aperçu, notamment de Québec à Chicoutimi — et retour — les courbes gracieuses de montagnes lointaines, les aspects farouches de caps qui semblent tout proches mais qui sont très loin, des fantômes de villages à demi-cachés au creux de vallées profondes ou perdues au sommet de collines abruptes ou mollement arrondies, avec un clocher qui pointe à l'horizon; des anses coquettes au fond desquelles il leur semblerait bon vivre quelques jours; des îles à demi perdues dans le brouillard du fleuve. Mais c'est tout.

Ils ne savent pas que telle montagne est l'objet d'une légende merveilleuse; que telle anse fut la scène d'un exploit héroïque des premiers habitants de ce pays; ils ignorent que telle pointe peut être regardée comme le premier coin de terre d'Amérique où fut signé un traité de paix, que tel petit village a été le théâtre de la première exécution capitale en Amérique, et qu'un autre vieux village, aperçu à travers le brouillard, a vu se dérouler dans ses recoins farouches des scènes guerrières atroces que peuvent rappeler celles qui ont si douloureusement illustré la grande guerre de 1914-1918.

C'est tout cela que l'auteur du Tour du Saguenay historique, légendaire et descriptif *a voulu faire connaître, bien imparfaitement, il est vrai, mais avec sincérité, n'ayant pour objet que de faire connaître, étudier et aimer l'un des coins, non seulement de notre province, mais de tout le Canada, les plus pittoresques, les plus*

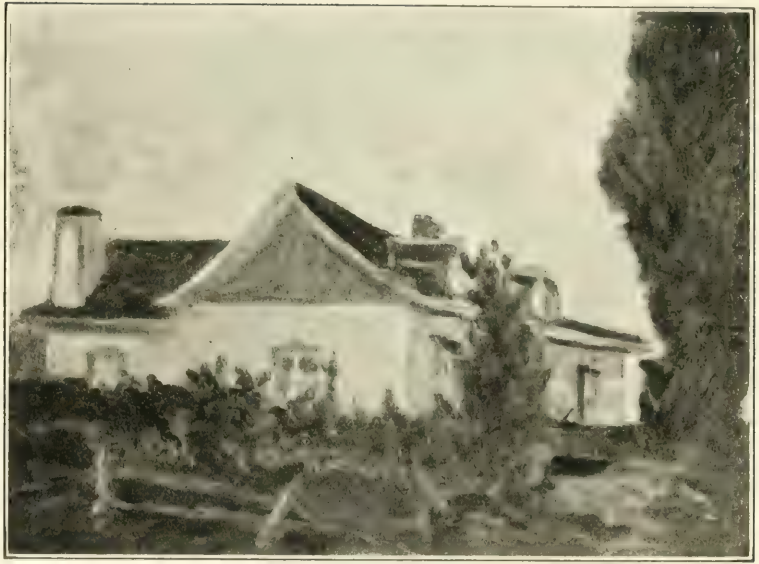
riches en souvenirs historiques, les plus merveilleux en légendes gracieuses ou terribles.

Le Tour du Saguenay *paraîtra bien incomplet si l'on est convaincu, comme on devrait l'être, que pour le décrire selon qu'il conviendrait, il faudrait plusieurs volumes.*

Rrappelons-nous qu'il n'y a pas un pouce de la terre que nous foulons, dans le district de Québec surtout, qui ne puisse fournir matière au moins à un volume d'histoire; rappelons-nous également que malgré tout ce que l'on a publié jusqu'à présent sur l'histoire du Canada — c'est-à-dire, l'histoire du "pays de Québec" — comme a dénommé si naturellement et si justement un écrivain étranger, Louis Hémon, notre district, — l'on compte encore, seulement aux archives canadiennes fédérales, neuf millions de feuillets manuscrits inédits sur notre histoire, et l'on constatera qu'en écrivant le Tour du Saguenay, *au triple point de vue qu'il a indiqué, l'auteur n'a fait que miroiter, un instant, un diamant seulement de cet "écrin de perles ignorées" qu'est notre histoire.*

D. P.

Québec, mai, 1920.



Vieille maison de Beaupré, où Wolfe a tracé les plans de l'attaque de Québec.
D'après une "pochade" de M. Geo. Duquet, de Québec.

LE TOUR DU SAGUENAY

L'UN des fondateurs de cette étrange entreprise de "faire rire les honnêtes gens" — l'Humour, pour être plus précis — a défini le Français: "un monsieur qui est décoré, qui mange avec ses doigts et qui ne sait pas sa géographie".

Il y aurait assurément puérilté de vouloir prouver notre survivance française en nous basant uniquement sur cette fantaisiste définition de nos cousins de France. A celui toutefois qui croirait pouvoir réussir dans cette preuve, on pourrait répondre que les décorations sont plutôt rares chez nous — du moins qu'elles l'étaient avant la guerre — et que nous mangeons souvent avec une fourchette des choses qui exigent qu'on les mange avec les doigts — comme une quenouille de maïs. Mais il faudrait lui laisser le bénéfice de la preuve au chapitre de la science de la géographie.

Car, s'il est vrai que le Français est un monsieur qui ne sait pas la géographie, eh! bien, vrai! nous sommes de descendance directe française.

Nous ne savons pas la géographie. Nous ne voulons pas parler de la géographie générale du globe: nous voulons dire, et surtout, notre géographie à nous: notre grande géographie canadienne, voire même notre petite géographie provinciale. Nous connaissons à peine les banlieues de la ville que nous habitons. Nous pousse-

rons même l'esprit de critique jusqu'à dire qu'il y a beaucoup de Québecois et de Montréalais qui confondent couramment, et avec la meilleure foi du monde, Rimouski et Chicoutimi ; qui placent Kamouraska sur la rive nord du fleuve et Saint-Irénée sur la rive sud ; qui nous annoncent qu'un monsieur est allé au Lac Saint-Jean et qui sont très étonnés quand on leur demande de préciser et de dire vers laquelle des dix-huit paroisses de la vallée du Haut-Saguenay ce monsieur a dirigé ses pas. Bref, on pourrait varier les exemples à l'infini.

Nous ignorons notre géographie locale. Ce que nous en savons est illogique, décousu, cahoteux. Après une guerre comme celle qui vient de finir, et dont nous avons suivi avec grande attention les péripéties mondiales, l'âme, l'esprit, le coeur et les yeux remplis de quatre années de communiqués officiels, nous pourrions nous diriger, les yeux fermés, dans le labyrinthe des Balkans et nous continuons d'ignorer la nomenclature des paroisses des deux rives du fleuve, de Montréal au golfe. Nous sommes un peu comme ces écoliers qui défilent toute la liste des rois carlovingiens et qui ne peuvent donner de suite les noms de deux gouverneurs du Canada.

L'on s'instruit en voyageant, dit-on ; mais encore faut-il, pour cela, savoir voyager. Sachons voyager en dehors des guides officiels trop souvent trompeurs. Et puis, voyageons chez nous, d'abord, et connaissons notre pays avec intelligence.

Or, l'un des voyages de chez nous les plus connus et les plus commodes, pour les gens de Boston et de New-York comme pour ceux de Québec et de Montréal,

c'est assurément le *Tour du Saguenay.* On tient à faire, aujourd'hui, son *tour du Saguenay* comme son tour d'Europe ou comme l'on aime à faire le voyage des Chutes Niagara ou des Mille-Iles.

Mais que sait-on du véritable *Tour du Saguenay ?* On croit ingénuement avoir fait le tour du Saguenay quand on est parti, un bon matin, de Québec, à bord de l'un des somptueux palais flottants de la Canada Steamship Co. Ltd, longé la côte nord du fleuve jusqu'à Tadoussac, remonté le Saguenay jusqu'à la Baie des Ha ! Ha !, et que l'on est retourné à Québec, sur ses pas, ou plutôt sur sa quille, exactement par la même voie. On est dans une erreur aussi profonde que le Saguenay, dont le nom veut dire *fleuve aux eaux profondes.* On a fait le demi-tour du Saguenay seulement.

Le véritable Tour du Saguenay, c'est, d'abord, de parcourir exactement l'itinéraire dont nous venons d'esquisser les grandes lignes, puis de se rendre jusqu'à Chicoutimi ; là, au lieu de retourner par la même voie, on débarque — ce qui fait bien l'affaire du Chicago du Nord ; le lendemain matin, on prend passage à bord d'un train du Canadien-Nord ; l'on parcourt toute la vallée du Lac Saint-Jean ; l'on enfile dans les Laurentides que l'on traverse toutes ; l'on parcourt ensuite les plaines douces du comté de Portneuf et du comté de Québec et, douze heures après le départ de Chicoutimi, l'on descend à Québec et l'on s'en va chez soi, fourbu mais heureux.

Et, on peut véritablement se vanter, après cela, d'avoir fait le Tour du Saguenay.

Mais le voyage de Québec à Chicoutimi, par le Saguenay, n'en restera pas moins, toujours, pour le touris-

te, le Tour du Saguenay au complet : ne contredisons pas ce personnage intéressant et accompagnons-le jusqu'à Chicoutimi. S'il le désire, cependant, nous reviendrons, à grandes enjambées, en chemin de fer, par les Laurentides.

Le voyage que nous allons faire est intéressant à tous les points de vue. Les notes que nous allons en donner sont aussi complètes que possible. Puissent-elles jeter quelques lumières sur la route parcourue. Plus tard, quand l'incomparable souvenir que le voyage aura laissé reviendra dans la mémoire avec sa fraîcheur première, ces notes aideront à le préciser davantage. Le temps l'aura lentement gravé en nous et les perspectives s'inscriront en lignes plus nettes dans notre esprit. Ainsi, les cimes d'une montagne ne se dessinent clairement aux yeux qu'après qu'on est redescendu dans la plaine et qu'on a commencé de s'éloigner. Alors, le temps sera venu de fixer d'une manière plus sûre les images et les impressions et de substituer au pittoresque photographique de l'instantané, la véracité plus fidèle et mieux composée de l'esquisse.

Inscrivons cependant, dans l'éblouissement des premières heures, ces notes, nous l'avons dit, aussi complètes que possible sur les endroits parcourus, leur histoire, leurs légendes, les traditions et les coutumes de leurs habitants, la description et la topographie des lieux.

Elle est belle, l'âpre et farouche bordure du Saint-Laurent et du Saguenay et, pour la voir seulement du large, il fait bon de se mettre en route. On aspire, pendant tout le voyage, des senteurs vivifiantes qui arrivent de ces rivages et qui viennent se mêler à celles qu'exha-

lent les eaux. C'est beau autant que bon. Un voyage en bateau dans le Saint-Laurent et dans le Saguenay est un long apéritif; c'est une ivresse tranquille et fortifiante.

De cela il faut prodiguer les transports de notre reconnaissance à la *Canada Steamship Lines Co.* Elle les mérite, car, sans elle, nous connaîtrions bien peu les beautés de ces rivages laurentiens et saguenayens.

Si on le veut bien, faisons immédiatement plus intimement connaissance avec cette compagnie de navigation — ancienne Richelieu & Ontario Co., dont le nom restera toujours plus populaire parmi les populations riveraines. Disons, par exemple, que l'on ne peut pas, sur quelque bateau de la compagnie que nous voyagions, avoir affaire à un personnel plus engageant, plus complaisant, plus empressé de se rendre aimable. Ceci n'est pas un vulgaire coup d'encensoir que nous portons au nez des officiers des bateaux de la compagnie, c'est un sincère témoignage que nous sommes heureux de leur rendre parce qu'il est mérité et qu'il est un fidèle écho des impressions de tous les voyageurs du Saint-Laurent et du Saguenay. Dans toutes les parties du navire, en particulier, — il faut préciser — dans les salles à manger, les choses se font avec une parfaite élégance et une flatteuse prodigalité. L'on s'aperçoit aisément que la compagnie a l'oeil ouvert sur tout: sur les procédés du premier officier comme sur le service du dernier garçon de table.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, au reste, c'est grâce à cette compagnie de navigation du Saint-Laurent — quelque soit son nom présent — que les places d'eau, le long du fleuve — nos *summer resorts* —

sont devenues si populaires, depuis une trentaine d'années, et si elles se sont développées si vite; si leur population a doublé et si de petites industries locales très florissantes ont pu s'implanter; si le commerce y a pris une grande extension; enfin, si les étrangers les visitent, chaque été, en aussi grand nombre.

Nous n'avons pas encore de guide complet du Saint-Laurent et du Saguenay au point de vue du *tourisme*: le guide qui peut nous faire véritablement apprécier les beautés du voyage comme évoquer les souvenirs et l'histoire des lieux que l'on parcourt, l'histoire des paroisses qui s'offrent à nos regards, la plupart du temps, dans des échancrures de montagnes titanesques, des monts et des caps qui s'élèvent sur les bords du fleuve, des rivières qui s'y jettent. Leur histoire nous aiderait pourtant à rendre intéressant un voyage sur les eaux du Saint-Laurent et du Saguenay.

Essayons de remédier à l'absence des guides par l'expression de quelques souvenirs et les résultats de recherches dans notre petite histoire.

Il nous faudrait d'abord des pages et des pages rien que pour rendre justice à la magnificence du départ de Québec par un clair matin d'été sur la route limpide et azurée que nous allons suivre jusqu'à Chicoutimi. Un Titien briserait son pinceau rien qu'à vouloir lui faire peindre l'impression de grandeur sans pareille que dégage le spectacle qui se présente, de chaque côté de nous, depuis le moment où le bateau a démarré de son quai jusqu'à l'instant où les hautes falaises de Saint-Joseph-de-Lévis et les collines de l'Ile d'Orléans nous dérobent complètement la vue de Québec...

I

SUR LE SAINT-LAURENT

Le départ de Québec — Au long de la côte sud — Les îles du Saint-Laurent jusqu'au Saguenay — Histoire — Légendes — Tradition.

PASCAL a dit quelque part: "Les fleuves sont des chemins qui marchent et mènent où l'on veut." Le fleuve Saint-Laurent, aidé plus loin de son frère le Saguenay, va nous conduire jusqu'à Chicoutimi, soit une distance de 250 milles à travers un merveilleux pays.

C'est un clair matin d'été et le bateau vient de se détacher de ses quais de la Basse-Ville et de tourner majestueusement au milieu du fleuve: maintenant fuit derrière nous la Basse-Ville avec sa sombre dentelure de quais, ses vastes hangars et ses gigantesques élévateurs pendant que la Haute-Ville, qui s'élevait tout à l'heure au-dessus de nos têtes, s'évase maintenant, s'aplatit derrière nous.

Nous voilà déjà à l'endroit que les navigateurs appellent *Entre les deux églises.* C'est un endroit dangereux pour les petites embarcations, à cause des courants du chenal du nord de l'Ile d'Orléans et ceux du chenal du sud qui se rencontrent ici. Par les vents du Nord-Est, la mer devient très houleuse en ce lieu.

La chronique de l'Ile d'Orléans mentionne nombre de tragédies qui se sont déroulées entre les deux églises. On raconte, entre autres, le naufrage, bien triste, des Beaudoin, de Saint-François, qui périrent d'une façon tragique alors qu'ils revenaient joyeusement d'assister à des noces sur la côte de Beaupré, en 1786 — la chronique est exacte. — Cette tragédie a inspiré la muse d'un poète du temps qui a composé une longue complainte, d'un air très triste, et que des vieux de l'Ile d'Orléans chantent encore. C'est toute une histoire; elle raconte le mariage, les noces, les recommandations du frère du marié à ce dernier, le départ des quinze invités de l'Ile d'Oléans, le retour et, enfin, le naufrage et cela se termine par :

Joseph Pagé, Giguère, aussi bien d'autres,
Sont v'nus chercher tous ces pauvres noyés.
La table est mis' qu'on l'ôte en diligence,
Les draps seront pour les ensevelir.

Un peu plus bas que les deux églises, le panorama, qui se déroule à l'arrière, est captivant : laissons-le esquisser par un chroniqueur québecois de 1861 ; cela n'a pas changé depuis :

" *En arrière, Québec avec ses batteries, sa fière citadelle qui semble un nid d'aigle perdu au sommet d'un rocher et avec ses maisons en amphithéâtre dont les toits de fer-blanc frappés par les rayons d'un soleil ardent font jaillir des gerbes de lumière.*

" *Québec, du haut de ce promontoir où il est fièrement assis, avec ses embrasures et ses centaines de*



Autre type de vieil attelage canadien.
D'après un tableau de M. Yvan Neilson.

canons, Québec paraît se complaire à élever sa tête orgueilleuse et sublime en face de ces montagnes bleuâtres que l'on voit apparaître de tous côtés, puis s'éloigner, puis se rapprocher encore et, enfin, disparaître, mais à regret toujours, et en élevant, jusqu'au dernier instant, leurs cîmes au-dessus d'autres montagnes."

Au sud, nous doublons la Pointe-Lévis; au nord, se déroulent les Côtes de Charlesbourg et de Beauport. Nous avons dépassé, au sud, les chantiers maritimes Davie, de Lauzon, et la cale-sèche, l'une des plus vastes du monde, et aussi l'ancienne Anse-des-Sauvages où il n'y a plus de sauvages du tout.

Enfin, nous doublons, à notre gauche, la pointe du Bout-de-l'Ile — l'Ile d'Orléans — que nous allons longer, de ce côté, pendant une heure, avant d'arriver au pied du Cap Tourmente.

Ne nous occupons pas pour le moment de l'Ile d'Orléans qui fera le sujet du chapitre suivant. Portons d'abord nos regards sur la rive sud qui est à portée de notre vue jusqu'au Cap Tourmente, et bornons-nous à en signaler les points intéressants.

La première paroisse que nous voyons, après Saint-Joseph-de-Lévis, est Beaumont dont l'église date de 1733; une première église avait été construite en 1694 et était desservie par les Récollets. Beaumont a été érigée en paroisse par Mgr de Saint-Vallier.

La seigneurie de Beaumont fut concédée à Charles Couillard des Ilets par l'intendant Talon, le 3 novembre, 1672. Dans cette seigneurie fut compris plus tard le fief du Cap Saint-Claude ou de Vincennes qui fut concédé le 3 novembre 1672, par l'intendant Talon, à

François Bissot de la Rivière qui fut le grand-père du sieur François-Marie Bissot de Vincennes, fondateur de l'Etat de l'Indiana dont l'origine fit l'objet de longues recherches par les historiens américains et canadiens. M. Pierre-Georges Roy, de Lévis, étant arrivé bon premier dans cette sorte de concours historique.

Un détachement de l'armée de Wolfe, sous le commandement de Moncton, est débarqué à Beaumont le 29 juin, 1759. Les Anglais s'emparèrent de l'église après quelques coups de feu échangés entre eux et quelques soldats de Québec. La légende veut qu'ils aient par trois fois essayé de mettre le feu au temple sans y réussir.

A quelques milles plus bas que Beaumont, nous passons devant Saint-Michel de Bellechasse qui était appelé autrefois Saint-Laurent de la Durantaye. Cette paroisse est comprise dans l'ancienne seigneurie concédée en 1672 au sieur Olivier Morel de la Durantaye. L'église en bois et plusieurs maisons furent brûlées par les soldats de Murray pendant le siège de Québec. Les autorités, après la cession du pays, eurent toutes les peines à convaincre les habitants de se soumettre. Cinq d'entre eux, quatre hommes et une femme, ne voulurent jamais entendre raison. Ils se séparèrent d'eux-mêmes de l'Eglise dont les pasteurs prêchaient la soumission. Ils moururent dans l'impénitence et furent enterrés dans un champ. Notre poète national, Louis Fréchette, a raconté cette triste histoire dans des vers tragiques.

Vient ensuite Saint-Vallier, érigé en paroisse le 3 mai 1722. L'église actuelle, qui date de 1905, remplace la première qui dura près de deux cents ans. Le village de Saint-Vallier est bâti sur la moitié de la seigneurie

de la Durantaye qui fut cédée pour la somme de 30,000 livres à Mgr de Saint-Vallier qui en fit don à l'Hôpital-Général de Québec....

Maintenant le bateau s'éloigne de la rive sud et, après avoir contourné l'extrémité nord de l'Ile d'Orléans, pique sur le Cap Tourmente. La rive sud n'est plus distincte à l'oeil nu et nous ne pouvons voir Berthier qui vient après Saint-Vallier. Un immense banc sous-marin s'étend de l'extrémité de l'Ile d'Orléans jusqu'à l'Ile-aux-Coudres et c'est par un étroit passage qui se trouve vis-à-vis le Cap Tourmente que le bateau va s'engager dans le chenal nord. Ce passage est indiqué par deux bouées, une rouge et une noire. Les navires océaniques passent par le chenal du côté sud du fleuve.

A cet endroit du fleuve, l'horizon est splendide. Du côté sud, on aperçoit les dos noirs d'une série d'îles de toutes grandeurs: l'Ile Madame, la Grosse-Ile, l'Ile-aux-Coudres, l'Ile-aux-deux-Têtes.

La Grosse-Ile ou Ile-de-la-Quarantaine est la plus importante de ce groupe d'îles. Cette île fut achetée des Ursulines de Québec par le gouvernement provincial, en 1832, lorsque le choléra asiatique faisait des ravages en Europe, afin d'en faire une station de Quarantaine. Depuis lors, tous les vaisseaux venant d'Europe et montant à Québec doivent arrêter à la Grosse-Ile. Avant 1864, on avait posté sur l'île une compagnie de soldats ayant à leur disposition des canons de gros calibre, et l'on avait ordre de tirer sur tout vaisseau qui faisait mine de passer sans arrêter pour subir l'examen. Il y a eu des années où le personnel de la Quarantaine eut fort à faire, entre autres, lors des épidémies de choléra de 1834 et 1849. Mais l'année la

plus terrible fut 1847, alors qu'arrivèrent à la Grosse-Ile, par milliers, les immigrants irlandais frappés du choléra pendant la traversée. Sur la Grosse-Ile, 7,000 de ces malheureux sont enterrés dans une même fosse : tous furent victimes de l'épidémie. Depuis 1847, chaque année, les membres de la colonie irlandaise de Québec vont faire un pèlerinage sur ce tragique coin de terre au sein duquel dorment leurs malheureux compatriotes.

Ces îles du Saint-Laurent sont intéressantes bien que, malheureusement, du chenal nord, nous ne les voyons pas toutes. Signalons seulement, un peu avant l'extrémité est de la Grosse-Ile, l'Ile Sainte-Marguerite, peu remarquable, excepté pour le bois de chauffage que l'on en tire et ses pacages à animaux domestiques. Au nord et au nord-ouest de cette île, il y a beaucoup d'îlots inhospitaliers. Un seul mérite une mention, mais très honorable, c'est l'Ile-au-Canot. Ici, nous laissons la parole à M. Pierre-Georges Roy qui nous relate un fait bien touchant :

"*La habitait seul*", dit-il, "*au commencement du siècle dernier, un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le mari était absent, la femme fut réveillée par les cris de son plus jeune enfant. Elle se lève, le prend dans ses bras, l'apaise en lui donnant son sein et s'assit sur son lit en attendant qu'il s'endorme. La nuit était sombre; la tempête grondait. Ses jeunes enfants dormaient d'un profond sommeil; elle seule veillait au milieu des ténèbres. L'isolement dans lequel elle vivait, l'abandon où elle se trouvait, le triste avenir de sa nombreuse famille se présentant alors à son esprit, elle se sentit le coeur pénétré de douleur et elle donna*

libre cours à ses larmes. Tout à coup, une voix se fit entendre et lui dit: "Console-toi: deux de tes enfants seront prêtres, et l'un de ces deux prêtres sera évêque."

"La prédiction mystérieuse s'accomplit, car l'un des fils de la pauvre femme, Mgr Charles-François Baillargeon, mourut archevêque de Québec; un autre, M. Etienne Baillargeon, mourut curé de Saint-Nicolas. Un troisième, l'honorable Pierre Baillargeon, fut sénateur de la Puissance du Canada."

Plus loin, il y a l'Ile-aux-Grues, ancienne propriété de Charles-Hérault de Montmagny, deuxième gouverneur de Québec. En 1775, le seigneur de l'Ile-aux-Grues était Louis-Liénard de Beaujeu, frère du héros de la Monongahéla. La paroisse de l'Ile-aux-Grues fut érigée en 1683. Elle ne se composait alors que de trois familles. C'est dans cette île que naquit l'abbé Charles-François Painchaud qui fut le fondateur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. On raconte, quelque part, la légende d'un *Masque de Fer* canadien qui aurait été prisonnier dans une maison à peine bâtie sur une des îles désertes du groupe de Sainte-Marguerite, en arrière de l'Ile-aux-Grues. Son géolier était une personne de haute distinction, Madame de Grandmaison. On ne sut jamais le dernier mot de l'énigme.

Après l'Ile-aux-Grues vient l'Ile-aux-Oies qui fut vendue par le gouverneur Montmagny à Jean-Baptiste Moyeu, sieur des Granges, qui s'y fixa avec sa famille. Quelque temps après, une bande d'Iroquois fit irruption dans l'île: le sieur des Granges fut tué ainsi que sa femme. Leurs deux fillettes, Marie et Elisabeth, qui étaient élèves des Ursulines à Québec, ainsi qu'une de leurs petites amies, Geneviève Mocart, furent amenées

en captivité. Quelque temps après, cependant, elles furent échangées pour des prisonniers iroquois. L'une des demoiselles Moyen épousa plus tard l'illustre Lambert Closse qui périt lui-même sous les coups des Iroquois. La grande et la petite Ile-aux-Oies appartiennent à présent aux Dames de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mentionnons encore plus loin trois petites îles: l'Ile-du-Pilier-de-Pierre, rocher surmonté d'un des plus beaux phares du Saint-Laurent; l'Ile-du-Pilier-de-Bois et l'Ile-Avignon où périt, en 1856, le *Canadien* de la ligne Allan. Ce navire fut coupé en deux, et l'on voit encore, à marée basse, les débris de l'un de ses tronçons. Le rocher Avignon est aussi surmonté d'un très beau phare. Puis, encore plus loin, l'on rencontre l'Ile-aux-Loups-Marins, très chère aux chasseurs, à marée basse. C'est sur l'Ile-aux-Loups-Marins que se trouve la *Butte-à-Chatigny* qui doit son nom à une tragique histoire racontée par Philippe-Aubert de Gaspé dans les *Anciens Canadiens* et qui a trait à un jeune homme du nom de Chatigny qu'une brute, qui se nommait Pierre Jean et qui était jaloux de sa force, laissa mourir de faim dans l'île où il l'avait abandonné.

Enfin, plus bas, en face de Saint-André-de-Kamouraska, on peut voir le groupe d'îles appelé Les-Pèlerins, remarquable par le curieux effet de mirage qu'il produit: du rivage, ces îles semblent constamment changer de forme.

Dans ce rapide historique des îles du Saint-Laurent, du côté sud, n'allons pas croire que nous allons oublier la grande, intéressante et historique Ile-aux-Coudres. Sa belle histoire, ses légendes et aussi sa position plus au nord, c'est-à-dire du côté qui nous intéresse davan-

tage pendant notre tour du Saguenay, lui vaudront un chapitre spécial.

Rebroussons chemin quelque peu et portons nos regards sur le panorama qui se déroule du côté nord : c'est l'Ile d'Orléans.



Type de vieille Canadienne, Mme Bouchard, des Eboulements.—Collection Marius Barbeau, Ottawa.

II

L'ILE D'ORLEANS

Les six paroisses de l'Ile d'Orléans — Traits historiques et traditions — Géographie locale — Une île de patriotes.

QUAND on regarde l'Ile d'Orléans sur une carte, notamment sur cette vieille carte de l'île elle-même tracée, en 1689, par le sieur de Villeneuve, ingénieur du Roy, on trouve que l'ensemble de l'île ressemble par la forme à une immense huître malpecque dont la petite extrémité se trouve du côté de Québec. Aucune île n'a une apparence plus pittoresque et une histoire plus intéressante : cette dernière se perd dans la nuit des temps de la colonie française. L'Ile d'Orléans a eu plusieurs noms : c'est l'ancienne Ile-Bacchus, l'ancienne Ile-Sainte-Marie, l'ancienne Ile-Saint-Laurent, enfin, vulgairement, naguère, l'Ile-des-Sorciers.

Le nom d'Orléans qui a prévalu lui a été donné en l'honneur de François Ier. On sait que l'Ile d'Orléans, l'Ile Madame et l'Ile-des-Réaux formaient le comté d'Orléans jusqu'à l'Union des Canadas alors que l'Ile d'Orléans fut réunie à la Côte de Beaupré.

L'Ile d'Orléans, située à cinq milles de Québec, a vingt-et-un milles de longueur sur à peu près cinq milles dans sa plus grande largeur. Elle forme une étendue

de près de 70 milles carrés et de 43,000 arpents en superficie. Champlain a fait une belle description de cette île dans les relations de ses voyages.

Voici ce qu'en dit, au point de vue pittoresque, l'un de ses historiens, l'abbé L.-E. Bois, dans son *Histoire de l'Ile d'Orléans*, publiée, en 1825, trois ans après celle de M. L.-P. Turcotte, qui fut publiée dans le feuilleton du *Journal de Québec*, en 1864:

"*De toutes les îles*", dit l'abbé Bois, "*qui partagent les eaux du Saint-Laurent,—celle de Montréal excepté,—il n'en est pas qui captive autant l'attention par le pittoresque de sa situation, la variété de ses paysages, la fertilité de son sol et le caractère propre de ses habitants, que celle qui fut nommée d'abord l'Ile de Bacchus et que, depuis près de trois siècles, on appelle l'Ile d'Orléans. Soit que le touriste ou l'étranger contemple ses rivages gracieux ornés d'une large ceinture de blanches maisons et d'élégantes villas, ses champs fertiles qui s'élèvent par des pentes ondulées formant une espèce d'amphithéâtre recouvert de jardins, de vergers, de prés verdoyants et couronné par les restes précieusement conservés de l'antique forêt ; soit qu'il tourne ses regards vers le sombre et majestueux cap Tourmente, la superbe et bruyante chute Montmorency ou sur les riches campagnes des rives sud du Saint-Laurent, il voit se dérouler devant ses yeux étonnés une succession aussi variée qu'inattendue de sites enchanteurs, de perspectives gracieuses, d'horizons charmants et grandioses qui le ravissent et le forcent d'admettre que cet heureux coin de terre, négligé si longtemps par les citoyens de Québec, est destiné, dans un avenir rappro-*

ché, à devenir pour cette dernière ville ce que Brooklyn est à la capitale commerciale des Etats-Unis".

Il n'y a pas encore de *pont de Brooklyn* entre Québec et l'Ile d'Orléans, mais cette dernière devient, d'année en année davantage, un lieu de villégiature pour les québecois.

Voici, en effet, que nous passons vis-à-vis le Bout-de-l'Ile ou Sainte-Pétronille, ou encore l'Anse-du-Fort, endroit devenu un *summer resort* des plus à la mode, comme l'est également Saint-Laurent. C'est au Bout-de-l'Ile, ou Anse-du-Fort, que furent découverts, en 1856, par M. N.-H. Bowen, les restes de l'ancien fort des Hurons qui vinrent se réfugier en cet endroit en 1651 : ils y vécurent d'abord de la charité des Français de Québec, puis des produits de la terre. Ils avaient fait la paix avec leurs ennemis les Iroquois, mais ils durent subir quand même bien des massacres de la part de leurs féroces ennemis.

Ce fut à l'Anse-du-Fort qu'ont été construits le *Columbus* et le *Baron Renfrew*, les deux plus gros navires dont l'histoire maritime fasse mention au Canada, après le *Great Eastern ;* le premier, qui jaugeait 6,000 tonneaux, fut lancé le 18 juillet 1824 ; le second, de 10,000 tonneaux, a été lancé l'année suivante. Ces deux bâtiments durèrent peu : le *Columbus,* après avoir traversé heureusement l'océan, se brisa en revenant au Canada : le *Baron Renfrew* périt dans la Tamise, l'année qui suivit son lancement. L'abbé Bois affirme que l'on avait construit ces vaisseaux dans le but de les défaire, dès leur arrivée en Ecosse ou en Angleterre, et d'exempter de payer, par ce moyen, les droits sur les bois dont ils étaient construits. Mais ce plan fut déjoué

par la Cour d'Amirauté qui exigea que, avant d'être défaits, ils devaient faire au moins un voyage hors des ports d'Angleterre.

On compte six paroisses dans l'Ile d'Orléans : Saint-Pierre, Sainte-Famille, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent et Sainte-Pétronille, la dernière créée et formée d'une partie de Saint-Laurent et d'une partie de Saint-Pierre.

Nous venons de dire pourquoi l'île porte le nom d'Orléans ; rappelons les raisons qui l'ont fait appeler l'Ile-Bacchus et l'Ile-des-Sorciers. En premier lieu, ce fut à cause des vignes très nombreuses que l'on y trouva du temps de Champlain ; en second lieu, le nom d'Ile-des-Sorciers a été donné parce que, autrefois, à certaines heures de la nuit, on voyait circuler des feux partout sur les rivages. Ces feux n'étaient rien autres choses que des flambeaux dont se servaient les insulaires, la plupart pêcheurs, pour visiter leurs pêcheries. On a appelé aussi, pendant quelque temps, les habitants de l'Ile d'Orléans, les *mangeurs de crêpes*, parce que c'est dans l'île que les ménagères canadiennes ont porté au plus haut degré de la perfection l'art de faire des crêpes avec du sirop d'érable. Et ceci n'est pas de l'histoire mais de la tradition orale.

A part les produits de ses jardins et de ses basses-cours et à part ses crêpes, l'Ile d'Orléans est fameuse, comme l'on sait, par son fromage raffiné au parfum si.... suave, non *sui generis*. Ce produit est spécial à Saint-Pierre et à Saint-Laurent, mais il n'est pas *spécial* à l'Ile d'Orléans puisque, d'après le Dr Hubert Larue, délicieux conteur canadien, le fromage raffiné

se fabriquait, de son temps, en France, à Lyon, en particulier, où il était vendu sous le nom de *Mondor*.

Voilà pour les particularités de l'Ile d'Orléans.

Après le Bout-de-l'Ile, vient Saint-Pierre situé du côté nord et qui n'offre au touriste qui passe du côté sud de l'île aucune particularité si ce n'est une ancienne curiosité que l'on appelait le *pied de saint Roch*, ce qui n'est qu'une simple pierre sur la surface de laquelle on voyait l'empreinte d'un pied d'homme marchant du nord-ouest au sud-est suivi de l'empreinte de la piste d'un chien courant dans le même sens et suivant l'homme, évidemment.

Alors que l'on appelait l'Ile d'Orléans Ile-des-Sorciers, on pouvait tout croire.

Vis-à-vis l'église de Saint-Pierre, sur l'autre rive, le touriste aperçoit le *Trou-Saint-Patrice,* petit hâvre sûr où des navires de fort tonnage peuvent ancrer. Ce nom est très ancien puisqu'il est indiqué sur la carte du sieur de Villeneuve, tracée en 1689. Et c'est bien à tort que l'on a prétendu que la crique avait été baptisée ainsi par les Anglais, après la cession du pays. Quelle est l'origine de ce nom ? On l'ignore encore. A partir de Saint-Pierre jusqu'à Saint-Laurent, du côté opposé, court une route, que l'on appelle la *Route-des-Prêtres* qui rappelle une cérémonie religieuse qui fut l'heureux épiloque d'une querelle entre les paroissiens de Saint-Pierre et ceux de Saint-Laurent, à propos de reliques de saint Clément et de saint Paul. Une grande croix qui s'élève au milieu de la Route-des-Prêtres indique l'endroit où se sont rencontrés les paroissiens de Saint-Laurent et ceux de Saint-Pierre pour se réconcilier.

Saint-Laurent portait autrefois le nom de *Saint-Paul-de-l'Arbre-Sec*. C'est à Saint-Laurent que débarqua le général Wolfe, le 27 juin 1759; ce fut cette partie de l'Ile qui fut le théâtre des premiers exploits du vainqueur de Montcalm. En débarquant à Saint-Laurent, Wolfe se rendit à l'église où il trouva un placard ainsi conçu: *Ordre aux officiers anglais de respecter cet édifice*. Wolfe donna des ordres en conséquence et le temple, qui avait alors plus d'un siècle d'existence, fut sauvé.

Saint Laurent est séparé de Saint-Jean par la rivière Maheux qui doit son nom à l'un des premiers habitants de l'Ile et où eut lieu, en 1661, un événement sanglant, alors que Jean de Lauzon, Sénéchal de la Nouvelle-France, fils du gouverneur, était parti de Québec pour donner la chasse aux Iroquois qui pillaient l'Ile d'Orléans, fut tué au cours d'une bataille presque à l'entrée de la Rivière-Maheux.

A la Rivière-Maheux fut établie, au commencement de la guerre de 1914, une petite garnison de soldats canadiens, de Québec, qui devaient faire arrêter et visiter tous les navires qui entraient dans le port de Québec.

Du côté opposé de l'Ile, vis-à-vis Saint-Jean, il y a la paroisse de Sainte-Famille, séparée de Saint-Pierre par le ruisseau *Pot-au-Beurre*.. On ne voit pas cette paroisse du côté de l'île où passe le bateau. Là, vis-à-vis, est Saint-Jean, quand on a passé l'embouchure de la Rivière Maheux. La première église de cette paroisse date de 1672. Elle fut appelée Saint-Jean en mémoire de Jean de Lauzon, tué, comme nous venons de le dire, à la Rivière Maheux et qui avait une maison dans les

environs. Nulle paroisse du district de Québec ne possède autant de familles éprouvées par les naufrages. C'est une paroisse peuplée de navigateurs.

Enfin, voici la dernière paroisse de l'île: Saint-François-de-Sales, ancien arrière-fief de l'Argentenay, l'un des derniers fiefs établis. C'était, autrefois, le grand rendez-vous des chasseurs de la région. On embrasse, de Saint-François, un horizon magnifique qui comprend une partie de la côte sud, les Iles-Madame, aux-Réaux, de-la-Quarantaine, le Cap Tourmente, les fermes de Saint-Joachim, de Beaupré, etc. Non loin de l'église, on pouvait voir, il y a quelques années, les restes d'anciennes fortifications construites, dit-on, en 1759. En face de Saint-François, se dessine l'Ile-Madame où tant de gens ont cherché des trésors que l'on disait enfouis dans son sol. La partie nord de Saint-François est connue sous le beau nom d'Argentenay. On dit que c'est ce petit coin du pays qui a le mieux conservé les coutumes du bon vieux temps. Le Dr Hubert Larue raconte qu'en 1852 il a entendu appeler du nom de *Bostonnais* les Anglais de Québec et un vieillard lui parla du roi de France.

C'est dans ces parages à Saint-François, à l'Ile Madame, aux-Réaux, à l'Ile-à-deux-Têtes, que le Dr Eugène Dick, qui est mort à Sainte-Anne-de-Beaupré en juin 1919, fait dérouler l'intrigue de son roman d'aventures, l'*Enfant Mystérieux*, roman qui eut une grande vogue lors de son apparition. Le Dr Dick a été, peut-on dire, le précurseur du roman d'aventures à Québec. On ne peut passer par là sans penser aux terribles aventures de son héroïne Anna, en particulier à l'Ile-aux-deux-Têtes.

Avant de quitter l'Ile d'Orléans, disons avec le bon Dr Hubert Larue : *"Il n'est peut-être aucune partie du pays dont l'histoire particulière se lie plus intimement à l'histoire générale du Canada que l'Ile d'Orléans et la Côte de Beaupré... L'ile peut se vanter avec raison d'avoir pris une part large et très large dans tous ces hauts faits d'armes dont les Canadiens français ont si justement le droit de s'enorgueillir."*

L'expression de ce témoignage sera notre adieu à l'Ile... non pas des Sorciers, mais des Patriotes.



Scène de pâturage canadien dans le comté de Chicoutimi.
Collection du Département de la Colonisation de Québec.

III

LA ROUTE DES CAPS

Un petit chemin de fer de légende — Un drame dans les caps en 1759 — La mort d'un apôtre — Le naufrage de l'"Eléphant" — La Petite Rivière Saint-François.

M. BOUCHER, dans son *Histoire Naturelle*, adressée à Colbert, au mois d'octobre 1663, écrivait : " *Depuis Tadoussac jusqu'à sept lieues proche de Québec, que l'on nomme le Cap Tourmente, le pays est tout à fait inhabitable, estant trop haut et tout de roche et tout à fait escarpé. Je n'y ai rencontré qu'un seul endroit, qui est la Baie Saint-Paul, environ sur la moitié du chemin et vis-à-vis l'Ile-aux-Coudres, qui paraît fort belle quand on y passe aussi bien que toutes les isles qui se trouvent depuis Tadoussac jusques à Québec, lesquelles sont toutes propres à être habitées.*"

Cet historien serait aujourd'hui fort surpris de voir de très belles paroisses situées dans ce pays *tout de roche et tout à fait escarpé*. Une seule partie de cette côte dont parle M. Boucher, celle qui s'étend de la Baie Saint-Paul à Saint-Joachim, est demeurée presque inhabitée et encore nous y remarquons deux petites paroisses, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Féréol, situées

sur un plateau de quinze cents pieds au-dessus du fleuve, ainsi qu'un petit village aux Sept-Chutes.

De Saint-Joachim à la Petite Rivière Saint-François, un peu avant la Baie Saint-Paul, nous sommes dans les caps. Ce pays, dans quelques années, pourrait bien être habité comme l'est le reste de la côte, de la Petite-Rivière-Saint-François à Tadoussac, maintenant et surtout qu'un chemin de fer a remplacé l'ancienne et légendaire Route-des-Caps. Car, bien que cela paraisse presque inconcevable, un chemin de fer court, depuis 1918, de Saint-Joachim à la Malbaie. Vingt-cinq ans avant 1918, quelqu'un qui eut dit aux gens de Charlevoix que ceux de Québec partiraient, un matin, de la vieille capitale, iraient dîner à Pointe-au-Pic et retourneraient, le même soir, à Québec eut passé pour un fumiste. Et c'est pourtant ce qui se fait, grâce, aujourd'hui, au Québec-Charlevoix. C'est assurément la voie ferrée la plus pittoresque du monde. Jamais on ne peut rêver d'une nature aussi prodigieusement tourmentée, aussi pompeusement pittoresque, d'aspects aussi sauvages et quelquefois aussi effrayants que celle qui se déroule le long de ce chemin. Et l'on a peine à croire que des hommes aient pu penser, un jour, à tracer un chemin de fer à travers cette chaîne abrupte de caps effrayants, de rochers géants, de baies profondes et de collines dont les plus petites sont des montagnes. C'est une véritable orgie de pics et de rochers, de caps immenses dont les sommets, pour la plupart, se perdent dans les nues ; et tout cela longe le fleuve, le surplombe plutôt. Pendant des lieues et des lieues, à partir du Cap Tourmente, le train file sur une étroite bande de rochers avec, d'un côté, la mer qui déferle presque sous

les wagons, et de l'autre, la gigantesque muraille des caps, tantôt abrupte et rocailleuse, tantôt unie et polie comme une glace, tantôt tapissée de mousse, d'épilobes, de taillis dont les branches fouettent quelquefois les portières des voitures. A deux reprises, les hommes n'ont pu faire, à travers les caps, des tranchées assez profondes pour y permettre le posage des lisses et l'on a deux imposants tunnels, ceux du Cap-Rouge, à quelques milles plus bas que le Cap-Tourmente, et du Cap-Martin, de l'autre côté de la Baie-Saint-Paul.

Mentionnons, pour l'histoire, que ce rude et pittoresque petit chemin de fer, qui a soixante-trois milles de longueur, de Saint-Joachim à la Malbaie, est dû à l'initiative du regretté Sir Rodolphe Forget, ancien député de Chralevoix aux Communes.

La Route-des-Caps commence au cap Tourmente qui s'élève à 1,850 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Champlain le nomma ainsi parce qu'il trouva les flots toujours agités à ses pieds. On aperçoit à son sommet une petite chapelle construite, vers 1880, par Mgr Th. Hamel, ancien Vicaire-Général de Québec. A une distance de six milles à peu près, on aperçoit aussi une croix de vingt-cinq pieds de hauteur qui fut plantée en 1869, par les élèves du Séminaire de Québec, pour en remplacer une autre qui datait de 1817.

Le Cap Tourmente est entouré de belles prairies qui ont donné naissance à la paroisse de Saint-Joachim et que Champlain allait visiter dès 1623. C'est là que fut établie, par le fondateur de Québec lui-même, la première ferme modèle du Canada, pourrait-on dire. Cette ferme fut détruite par les Kerk. Plus tard, Mgr de Laval acheta la seigneurie de Beaupré et établit la

Grande Ferme. Ce furent en partie les élèves de cette école qui empêchèrent les Anglais de débarquer sur la Côte de Beaupré en 1690. Plus tard encore, les autorités du Séminaire de Québec, à qui Mgr de Laval avait fait don de la seigneurie Beaupré, firent bâtir le Château Bellevue sur le Petit-Cap. C'est, depuis, la maison de campagne des messieurs du Séminaire de Québec.

Le Cap Tourmente une fois passé, nous longeons une longue chaîne d'autres caps d'aspect, de forme et de hauteur variés. Ici et là des petites rivières descendent, en cascades bruyantes, des pics dans le fleuve. Parmi les principaux de ces caps, il y a le Cap-Brûlé et le Cap-Rouge. M. Alphonse Leclerc, dans son *Saint-Laurent historique et légendaire*, raconte :

" C'est sur les bancs du Cap-Brûlé que vint périr, le 1er septembre 1729, l'"Eléphant", fin voilier parti de La Rochelle, en juillet, sous le commandement de M. de Vaudreuil et ayant à son bord 150 passagers. Parmi ces derniers se trouvaient Mgr Dosquet, plus tard évêque de Québec, son secrétaire, l'abbé Claude-Vérade de Pommez, M. Hocquart qui venait prendre charge de l'intendance du Canada, le Père Luc, récollet, et beaucoup d'autres personnages importants. M. Le Beau, avocat, l'un des passagers également, a laissé un récit de ce naufrage. Au milieu de la nuit, l'"Eléphant" heurta violemment un rocher. Les matelots sautèrent à la manœuvre, mais ils n'eurent pas le temps de carguer les voiles qu'un second choc se produisait, augmentant la terreur des passagers et de l'équipage. Au second choc, la quille fut brisée et le vaisseau alla se jeter sur le dernier rocher de ce dangereux chenal. Tout le

monde eut péri là, si, à l'aurore, n'était pas arrivé le pilote du roi, M. de la Gorgandière, qui venait rencontrer le vaisseau pour le conduire à Québec. Les passagers et les officiers furent transportés à Québec par eau. Les autres s'y rendirent par terre, à petite journée. Vers 1850, le capitaine Joseph Lajoie, de l'Ile-aux-Grues, a trouvé en cet endroit un des canons de l'"Eléphant". Il en fit cadeau au Séminaire de Québec.

Les premiers habitants de la Baie Saint-Paul et de la Petite-Rivière-Saint-François furent desservis, d'abord par voie de mission, par les curés de Sainte-Anne-de-Beaupré jusqu'en 1685.

C'était un voyage bien pénible que d'aller de Sainte-Anne à la Baie-Saint-Paul; il fallait longer le rivage, dans l'eau et dans la boue, à pied ou à cheval, mais à marée basse seulement. Il fallait avoir bien soin de prendre alors *l'apoint* de la marée si l'on ne voulait pas s'exposer à être noyé. Bien des gens ont péri. Ce fut le triste sort de Messire François Filion, l'un des premiers curés de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui périt tragiquement, dans les caps, le 14 juin 1679, en voulant sauver, dans une tempête, les gens d'un canot sur lequel il se rendait à la Baie-Saint-Paul.

Si l'on s'en rapporte à la tradition, il sauva toute la *canotée,* mais en conduisant à terre la dernière personne, un coup de mer lui fracassa la tête sur un rocher. Il fut trouvé à la marée basse. Une jeune fille de Petite-Rivière, du nom de Bouchard, garda son corps enseveli dans un cercueil d'écorce de bouleau et le transporta, quelques jours plus tard, des Caps à Sainte-Anne, en traînant le cercueil derrière son canot. L'acte pieux de Mlle Bouchard lui mérita du Séminaire une place

chez les Soeurs de la Congrégation où elle prit le nom de Soeur S.-Paul.

Le corps de l'abbé Filion fut enterré dans la crypte de l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré. Une vieille chronique dit qu'il *fut enterré avec une croix d'or considérable qu'il portait sous ses habits.*

Après le Cap-Rouge et le Cap-Brûlé, l'un des endroits les plus saillants du Chemin-des-Caps, est le Cap-Maillard, ainsi nommé en l'honneur du Rév. Père Antoine-Siméon Maillard, prêtre des Missions Etrangères, qui fut l'apôtre du Cap-Breton et qui vint souvent en mission dans les régions de Charlevoix.

Le chemin *carossable* des caps par lequel on va en voitures, de Saint-Joachim à la Baie-Saint-Paul, a été ouvert en 1819, c'est-à-dire qu'il s'est écoulé un siècle presque jour pour jour entre l'ouverture de la Route-des-Caps et l'inauguration du Québec-Charlevoix. C'est une coïncidence assez remarquable pour être signalée. La première paroisse que nous voyons au *débouché* de la Route-des-Caps, c'est celle de la Petite-Rivière-Saint-François, située à l'embouchure de la rivière qui lui a donné son nom. C'est une petite paroisse agricole d'où sont parties bien des familles qui sont aujourd'hui de riches cultivateurs des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean. Le village de Saint-François ressemble, *comme un frère*, à un village d'estampe antique. C'est une longue ligne de maisonnettes proprettes resserrée entre le fleuve et des collines vertes qui s'élèvent en pente douce jusqu'à une grande hauteur.

La paroisse de la Petite-Rivière se laisse, chaque année, envahir par le fleuve qui la ronge impitoyablement. Déjà, plusieurs fertiles terres sont disparues.

emportées par les eaux. "*On peut prévoir le temps*", dit l'abbé Chs Trudelle, dans ses *Trois Souvenirs*, "*où il ne restera plus de cultivateurs aux pieds des côtes et les visiteurs auront peine à croire qu'il fut un temps où, sur cette longue batture que le fleuve laisse voir à marée basse, il y avait une paroisse avec son église et son curé. J'ai pu voir encore en 1858 quelques restes d'un angle de l'ancien presbytère que le fleuve a emporté ainsi que l'ancienne église, et aujourd'hui, tout est disparu.*"

A partir de là jusqu'à Saint-Siméon, nous voyons, à présent, les habitations se suivre d'assez près. Neuf milles plus bas que la Petite-Rivière, nous doublons le Cap-au-Corbeau et nous entrons dans la baie Saint-Paul.



Un coucher de soleil sur le Saguenay.
Collection du Département de la Colonisation de Québec.

IV

UN PAYS TOURMENTE

La "contrée" des tremblements de terre — La Baie Saint-Paul — Légendes et Traditions — Les Eboulements — Saint-Irénée — Les Anglais dans Charlevoix en 1759.

NOUS arrivons à la Baie Saint-Paul après avoir contourné le cap Saint-Joseph vis-à-vis le bas de l'Ile-aux-Coudres. La ville est bâtie tout au fond de la Baie et la gare s'élève tout près. Le quai, construit aux pieds de *crans* abruptes, est éloigné du village de plus de deux milles. Dans la baie se décharge la Rivière-du-Gouffre. Ce *maëlstroom* était autrefois l'effroi de tous les navigateurs. C'est là où, par les marées baissantes, les divers courants des îles situées plus haut, se rencontrent et viennent frapper la plage de l'Ile-aux-Coudres, vers la Pointe-au-Pic, puis rebondissent sur le côté opposé de la Baie en nombreux tourniquets. Aujourd'hui, le gouffre s'emplit peu à peu de sable et il n'est plus méchant.

M. l'abbé Chs Trudelle, un des premiers curés de la Baie Saint-Paul, a fait de magnifiques descriptions de cette place dont il dit qu'il n'est pas dans le pays une seule paroisse qui offre *"autant d'intérêt au touriste, au poète et au naturaliste que la Baie Saint-Paul"*.

La Baie Saint-Paul fut fort malmenée par les tremblements de terre de 1663. L'histoire de la Baie Saint-Paul remonte jusqu'aux premières années de la colonie française. Un vieux mémoire dit: "*La Baie Saint-Paul est la première terre habitée que l'on rencontre du costé nord en venant de France: elle est enfoncée une lieue dans les terres, distante de Québec de 15 lieues et 7 du Cap Tourmente. Les chemins sont très difficiles et dangereux. Il y a 3 familles et 31 âmes: on y dit la messe dans une chapelle domestique.*"

Les trois premières familles de la Baie Saint-Paul étaient celles de Noël Simard, de Pierre Tremblay et de Pierre Dupré. Aujourd'hui, les Simard et les Tremblay forment près d'un tiers de la population de la Baie Saint-Paul. Ils sont si nombreux que pour les distinguer entre eux, aujourd'hui, on doit faire suivre le nom de chacun d'eux des noms du père, du grand-père et même souvent de l'arrière-grand-père. Ainsi, l'on dira, en parlant d'un jeune Joseph Simard, qui a déjà cinq ou six homonymes dans la paroisse: Joseph à François (le père), à Benjamin (le grand-père), à Gaspard (l'arrière-grand-père).

En 1685, un prêtre, M. l'abbé Pierre-Paul Gagnon, s'étant fixé à la Baie Saint-Paul, cette dernière place devint le chef-lieu de toutes les paroisses embryonnaires des alentours: Saint-Urbain, en arrière de la Baie Saint-Paul, Sainte-Agnès, en arrière de la Malbaie, l'Ile-aux-Coudres, les Eboulements, la Malbaie et la Petite-Rivière.

Lors de la prise du pays par les Anglais, en 1759, la Baie Saint-Paul eut sa grande part des malheurs de la guerre. Le capitaine Gornham, à la tête d'un détache-

ment, le 4 août 1759, se rendit à la Baie Saint-Paul où il eut beaucoup de peine à débarquer, à cause de 200 hommes qui se montrèrent très actifs dans le feu qu'ils dirigèrent sur les barques anglaises. Ces hommes durent finalement reculer dans les bois et abandonner le village qui fut brûlé. Gornham, dans la même expédition, avait détruit le village de la Malbaie, une partie de la paroisse de l'Ile-aux-Coudres et, sur la rive sud, les villages de Saint-Roch et de Sainte-Anne. Ce général, dans son rapport, dit qu'il n'eût qu'un homme de tué à Baie Saint-Paul, mais la tradition de la paroisse veut qu'il y en eût au moins une dizaine. Les Anglais tuèrent deux Canadiens et en emmenèrent deux autres, un nommé Tremblay et le fameux Jean-Baptiste Grenon, qui a laissé une réputation de force incroyable. Les Anglais firent peur à Tremblay de la façon suivante, une fois sur leurs barques: "*Ils le firent asseoir et le lièrent sur une planche pour l'élever en haut des vergues et le lancer ensuite à l'eau. Il avait été condamné à souffrir trois fois ce jeu cruel, mais il expira au troisième coup.*"

M. l'abbé Chs Trudelle, qui raconte cette tradition dans ses *Trois Souvenirs*, ajoute au sujet de Grenon:

"*On voulut ensuite en faire autant à Grenon, mais cet homme était d'une force herculéenne et prodigieuse, de sorte qu'on ne put jamais lui faire courber le jarret pour l'asseoir sur la planche fatale. Le capitaine Gornham, voulant sans doute conserver la vie à un homme aussi extraordinaire, lui fit lier les mains derrière le dos et voulait l'amener au Sault Montmorency. Mais pendant qu'il était à bord, un matelot fort et robuste prenait plaisir à donner, de temps en temps, des*

petits soufflets sur le nez de Gagnon que cette insulte faisait pleurer de rage. Enfin, ne pouvant plus y tenir, il conjura le capitaine de lui délier les mains et de lui donner sa chance contre cet insolent matelot, ce qui lui fut accordé. Nonobstant cela, le matelot voulut continuer son amusement, mais bien mal lui en prit car, du revers de la main seulement, Grenon l'étendit sur le plancher où il expira quelques minutes après. Gornham, plein d'admiration et comme stupéfait, le fit conduire à terre sans lui faire aucun mal. Grenon regagna en toute hâte la Baie Saint-Paul par les Caps. On cite de Grenon bien d'autres faits aussi extraordinaires et presque incroyables. Sa réputation était telle qu'aujourd'hui on dit encore en proverbe, dans tout le pays de Charlevoix: "fort comme Grenon".

Ajoutons qu'une de ses filles, Marie, avait hérité de cette force et l'on raconte d'elle aussi des tours de force merveilleux.

Quittons maintenant la Baie Saint-Paul, au souvenir rapidement évoqué de Marie Grenon, et arrivons aux Eboulements.

Bien haute sur la crête des Laurentides, on aperçoit d'abord une jolie église: c'est l'église paroissiale. A un mille à l'ouest, entouré de jardins, de petits parcs et de massifs, s'élève l'historique manoir de Sales, dont le respecté seigneur, autrefois, "*dans son carosse antique, orné des armoiries de famille, traîné par une blanche haquenée, rappelle les temps d'autrefois, le siècle de Louis XIV*", nous dit l'abbé Casgrain. La paroisse des Eboulements fut érigée en 1832 sous le patronage de l'Assomption de Notre-Dame. En arrière du village, les montagnes s'étagent jusqu'à atteindre

2,500 pieds de hauteur. C'est aux Eboulements que se trouvaient autrefois les fameuses *Réserves du Clergé*".

Ce fut entre les Eboulements et Tadoussac que se firent sentir avec le plus de violence les tremblements de terre qui, en 1633, semèrent la terreur dans toute la partie du Canada qui est aujourd'hui la province de Québec. Les secousses commencèrent le 5 février et on les éprouva souvent deux ou trois fois par jour, jusqu'au 30 août. Bien des changements s'opérèrent dans la configuration du sol: des coteaux s'affaissèrent, de nouveaux lacs apparurent et des rivières changèrent complètement leur cours. De grandes forêts furent renversées. La physionomie de toute la côte fut très sensiblement modifiée.

Cette partie du pays fut encore visitée par des tremblements de terre en 1791 et en 1870. Un témoin oculaire, Messire J.-B. Plamondon, décrit, sous des couleurs terribles, le tremblement de terre du 20 octobre 1870, dans une correspondance publiée dans le *Journal de Québec*. Il y eut plusieurs blessés mais pas de morts. Les dommages furent considérables. Le Père Lalement dit au sujet du tremblement de terre de 1663:

"*Vers la Baie Saint-Paul, il y avait une petite montagne sise sur le bord du fleuve, d'un quart de lieue ou environ de tour, laquelle s'est abysmée et, comme si elle n'eut fait que plonger, elle est ressortie du fond de l'eau pour se changer en islet et faire d'un lieu tout bordé d'écueils, comme il estait, un hâvre d'assurance contre toutes sortes de vents.*"

"*On serait tenté de croire*", dit l'abbé Chs Trudelle, "*que cette île plongeuse n'est rien moins que l'Ile-aux-Coudres, située en face de la Baie Saint-Paul, si*

Jacques Cartier ne l'avait trouvée à sa place actuelle, le 6 septembre 1535, lorsqu'il remonta le fleuve pour la première fois."

M. Boucher assure, dans son *Histoire Naturelle du Canada*, adressée à Colbert, le 8 octobre 1663, qu'il n'y avait pas d'habitants dans Charlevoix lors des tremblements de terre de cette année-là.

L'église des Eboulements s'élève sur une hauteur de près de 1,200 pieds du niveau du fleuve. La paroisse tire son nom des *éboulements* épouvantables qui se produisirent lors des secousses sismiques de 1663.

Des Eboulements à Saint-Irénée, on contourne une chaîne de caps qui s'avancent dans le fleuve et obligent les navires à faire un demi-cercle. Le Cap-aux-Oies est le cap le plus avancé de cette chaîne.

Ceux qui mirent en vogue Saint-Irénée furent feu Sir Rodolphe Forget, l'honorable juge Sir A.-B. Routhier et l'honorable juge Joseph Lavergne. Sur le premier sommet des collines, on aperçoit *Hauterives* flanquée de sa tour carrée : c'est la villa de Sir A.-B. Routhier. Bâtie plus près du rivage, se trouve la villa du juge Lavergne, *Les Sablons*. Plus haut, il y a *Gil'Mont* de feu Sir R. Forget. Plus près du rivage, presque sur la grève, s'élève l'hôtel Charlevoix. Partout à travers les bouquets d'arbres se disséminent d'autres villas, de claires maisonnettes. Ce qui fait le charme de Saint-Irénée, c'est le paysage. On dirait un village des Alpes. De quelque côté que l'on tourne les regards, on est ravi. L'église paroissiale s'élève sur un haut plateau. L'érection de la paroisse date de 1843.

Sir A.-B. Routhier a dit du paysage de Saint-Irénée : "*Le site en est vraiment enchanteur. Tout*

ce que la vue de la mer, des montagnes et des bois peut offrir de pittoresque, de grand et de beau s'y trouve rassemblé dans une harmonie calme et solitaire..."

Un beau chemin suit la grève, monte la falaise et débouche au village.

Au sortir du hâvre de Saint-Irénée-les-Bains, nous contournons le cap de la Pointe-au-Pic et traversons au large de la belle baie de La Malbaie, au fond de laquelle nous voyons le village de ce nom, puis nous arrivons à la Pointe-au-Pic ou Murray Bay, le plus populaire *summer resort* de la province de Québec, pourrait-on dire. On devrait appeler cet endroit toujours par son nom véritable et français *Pointe-au-Pic* et non *Pointe-à-Pic* qui ne veut rien dire et qui n'est pas même français, ni Murray Bay qui n'est pas le nom véritable et authentique de l'endroit qui est d'origine bien française.

La Pointe-au-Pic est si intéressante que dans ce *Tour du Saguenay* nous avons cru lui consacrer un chapitre spécial. Mais avant de nous en occuper, nous rebrousserons chemin jusqu'à l'extrémité est de l'Ile-aux-Coudres, afin de nous permettre de donner, au point de vue du tourisme, quelques notes sur cette île, la plus importante du Saint-Laurent, peut-être même avant l'Ile d'Orléans, puisqu'elle fut le premier coin de terre de l'Amérique où abordèrent des Européens.



Scène d'hiver canadien.
Tableau de M. Yvan Neilson.

V

L'ILE-AUX-COUDRES

Le premier coin de terre d'Amérique où les Européens mirent pied — Un peu d'histoire — Géographie et conformation de l'île — Une merveilleuse légende.

L'ILE-AUX-COUDRES est assurément l'une des grandes îles du Saint-Laurent les plus intéressantes; le seul fait d'avoir été le premier coin de terre d'Amérique à recevoir des Européens ne lui mérite-t-il pas d'abord une mention spéciale. L'Ile-aux-Coudres a donc une histoire et une histoire qui remonte très haut dans les annales canadiennes. C'est sur cette île, en effet, qu'en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le 7 septembre 1535, fut dite la première messe en la Nouvelle-France, quand Jacques Cartier et ses compagnons y débarquèrent. Le découvreur du Canada remarqua, en arrivant, un grand nombre de noisetiers — coudriers — et il appela l'île du nom de ces arbustes. L'Ile-aux-Coudres, depuis, ne porta jamais d'autre nom.

Pendant cent quarante-deux ans après le second voyage de Cartier, personne ne s'occupa de l'Ile-aux-Coudres. Ce ne fut qu'en 1677 qu'elle fut concédée, en fief, à Etienne de Lessart, habitant de la côte de Beaupré, par le comte de Frontenac. Etienne de Lessart

est considéré comme le fondateur de Sainte-Anne-de-Beaupré et il est le donateur du terrain sur lequel s'élève aujourd'hui la somptueuse basilique de la grande Thaumaturge. On sait que l'année dernière (1919) un de ses descendants, le notaire Richard Lessard, de Sainte-Ursule-de-Maskinongé, a suggéré de lui élever un monument.

Plus tard, de Lessart céda ses droits sur l'île aux messieurs du Séminaire de Québec. L'Ile-aux-Coudres était vendue exactement la somme de $25.00. Le titre de concession portait que les propriétaires ne devaient permettre à aucun individu de s'établir dans l'île. Cette clause singulière put être levée en 1710 et les messieurs du Séminaire purent alors y établir des habitants; mais ce ne fut que dix-huit ans plus tard que ces premiers habitants arrivèrent, c'est-à-dire près de deux siècles après que Jacques Cartier fut débarqué dans l'île. On parle cependant de l'établissement sur l'île d'un nommé Joseph Savard vers 1720. L'Ile-aux-Coudres se colonisa lentement à cause des difficultés des communications; on se servit d'abord de lourds canots de bois, puis de canots d'écorce, après, de petites chaloupes, enfin de goélettes. La tradition rapporte que les premiers habitants de l'Ile-aux-Coudres accomplissaient, au milieu des plus terribles tempêtes, de véritables prodiges, montés sur leurs embarcations. L'Ile-aux-Coudres porte de nombreux souvenirs des Français. C'est depuis la domination anglaise que les vaisseaux venant d'outre-mer passent par le chenal sud de l'île pour se rendre à Québec. Les Français ont constamment voyagé le long de la rive nord. C'est près du rivage nord de l'île, vers le milieu de sa lon-

gueur, que se trouvait ce que les Français appelaient le *Mouillage*, parce que c'est là que Jacques Cartier avait mouillé. A cet endroit, a existé longtemps ce que l'on appelait *la croix de Jacques Cartier*. M. l'abbé Alexis Mailloux, qui a écrit *l'Histoire de l'Ile-aux-Coudres*, assure que cette croix était encore debout vers 1788. Il n'en reste plus aujourd'hui aucun vestige.

A l'Ile-aux-Coudres se sont fait sentir avec une terrible violence les tremblements de terre de 1791 et de 1870. L'abbé Mailloux, dans ses lettres sur l'Ile-aux-Coudres, donne textuellement le récit que lui fit, en 1870, du tremblement de terre de 1791, une vieille de 92 ans dont la mémoire était prodigieuse, la mère Jean Lapointe.

Quelques mots de la géographie et de la conformation de cette île: elle est située à environ vingt lieues de Québec et assez près de la rive nord du fleuve. Sa longueur depuis l'extrémité de sa pointe est, jusqu'à la plus longue pointe de l'ouest, est d'environ trois lieues. L'île peut avoir à peine une lieue dans sa plus grande largeur. De la rive sud du fleuve à la rive nord de l'île, la distance est d'à peu près quatre lieues et demie et entre la côte nord du fleuve et la côte sud de l'île, dans les endroits les plus rapprochés, il y a à peine trois quarts de lieue de distance. L'île commence, si l'on descend le fleuve, vis-à-vis l'église des Eboulements et se termine vis-à-vis le Cap-de-la-Bonne-Femme, sur la rive nord. L'extrémité est de l'île, comme celle de presque toutes les îles du Saint-Laurent, se termine en queue de poisson. Le haut de l'île est terminé par trois pointes assez élevées: la Pointe-de-l'Islette, la Pointe-à-Antoine, la Pointe-des-Sapins.

Il est impossible de parler de l'Ile-aux-Coudres sans raconter la merveilleuse histoire de la mort du bon Père Jean-Baptiste de la Brosse — c'est ainsi, paraît-il, qu'il signait — à Tadoussac, le 11 avril 1782, à minuit, et son inhumation dans la petite chapelle du même endroit, par l'abbé Pierre-Joseph Compain, troisième curé de l'Ile-aux-Coudres. Voici ce que rapporte la tradition. Cette merveilleuse légende, digne de ne jamais être oubliée, est racontée bien simplement comme suit, par une personne très âgée qui l'a souvent, pendant sa jeunesse, entendue de la bouche de témoins oculaires:

"*Le soir du 11 avril 1782, le Père de la Brosse jouait aux cartes, à Tadoussac, avec les employés du Poste, lorsque, sur les neuf heures, il leur dit: "Je vous souhaite le bonsoir, mes bons amis, pour la dernière fois; car à minuit, je serai corps mort. A cette heure, vous entendrez sonner la cloche de ma chapelle. Je vous prie de ne pas toucher à mon corps. Vous enverrez chercher M. Compain à l'Ile-aux-Coudres demain; il vous attendra au bout d'en bas de l'île. Ne craignez pas la tempête si elle s'élevait: je réponds de ceux que vous enverrez.*"

"*Les employés du Poste, curieux de savoir si la chose arriverait telle que le Père l'avait annoncée, veillèrent, la montre à la main, jusqu'à l'heure indiquée. Et, en effet, à l'heure de minuit, la cloche sonna trois coups. Ils coururent à la chapelle et ils trouvèrent le Père de la Brosse appuyé sur son prie-dieu, mais sans vie.*

"*Le lendemain, dimanche, le vent du sud-ouest soufflait avec une très grande violence et l'eau de la mer poudrait comme de la neige. Voyant cette tempête, les*

hommes du Poste refusèrent de s'embarquer dans un canot et d'entreprendre le voyage.

"Cependant le premier commis, s'adressant à ceux qu'il connaissait être de meilleure volonté que les autres, dit: "Le Père ne vous a jamais trompés, comme vous savez; vous devez avoir confiance dans sa parole. Est-ce qu'il n'y aurait pas quelqu'un parmi vous qui voudra obéir à sa dernière volonté?"

"Ces paroles eurent leur effet. Trois hommes se décidèrent à partir et mirent un canot à l'eau. Et voilà qu'à la grande surprise de tous, le calme se fit autour d'eux et qu'à mesure que le canot longeait la terre, la mer s'aplanissait pour leur livrer un facile passage. Et ce qui ne les étonnait pas moins, c'est que le trajet se faisait avec une rapidité incroyable, si bien que sur les onze heures du matin, ils approchaient déjà de l'île et purent voir M. Compain qui se promenait sur le rivage, un livre à la main. Dès qu'ils furent à portée de la voix, M. Compain leur cria: "Le Père de la Brosse est mort! Qu'avez-vous donc fait? Voilà une heure que je vous attends." Dès que le canot eût accosté à terre, M. Compain s'embarqua et on descendit le fleuve jusqu'à Tadoussac."

Voilà la légende telle qu'une ancêtre l'a transmise à ses descendants.

Mais qui avait appris à l'abbé Compain la mort du Père de la Brosse? Voici ce que répond la tradition: ce minuit du 11 avril 1782, la petite cloche de l'Ile-aux-Coudres, donnée par les Pères Jésuites, en 1748, sonna trois coups très distincts, comme celle de Tadoussac. Le Père de la Brosse avait desservi l'Ile-aux-Coudres pendant un an, de 1766 à 1767, et il avait fait la même

prédiction. L'abbé Compain, qui ouï dire de cette dernière, entendant sonner la cloche, ce minuit du 11 avril, crut aussitôt à la mort du *bon Père* et, le matin, se prépara à partir.

La tradition rapporte également que toutes les cloches des chapelles des missions desservies par les Jésuites sur les deux rives du fleuve sonnèrent d'elles-mêmes les trois coups annonçant la mort du Père de la Brosse. En 1828, un vieux de l'Ile-Verte, du nom de Dambroise dit Bergeron, qui était chantre, en 1782, dans la chapelle de l'Ile-Verte, racontait encore que ce soir du 11 avril 1782, revenant du moulin à farine à sa maison, il avait entendu les trois coups de minuit de la cloche de la chapelle de l'Ile-Verte. Il y a bien d'autres traditions et récits à ce sujet. Tous s'accordent à prouver que les cloches des missions du Saint-Laurent annoncèrent d'elles-mêmes la mort du Père de la Brosse qui fut le missionnaire le plus aimé de la Côte Nord.

Quittons l'Ile-aux-Coudres sous l'émotion de cette pieuse légende et arrivons au plus populaire des *summer resorts* du Saint-Laurent: la Pointe-au-Pic.

VI

LA POINTE-AU-PIC

Les impressions d'un chroniqueur — Un peu d'histoire — Les Ecossais à la Malbaie — Souvenirs de la Conquête — Description.

LE 26 juillet 1884, le grand peintre de la côte nord du Saint-Laurent, Arthur Buies, écrivait à propos de la Pointe-au-Pic :

" *Rien n'est plus pittoresque, plus rafraîchissant, plus varié, plus gracieux que ce morceau de paradis terrestre égaré sur les flancs des Laurentides. Quelle diversité, quelle fécondité, quels luxueux caprices de nature ! Vous avez ici tous les aspects, toutes les beautés, toutes les grâces unis à toutes les pompes du paysage. Près du fleuve, un rivage accidenté, coupé de petits caps et de ravines perdues ; des sentiers qui sortent de toutes parts et qui mènent on ne sait où, des bordures verdoyantes qui s'échappent avec mystère d'un bois de sapins, des coteaux à peine ébauchés, qui naissent pour ainsi dire sous les pas et qui bornent un instant l'horizon pour laisser entrevoir ensuite des perspectives illimitées ; toutes espèces de petites tromperies séduisantes, des mamelons innombrables couronnés d'un petit bouquet d'arbres isolés comme la mèche de cheveux sur la tête rasée d'un Indien ; des détours, des méandres imprévus,*

toutes les charmantes caresses brusques de la Nature qui veut surprendre le regard, comme une mère qui invente à chaque heure de nouveaux plaisirs pour le petit nouveau-né.

"*La Malbaie n'est pas un village comme tous les autres villages du Bas-Canada, une longue suite de maisons blanches sur le bord du fleuve, suite monotone, toujours la même avec son paysage nu et les grands champs en arrière s'étendant jusqu'aux concessions. Ici, tout est rassemblé par groupes, groupes épars, distincts, ayant chacun une physionomie propre et, pour ainsi dire, un langage à lui seul. La Malbaie vous parle; elle va au-devant de vous quand vous allez à elle et elle a l'air de vous dire: "Venez, jouissez, admirez-moi, regardez comme je suis belle; c'est pour vous que je me suis faite ainsi; demain je serai plus belle encore, et avant que vous me connaissiez bien, vous aurez épuisé toutes les jouissances du touriste et j'aurai porté l'ivresse jusque dans vos souvenirs, lorsque vous serez loin de moi.*"

"*La poésie est, ici, vivante, animée; elle prend corps et fait sa toilette, qui change cinq fois par jour, de sorte qu'il y en a pour tous les goûts. On trouve à la Malbaie tous les genres, le grand, le joli, le capricieux, le sauvage, le doux; on a derrière soi, en folâtrant dans les bosquets éparpillés parmi les petits caps qui ceinturent le rivage, la chaîne lourde et sombre des montagnes du nord, on y débarque au pied d'un promontoire plein de menaces, et que les flots, en se brisant sur sa falaise tourmentée, font retentir de sourds grondements.*"

Nulle peinture ne peut être plus fidèle que celle que



Intérieur d'une veille cuisine canadienne.
Tableau de M. Edmond Lemoine, de Québec.

vient de faire de la Malbaie le grand paysagiste canadien-français, Arthur Buies. Le site de la Malbaie est le plus beau de la côte du Saint-Laurent. Il est plus beau que les plus beaux paysages de la Suisse.

Il y a à peine quarante ans, cet endroit paradisiaque n'était à peu près pas connu du touriste. Aujourd'hui, il en est le paradis terrestre. Les cottages ont surgi de toutes parts et, chaque année, on en voit accroître le nombre toujours insuffisant pour les familles américaines et canadiennes qui y viennent passer la belle saison.

La Malbaie a plusieurs noms qui se rapportent aux différents endroits qui la composent. Il y a la Malbaie proprement dite, puis Murray Bay, surtout pour les étrangers, la Pointe-au-Pic, qui rend bien l'aspect accidenté des rivages de toute cette partie du fleuve, le Cap-à-l'Aigle, qui s'élance dans les nues, de l'autre côté de la rivière Malbaie. Murray Bay et le Cap-à-l'Aigle sont le séjour des étrangers. La Malbaie, ou paroisse de Saint-Etienne-de-la-Malbaie, est habitée de façon permanente par les cultivateurs qui forment la population de cette paroisse très agricole.

La Malbaie fut concédée par l'intendant Talon, le 7 novembre 1672, au sieur Gonthier de Compote. Un demi-siècle plus tard, le roi de France rachetait la seigneurie de la Malbaie pour une somme de 20,000 livres. L'acte d'achat qui rattachait ce domaine à celui de la Couronne le décrit comme suit: "*La terre, fief et seigneurie de la Malbaie, consistant primitivement environ en six lieues de front sur quatre de profondeur, joignant d'un côté à l'ouest aux terres des fermiers du roy vulgairement appelées les fermes de Tadoussac et*

ensemble avec les moulins à scie et à blé." Les propriétaires d'alors étaient le sieur Thierry Hazeur, prêtre, et le sieur Hazeur Delorme, aussi prêtre et chanoine de Paris.

Ce territoire fut concédé de nouveau, le 27 avril 1762, par la Couronne Britannique, en deux concessions, par l'entremise du général Murray alors gouverneur du Canada. La partie est, à partir du côté nord de la rivière Malbaie, à la rivière Nairn, sur trois lieues de profondeur, Mount Murray, fut concédée à Malcolm Fraser. L'autre partie, à l'ouest de Murray Bay, à John Nairn, tous deux officiers distingués du 78ème régiment écossais des Highlanders. La rivière Plate, qui coulait au centre, servit de bornes aux deux concessions voisines et cette rivière prit le nom de rivière Murray. Champlain avait d'abord appelé cette rivière la Rivière Plate, mais, plus tard, ayant remarqué que les eaux de cette rivière, en remontant à l'intérieur, étaient toujours agitées, il changea son nom en celui de Mal-Baie. La paroisse de Saint-Etienne de la Malbaie fut érigée en 1774.

C'est à l'époque de la concession du territoire de la Malbaie aux sieurs Fraser et Nairn que se rapporte l'établissement à la Malbaie des ancêtres de plusieurs familles d'Ecossais, maintenant toutes françaises de langage et de moeurs, et portant encore les noms écossais de Harvey, Warren, Blackburn, McNeil, etc. Les Warren surtout sont très nombreux, aujourd'hui, à la Pointe-au-Pic dont ils sont les seigneurs.

Au commencement d'août 1759, les Anglais qui faisaient le siège de Québec envoyèrent le colonel Gornham avec 800 hommes à la Malbaie. Cette armée descendit

d'abord à la Baie Saint-Paul où elle brûla maisons et granges jusqu'à la Malbaie; puis, ces soldats traversèrent le fleuve où ils continuèrent leur oeuvre de dévastation.

Plus tard, après la malencontreuse tentative d'invasion d'Arnold et de Montgomery, le gouverneur anglais ne sachant que faire de ses prisonniers américains, choisit la Malbaie comme lieu de détention. Il expédia ces prisonniers sous la surveillance d'un vieux sergent de Wolfe, James Thompson, qui a laissé des mémoires très précieux sur le siège de 1759. Ces prisonniers commencèrent eux-mêmes, à la Malbaie, la construction d'un bâtiment pour les loger. Mais l'édifice commençait à peine de sortir de terre que les prisonniers américains s'échappèrent en traversant à Kamouraska, de l'autre côté du fleuve, sur des bateaux plats, grâce aux ténèbres et au bon vent qui soufflait. Mais les Canadiens de la rive sud s'en saisirent et les ramenèrent tous à Québec. Ces Canadiens furent récompensés pour ce service rendu aux autorités militaires anglaises.

Murray Bay, Mount Murray et Shoolbred, dans la Gaspésie, sont les seules concessions faites en fief et seigneurie sous le régime anglais. Avant la conquête, les seigneuries, quatre-vingt-dix fois sur cent, prenaient le nom de leur présent propriétaire. Dans l'acte de concession de la seigneurie accordée à Malcolm Fraser, il est dit qu'elle sera connue sous le nom de Mount Murray, à la demande même de Fraser. Egalement, dans l'acte de concession de la seigneurie donnée à John Nairn, il est déclaré qu'elle recevra, à la demande de Nairn lui-même, le nom de Murray Bay.

Ces deux braves officiers, en attachant le nom de

Murray à leur seigneurie respective, voulaient honorer le gouverneur et général Murray qui leur avait fait ces concessions au nom du gouvernement anglais.

S'il est un nom anglais qui mérite le respect des Canadiens français, c'est bien celui du général Murray. Ce général anglais combattit les Canadiens loyalement, puis, quand il fut mis à la tête du gouvernement du pays, il fit tout ce qu'il put pour faire oublier aux vaincus leur changement d'allégeance. Les lettres de Murray au gouvernement anglais montrent qu'il avait bien vite compris que la population de la colonie était loyale, honnête et industrieuse. Le général Murray laissa le Canada en 1766. La mort de son frère, quelques années après son retour en Angleterre, le fit entrer à la Chambre des Lords où il prit le titre de Lord Elibanck.

La Pointe-au-Pic, avons-nous déjà dit, est l'endroit qui, en été, est le plus fréquenté de toute la côte nord du Saint-Laurent. Autrefois, on y trouvait difficilement à s'y loger, mais aujourd'hui, à part le coquet manoir Richelieu, on y compte un grand nombre d'excellents hôtels, comme le Château Murray, et de délicieuses villas bâties par l'ancienne compagnie du Richelieu et Ontario, maintenant la Canada Steamship Lines Co., par les propriétaires des autres hôtels et aussi par ceux qui, depuis nombre d'années, partent de Québec, de Montréal et des Etats-Unis pour venir passer l'été sur ces rivages. Parmi les Américains distingués qui ont établi leur résidence d'été à Murray Bay, signalons l'ancien président de la République Américaine, William-Howard Taft.

Le Manoir Richelieu est superbement situé sur une

éminence qui domine la mer de plus de cent pieds. De ses vastes vérandas et de ses nombreux balcons, on embrasse une vue incomparable. C'est un séjour idéal pour y passer la belle saison et aucun *resort* plus que la Pointe-au-Pic ne peut intéresser davantage l'amateur de paysages canadiens. On y sent, on y respire la grande nature dans tout son sauvage épanouissement.

Ajoutons que l'on peut faire, dans les environs, de merveilleuses excursions en se rendant au lac Gravel dont l'accès est des plus accidentés, aux Chutes, au Grand-Lac et au Petit-Lac, et en cent autres lieux aussi pittoresques les uns que les autres. Les montagnes d'Ecosse, celles de la Suisse, les plus beaux coins des Pyrénées et des Alpes n'offrent pas de paysages comparables à ceux que nous présentent ces endroits du Saint-Laurent.

Terminons cette esquisse de la Malbaie, comme nous avons commencé, par une nouvelle page de Buies qui a aimé la Malbaie plus que tout au monde. C'est l'une des pages les plus humoristiques du délicieux écrivain canadien. Elle a été écrite dans l'une de ses chroniques de 1884, alors qu'il faisait un séjour à la Malbaie, et, pour nous, elle peut passer pour le modèle de l'humour canadien-français.

" *Avant-hier, jour à jamais mémorable, j'étais allé passer la soirée avec un de mes amis fraîchement arrivé de Montréal; mon ami est un citadin obstiné qui trouve ridicule qu'on fasse des malles énormes, qu'on abandonne ses affaires, qu'on dérange ses habitudes, pour venir s'ennuyer, huit jours durant, dans des endroits où l'on ne trouve ni café potable, ni omelettes aux fines herbes, ni fricando à l'oseille. Mais cependant, était-il*

à peine débarqué qu'il humait l'air comme un marsouin et se gonflait des senteurs du varech comme s'il avait eu le vide dans les poumons.

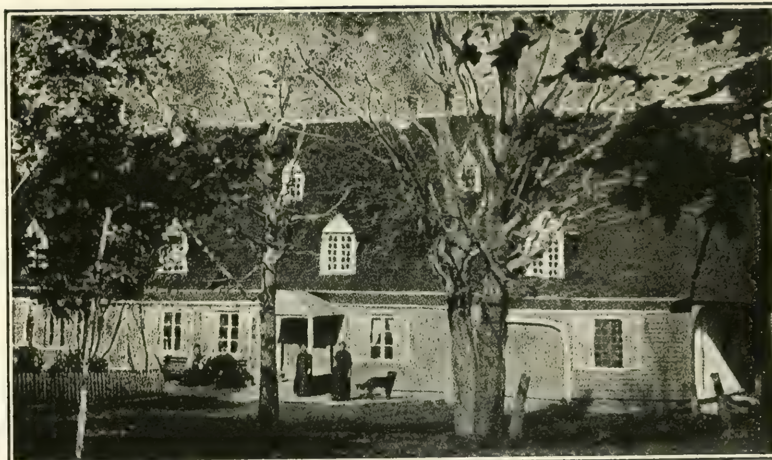
" A la soirée succéda la nuit, nuit de godaille, nuit de boustifaille et autres amusements plus ou moins convulsifs. A quatre heures du matin, j'avais les cheveux collés sur l'os frontal, une dépression considérable de la nuque, et la tête remplie de vapeurs semblables aux brouillards du nord-ouest; il me semblait que la compagnie Allan mettait à l'ancre dans mon occiput et chauffait à outrance pour un départ prochain. Dans ces moments-là, l'homme se sent sublime et a toujours envie d'escalader les nues. Pour moi, heureusement, je n'avais, pour gagner mon domicile, qu'à escalader des coteaux où déjà s'essayaient les timidités du soleil levant et les mille voix confuses de la Nature qui s'éveille. C'était comme un bruissement de notes inarticulées qui s'élevaient du milieu des bois et du sein de la terre; une fraîche lueur lumineuse était descendue comme une rosée dans l'atmosphère et l'herbe, se soulevant au souffle du matin, rejetait ses perles humides comme une parure usée.

" Depuis vingt minutes, je pataugeais dans les sentiers, à travers les foins, l'orge et les patates; la terre oscillait sous mes pas et j'éprouvais un tangage désordonné qui me donnait des velléités océaniques. J'avais de la rosée jusqu'aux genoux, mais ma tête continuait de loger tous les fourneaux de la ligne Allan. Soudain, un mugissement flatte mon oreille; je crois que c'est le sifflet de la vapeur et que j'arrive dans un port quelconque... C'était un grand bœuf, immobile près d'une clôture, debout avec le jour et assistant, sans se déranger

de son lit, au spectacle ravissant, délicieux, indescriptible de l'aurore sur les coteaux.

"Eh bien ! le croirez-vous ? Je fus jaloux de cet animal. Est-il, en effet, rien de plus enviable que de pouvoir assister tous les jours, sans frais ni démarche, à la radieuse apparition du soleil, à l'épanchement lent de la fraîche lumière du matin sur les collines dont les versants se perdent au loin dans une ombre affaiblie. Je sentis que j'avais du boeuf en moi et je m'arrêtai, la narine frémissante, l'oeil dilaté, avec une envie incroyable de beugler à mon tour.

"Cet épisode de ma vie agreste manque peut-être d'intérêt pour le lecteur; je le plains. Qu'il aille voter si bon lui semble; moi, je mugis; qu'il crie comme un pendu à l'appel nominal ou court au poll dans des flots de poussière, moi je me lèverai tous les matins à cinq heures et je gravirai les coteaux pour me confondre avec les bêtes à cornes communément appelées vil bétail. C'est désormais là toute mon ambition à part les très courtes heures que je réserverai aux chroniques."



Type d'ancien manoir canadien. Maison ancestrale de la famille Paquet à St-Nicolas.

VII

L'ESTUAIRE DU SAGUENAY

Du Cap-à-l'Aigle à la Pointe-aux-Alouettes — Le premier traité de paix au Canada — La Grand'Catherine — La pêche aux marsouins.

QUELQUES minutes après que nous avons laissé la Pointe-au-Pic, nous doublons le Cap-à-l'Aigle. C'est, ici, un joli endroit de villégiature. Le Cap-à-l'Aigle a été ainsi nommé par Champlain à cause de la quantité d'aigles qu'il y vit. Si l'on en croit les vieillards de la Malbaie, ces oiseaux étaient autrefois si nombreux et souvent si affamés qu'ils s'abattaient plusieurs à la fois dans les basse-cours et s'attaquaient même aux animaux domestiques qui paissaient dans les champs.

Le bateau accoste généralement au quai du Cap-à-l'Aigle.

Maintenant des pointes plus ou moins avancées se suivent sans interruption. On remarque en premier lieu le Cap-aux-Chiens qui s'élève à 400 ou 500 pieds au-dessus des autres; un peu auparavant, il y a le Port-au-Persil, la Pointe-aux-Roches, la Pointe-aux-Saumons.

Jusqu'à Saint-Siméon ensuite, l'endroit le plus inté-

ressant c'est la Baie-des-Rochers, immense découpure dans un rivage partout généralement abrupte. Entre des montagnes dont la hauteur varie de huit cent à mille pieds se trouve, comme enchassée, une baie d'un mille et demi de profondeur par un demi-mille de largeur. Au milieu de cette baie on voit une île haute et boisée. Le chenal principal est à l'est de cette île. Quand on est au fond de la baie, le fleuve nous paraît comme un lac. Une petite rivière se décharge dans la baie. Le long de la rivière, passe un chemin qui conduit aux quelques vingt maisons qui constituent le village de la Baie-des-Rochers, situé à deux milles à l'intérieur et qui est desservi par le curé de Saint-Siméon. Nous sommes, ici, dans le pays de la chasse et de la pêche. Plus on avance à l'intérieur, plus les lacs poissonneux sont nombreux. On y pêche la truite exclusivement. Les points de vue les plus pittoresques abondent ; les lacs sont d'un accès facile.

Deux milles plus bas, nous remarquons l'Echafaud-aux-Basques, ainsi nommé sans doute au souvenir de quelques faits du temps où les Basques remontaient assez haut le Saint-Laurent pour faire la pêche. Jamais on n'a pu préciser l'origine de ce nom.

Vient ensuite Saint-Siméon, village bâti à l'embouchure de la Rivière-Noire. L'église de cette paroisse date de 1874, et c'est l'une des plus belles du comté de Charlevoix.

Depuis que le gouvernement a construit un quai dans le havre qui est impropre au mouillage, Saint-Siméon tend, d'année en année, à devenir un *summer resort*. A l'est de la baie, se décharge la rivière Noire, ainsi

nommée à cause du lac où elle prend sa source et dont les eaux paraissent noires.

A peu de distance plus loin, nous voyons Port-aux-Quilles qui tient son nom des nombreux cailloux ronds que l'on voit sur les rivages de cet endroit. Il y a un petit village au fond de la Baie et, détail assez remarquable, signale M. Alphonse Leclerc, dans son *Saint-Laurent*, ce village est peuplé presque entièrement de Foster et de Chamberlain, "*tous descendants*", dit M. Leclerc, "*de la Grand'Catherine, connue à sept lieues à la ronde*". Cette femme légendaire vint d'Angleterre, paraît-il, déguisée en homme. Lorsque, un peu plus loin, nous passerons vis-à-vis la Baie Sainte-Catherine, nous donnerons sur cette femme étrange quelques détails inédits.

Un peu après avoir doublé la Pointe-aux-Bouleaux, nous voyons s'avancer vers le fleuve une longue pointe de roches en forme de demi-lune. Les hautes mers recouvrent cette batture où les eaux sont toujours agitées. Au bout de ces rochers, il y a une petite île de sable, l'Ile-au-Mort. La pointe où commence cette batture est assez escarpée: c'est la Pointe-aux-Alouettes, autrefois la Pointe-Saint-Mathieu.

Nous sommes, ici, dans un endroit historique. C'est, en effet, dans la baie — la Baie Sainte-Catherine — dont la Pointe-aux-Alouettes forme un côté, que le 24 mai, 1603, Champlain et Pontgravé arrivèrent après avoir passé un mois et neuf jours sur l'eau, et c'est le lendemain qu'ils mirent pied à terre pour venir rencontrer, à l'extrémité de la Pointe-aux-Alouettes, un parti de sauvages. On signa, ici, le premier traité de paix entre blancs et sauvages, en Amérique.

Il faut avouer que c'est un endroit idéal pour une conférence de la paix. Les hommes, ici, n'éprouvent pas le moins du monde l'envie de s'entretuer. Quand Champlain et ses compagnons arrivèrent sur la Pointe, les Indiens étaient en train de faire *tabagie*. Ils fêtaient une récente victoire remportée sur les Iroquois et, comme preuve, ils exhibèrent aux yeux des Français plus de cent crânes sanglants qu'ils avaient remportés de leur expédition à l'entrée de la Rivière-des-Iroquois.

Champlain et Pontgravé avaient ramené avec eux deux indiens qui avaient suivi Pontgravé en France, lors d'un récent voyage. Ils furent les interprètes entre les Français et les sauvages. Adanabijou, le chef de ces derniers, reçut très aimablement les voyageurs et il les fit asseoir à côté de lui. L'un des sauvages rapatriés prononça alors un grand discours. Il raconta toutes les merveilles qu'il avait vues en France et les bons traitements dont il avait été l'objet. Adanabijou fit ensuite distribuer du petun et, quand tout le monde eut fumé dans le calumet de la paix, le chef fit à son tour une longue harangue dans laquelle il se félicitait d'avoir su conquérir l'amitié du Français. Puis, le festin se continua : on mangea, on chanta et l'on dança jusques près du matin...

Au moment où vient de se signer le solennel traité de paix de 1919, il est intéressant de rappeler cet humble traité de paix de 1613 signé sur une pointe du Saguenay.

Pendant l'été, la Pointe-aux-Alouettes est habitée. En effet, vers 1908, les prêtres du Séminaire de Chicoutimi ont établi là leur maison de campagne : c'est le Petit-Cap de cette institution. Il y a là la maison de

vacances proprement dite, une maison pour les religieuses du Bon Conseil qui entretiennent la villa et font la cuisine, et une chapelle qui est l'ancienne église de Sainte-Catherine. En 1913, les prêtres du Séminaire ont construit, à l'extrémité de la Pointe, un joli kiosque qu'ils ont décoré justement du nom de *Pavillon Champlain*. De ce pavillon, la vue que l'on embrasse est splendide.

Entre la Pointe-aux-Alouettes et la Pointe-Noire, laquelle fait face à Tadoussac par-dessus le Saguenay, une large indentation creusée dans le rivage forme la Baie Sainte-Catherine qui a une largeur d'environ deux milles.

Il y a au fond un petit village qui compte une trentaine de maisons et une petite église. Le village est desservi depuis plusieurs années (nous écrivons en 1920) par l'abbé Delay, un vieux prêtre français, qui, il y a quelque vingt-cinq ans, est venu offrir les services de son ministère à l'évêque de Chicoutimi. Ce petit village est bâti entièrement sur un banc de sable mouvant. Il y a quinze ans, le village avait une certaine importance. C'est qu'au bord de la baie s'élevaient de grands moulins appartenant à la Cie Price Bros. C'était alors un centre d'activité. Les moulins furent démolis vers 1905 et le village ne cessa de péricliter depuis.

Parlant de la Baie Sainte-Catherine, les gens disent surtout l'Anse-à-Catherine.

Quelle est cette Catherine qui a donné son nom à cet endroit ? Je m'aide de la tradition pour répondre à cette question.

A peu de distance de l'embouchure de la Rivière-Noire qui se décharge dans le fleuve près de Saint-

Siméon, se trouve, comme nous l'avons vu plus haut, le Port-aux-Quilles. C'est là que demeurait, il y a une cinquantaine d'années, la Grand'Catherine. Cette femme, Catherine Chamberland — ou Chamberlain — était une sorte de virago, à carrure d'athlète, qui vint d'Angleterre déguisée en homme, à bord d'un navire où elle servait comme matelot. Cet hommasse avait, d'ailleurs, une maitresse moustache qui fut bien propre à cacher son déguisement. Elle se maria, à Charlevoix, avec un nommé Foster.

Port-aux-Quilles n'est pas très éloigné de la Baie Sainte-Catherine. La Grand'Catherine vint se fixer à cet endroit où elle tint une maison de pension. Elle était la terreur des voyageurs; elle avait, du reste, conscience de sa force et de sa rudesse et s'amusait à ne pas les laisser ignorer. On raconte toutes sortes de traits à ce sujet. Elle avait, sous cette rude enveloppe, un excellent coeur.

Une nuit d'hiver, trois voyageurs arrivant de Charlevoix... en route pour Tadoussac, frappèrent à la porte de la Grand'Catherine à qui ils demandèrent à manger et le gite. La femme les fit entrer; mais aussitôt, relevant les manches de son *mantelet:*

"Ma bande de fainéants", dit-elle, "maintenant, je vais vous montrer à venir ainsi déranger les honnêtes gens pendant la nuit..."

Les voyageurs crurent se trouver en présence du diable déguisée en femme ou en homme et déguerpirent. Mais ils n'étaient pas sur le seuil de la porte que Catherine leur cria:

"Bande de poules mouillées; voulez-vous bien ren-

trer! Voyez-vous ces beaux braves, ça a peur d'une femme, une pauvre femme seule..."

Elle servit un succulent repas aux voyageurs qui se couchèrent ensuite dans ses meilleurs lits...

Une fois que nous sommes au large de la Baie Sainte-Catherine, nous voyons continuellement, de chaque côté du bateau, surgir les gros dos blancs des marsouins. Ils émergent à quelques brasses souvent du bateau et font bruyamment sonner leur trompe. Ils flottent, un instant, à la surface, comme heureux de sentir sur leur dos glacé les rayons du soleil. Puis, effrayés sans doute à la vue du navire, ils plongent avec la rapidité de l'éclair.

Comme dans les parages de l'Ile-aux-Coudres, nous sommes, ici, dans la patrie de ces monstres marins, les marsouins. La pêche à ce petit cétacé s'est faite, ici, sur une grande échelle. Il est intéressant, croyons-nous, d'en rapporter quelques détails.

Nous disons marsouin pour nous conformer à la terminologie populaire qui a désigné de ce nom ces gros animaux. Car, à vrai dire, nous n'avons pas de véritables marsouins dans le Saint-Laurent, pas plus que dans le Saguenay. Le marsouin véritable ne fréquente pas nos eaux canadiennes. Le vrai marsouin n'a que cinq ou six pieds de long, tandis que l'animal nommé ainsi et qui nage dans le fleuve atteint souvent une longueur de vingt pieds; de plus, il est d'un beau blanc de neige au lieu d'être brun.

Mais pour ne pas déroger à la coutume populaire, nous continuerons d'appeler marsouin cet animal tout comme s'il en était un en réalité. La pêche ou la chasse aux marsouins s'est faite sur une grande échelle déjà

dans les parages de l'estuaire du Saguenay. C'est à Tadoussac et à Sainte-Catherine qu'ont vécu les meilleurs chasseurs de marsouins. Cette chasse exige beaucoup de persévérance, beaucoup d'adresse et de sang-froid. Il y a à Tadoussac la famille Boulianne dont les nombreux membres sont renommés pour leur habileté et leur hardiesse à cette chasse.

Les chasseurs de marsouins se rendent en yacht dans les endroits fréquentés par les marsouins. Deux d'entre eux laissent le yacht et se rendent en canot au-dessus du banc des marsouins qu'ils ont localisé. Le fond du canot est blanc, ce qui trompe le marsouin qui prend le canot pour le ventre blanc d'un compagnon : il s'approche tout près. Alors, l'homme d'avant du canot, aussitôt que l'animal a émergé pour respirer, lui lance un harpon sur le dos. Cet harpon a un manche en fer long de sept pieds et la force avec laquelle il est lancé le fait pénétrer très avant dans la chair de l'animal. Aussitôt harponné, l'animal fait un bond et déguerpit à toute vitesse. Les chasseurs alors jettent à l'eau la bouée en bois à laquelle est attachée une longue amarre tenant au harpon. L'amarre se déroule et la bouée reste à la surface. Le marsouin, après son premier élan, modère son allure et les gens du canot en profitent pour reprendre la bouée ; dès qu'ils l'ont à bord, ils commencent à *enligner* leur proie, c'est-à-dire à s'en approcher petit à petit, en tirant sur l'amarre. C'est alors qu'ils doivent faire appel à toute leur habileté pour que le canot ne chavire pas, car l'animal le remorque à une allure rapide. L'homme de derrière gouverne pendant que celui de l'avant *enligne*. Aussitôt qu'ils ont réussi à approcher l'animal de quelques verges, l'homme

d'avant attache l'amarre à la pince du canot et épaule son fusil pour tirer au moment où le malheureux cétacé reviendra prendre haleine à la surface. Ordinairement, le premier coup ne suffit pas pour tuer le monstre ; le chasseur doit être vif pour filer aussitôt de la ligne, car le marsouin, se sentant atteint, reprend sa course. Ce n'est souvent qu'au quatrième ou cinquième coup de fusil que l'on réussit à achever l'animal. Le yacht s'approche alors, à un signal lancé du canot. Le marsouin est toué dans l'anse la plus proche où il est aussitôt dépecé.

La saison de la chasse aux marsouins dure des premiers jours de juin aux derniers jours de juillet. Le nombre des marsouins tués varie avec les années, mais il n'est jamais très considérable pour chaque chasseur. La meilleure prise qui se soit faite encore est de soixante pièces : c'est le record établi par Gabriel Boulianne en 1900. Autrefois, on chassait le marsouin avec des yachts mêmes : les chasseurs se servaient alors de marsouins empaillés qu'ils traînaient à l'arrière pour attirer les vivants. C'était beaucoup moins dangereux. Mais, avec le temps, les marsouins se sont *raffinés* et leurs collègues empaillés n'ont plus de chance d'attraper les vivants.

Dans ces parages de Tadoussac, on voit, assez souvent, un monstre beaucoup plus terrible que le marsouin. C'est le gibard qui appartient aussi à la famille des baleines. Sa vigueur est telle que les chasseurs, à cause des risques courus, ne trouvent pas profitable d'en faire la chasse. Les seuls qui aient été capturés l'ont été par des gens de Tadoussac. Ce cétacé est d'un brun verdâtre et sa longueur est de vingt-cinq à trente pieds.

Son effronterie et son sans-gêne sont extraordinaires. Il s'aventure tout près du rivage et rien ne paraît lui faire peur. Il vient respirer à la surface quand bon lui semble.

Voilà pour les principaux habitants de la rivière Saguenay dans laquelle nous allons bientôt entrer et dont nous apercevons, en avant de nous, un peu à gauche, les rives escarpées.

Auparavant, voici Tadoussac.

VIII

TADOUSSAC

La bourgade d'autrefois et le vieux bourg d'aujourd'hui — L'Hôtel Tadoussac — La petite chapelle des sauvages.

PARLER de Tadoussac, c'est remonter au berceau de l'histoire canadienne ; car, un poste de commerce en plein sur le fleuve Saint-Laurent fréquenté par une foule d'Européens et dont le port sert à ancrer des navires de toutes les nationalités, au commencement du XVIe siècle, c'est assurément un sujet d'intérêt non seulement pour les gens du pays, mais pour tous les habitants du continent découvert par Christophe Colomb.

Le 1er septembre 1535, Jacques Cartier débarquait à Tadoussac.

En 1628, une flotte anglaise, sous le commandement de l'amiral Guillaume Kirtk, s'emparait de Tadoussac.

Quelques années plus tard, en 1632, le frère de l'amiral Guillaume Kirtk, Jacques-Michel, y expirait et, après sa mort, les aborigènes déterraient son cadavre et le livraient en pâture à leurs chiens.

Et que d'autres faits des premières heures de l'histoire canadienne se sont passés au pays de Tadoussac. Longtemps avant Cartier, Tadoussac était l'endroit où

les sauvages se réunissaient pendant l'été pour faire l'échange de leurs chasses et de leurs pêches. Ils troquaient des peaux de castors et de loutres pour des flèches, de la farine, du maïs et du tabac.

M. de Chauvin y trouva un poste tout établi lorsque, en 1599, il fit construire à cet endroit une maison en planches pour seize hommes qu'il fit hiverner là. Onze de ces malheureux périrent de froid et de privations.

La réputation de Tadoussac était établie. Les géographes de Londres et de Paris en faisaient même une ville assez considérable, siège de la juridiction au Canada. Il est vrai que dans l'unique maison de cette *ville* se plaidait, en 1608, le premier procès criminel en la Nouvelle-France, celui de quatre conspirateurs qui avaient voulu assassiner Champlain, et, à la porte de cette maison, avait lieu la première exécution capitale, celle de l'un des conspirateurs, un serrurier normand du nom de Jacques Duval.

Du temps des Français, jamais un vaisseau ne montait ou ne descendait le fleuve sans faire escale à Tadoussac.

En 1615, le Père Jean Dolbeau, récollet, vint y établir le centre de ses missions dans le nord. Les enfants de Saint-François cèdent leur poste à ceux de Saint-Ignace, en 1641.

Les terribles Iroquois envahirent Tadoussac en 1661 et réduisirent tout en cendres, excepté la chapelle en pierre des Jésuites.

Depuis ces événements remarquables de l'histoire des premières années du Canada, il ne s'est passé rien de bien important à Tadoussac. Hochelaga et Stadacona devenaient les grandes villes de Montréal et de

Québec : Tadoussac restait l'humble petit bourg qu'il est encore, rendez-vous des touristes qui, au bord de ses eaux rafraichissantes, viennent se reposer des fatigues de la ville, grâce à la Canada Steamship Co., ancienne compagnie Richelieu et Ontario, qui a pris soin de préparer un somptueux abri sous lequel, chaque été, viennent jouir de tout le confort possible des touristes américains et des familles canadiennes. En même temps que l'on jouit du confort moderne qu'offre l'hôtel Tadoussac, on se livre à tous les exercices du *camping* le plus délicieux : excursions à la voile et à la rame, pêche à l'eau salée et à l'eau douce : voyage dans les bois et sur les grèves : alpinisme au sommet des hauteurs qui entourent le village. Et l'on respire à la fois l'air salin et âcre de la mer et celui d'une pureté sans égale qui vient du Saguenay.

En 1865, plusieurs Québecois et Montréalais les mieux posés dans le monde commercial : l'hon. D.-E. Price, MM. J.-B. Forsyth, E. Rhodes, John Gilmour, Willis Russell, de Québec, le Dr George-W. Campbell, Chs.-J. Bridger, Alex. Urquhart, de Montréal, Jos. Radford, de Tadoussac, se formèrent en compagnie, avec un capital de $40,000, dans le but d'exploiter les bains de mer en construisant un grand hôtel sous le nom de *Tadousac Hotel and Sea Batting Company.* L'emplacement de cet hôtel, celui qui existe aujourd'hui, est incomparable. Il est le rendez-vous des touristes de toutes les parties de l'Amérique.

Autour de cet hôtel, se sont construites plusieurs villas appartenant à des Montréalais, des Québecois et à des Américains les plus haut cotés dans le monde de la finance.

Depuis 1873, il existe à Tadoussac un établissement ichthyogénique pour la reproduction du saumon. C'est une institution des plus intéressantes à visiter. Il en sort, chaque été, plus d'un million de petits saumons qui sont distribués dans les rivières tributaires du Saguenay.

Ajoutons, enfin, que Tadoussac, dans la langue montagnaise, signifie *mamelons*. D'après Mgr Laflèche, le mot cri est *Totouskak*, pluriel de *Totousk*, qui veut dire *mamelle*. Cet endroit était aussi appelé par les sauvages *Sadilège*.

Quoiqu'il en soit, les Anglais écrivent *Tadousac*, et les Canadiens français *Tadoussac*. Les anciennes relations des missionnaires et presque tous les manuscrits de la période française ont adopté cette dernière orthographe. D'après les règles de l'euphonie française, on a raison d'écrire ce nom avec deux *s*.

Enfin, terminons par une description que donne de Tadoussac un missionnaire jésuite dans les Relations de 1676.

"*C'est un lieu plein de rochers et si haut qu'on dirait que les géants qui voulurent autrefois combattre les cieux auraient jeté à cet endroit les fondements de leur escalade. Le grand fleuve Saint-Laurent fait quasi dans ces rochers une baie ou une anse qui sert de port et d'assurance aux navires qui voguent en ces contrées; nous appelons cette baie Tadoussac. La nature l'a rendue fort commode pour l'ancrage des vaisseaux; elle l'a bâtie en rond et mise à l'abri de tous vents.*"

L'une des premières choses que s'empresse de visiter le touriste en débarquant à Tadoussac, c'est la veille petite chapelle des sauvages, comme on appelle le *petit*

temple, qui est situé près de l'Hôtel Tadoussac sur une élévation qui domine la mer.

En 1661, les Iroquois, que l'on retrouve partout dans l'histoire des premières années du Canada, envahirent Tadoussac et réduisirent tout en cendres, excepté la chapelle en pierre des Jésuites. Cette chapelle datait des missions du Père Jean Dolbeau. Elle fut cependant détruite par un incendie, quatre ans plus tard, lorsque déjà, depuis deux ans, les Pères Jésuites avaient réussi à attirer, de nouveau, autour du petit temple, les sauvages dispersés par la peur.

Lorsque Mgr de Laval vint faire sa visite pastorale à Tadoussac, en 1668, l'église n'avait pas encore été reconstruite et les bons sauvages durent recevoir le *chef de la prière* dans une très modeste cabane d'écorce.

Enfin, en 1747, le Père Coquart, jésuite, missionnaire de Tadoussac, entreprit de construire une nouvelle chapelle.

C'est celle que nous voyons aujourd'hui perchée sur le plateau qui domine la grève de la baie de Tadoussac.

L'intendant Hocquart, qui, à son arrivée au Canada, faillit périr dans le naufrage de l'*Eléphant,* au Cap Brûlé, près de Saint-Joachim, le 1er septembre 1729, contribua généreusement en fournissant tous les bardeaux, planches et clous nécessaires à la construction.

Toutefois, cette chapelle ne fut terminée que le 27 juin 1750, lorsque l'intendant Bigot donna 200 livres pour finir la couverture. Avant son départ, Hocquart avait assuré une rente annuelle de 200 livres pour l'entretien de la chapelle.

Les habitants de Tadoussac, qui n'eurent pas d'autre église, jusqu'en 1885, ajoutèrent le jubé intérieur et la

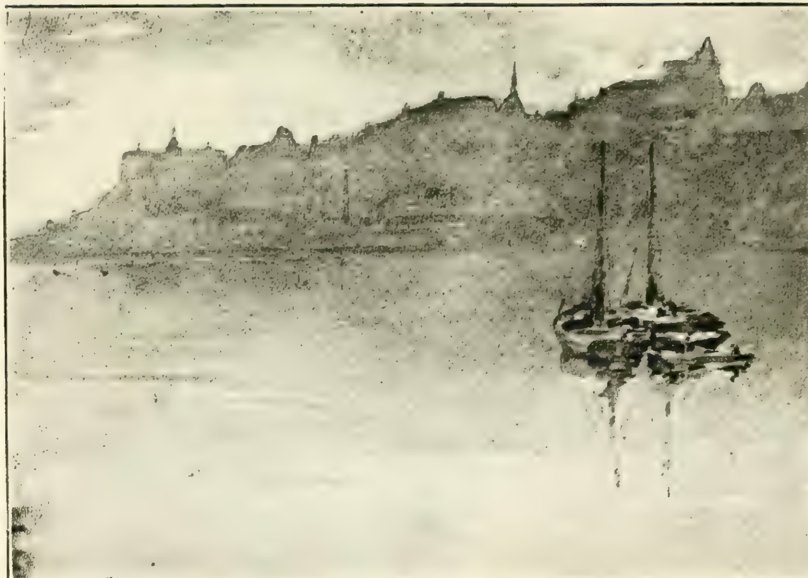
disgracieuse sacristie qui gâtent la symétrie de la petite et humble chapelle.

En 1870, cette chapelle était en piteux état. Elle menaçait ruines de tout côté et il fallait absolument la restaurer. Thomas-D. King, de Montréal, poussé par le démon du musée, fit un chaleureux appel à ses compatriotes d'origine anglaise et recueillit une somme suffisante pour remettre en ordre la vieille petite chapelle et nettoyer le cimetière où, le 7 août 1880, on planta une croix de dix-huit pieds de hauteur. Les clôtures qui entourent la chapelle et le cimetière sont dus à la générosité des messieurs Price.

La cloche de la chapelle est celle dont le son réjouissait tant les pauvres sauvages de 1647. A l'intérieur, on voit beaucoup d'objets qui rappellent des souvenirs très anciens, entre autres un enfant Jésus en bois, vêtu d'une robe de soie brodée par la reine Anne d'Autriche.

Chaque année, le 26 juillet, jour de la fête de Sainte-Anne, on dit la messe dans la petite chapelle aux intentions du Père Coquart.

En 1919, les membres de la Société Royale du Canada apprirent que l'on allait démolir la petite chapelle. Nos antiquaires s'émurent avec raison. Mais, heureusement, il ne s'agissait que d'un vulgaire canard, auquel S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, et l'abbé Geo. Tremblay, curé de Tadoussac, ne tardèrent pas à couper les ailes.



Marine, près de Québec, sur le fleuve St-Laurent.
Tableau de M. Yvan Neilson.

IX

LA LEGENDE DES MAMELONS

Les collines de sable de Tadoussac — Le dernier de la race des Lenni-Lenape — Le Moulin Baude — Une découverte de marbre.

QUAND nous descendons le Saguenay ou lorsque nous montons ou descendons le fleuve, d'aussi loin que nous commençons à apercevoir les côtes qui bordent l'estuaire du Saguenay, nous ne voyons que des amoncellements de sable. Jamais on ne pourra voir tant de collines de sable s'amonceler sur une aussi petite étendue de terrain : toutes ces collines, rondes et hautes, se succèdent sans interruption, se courent depuis la Boule, dans le Saguenay, jusques de l'autre côté de la Pointe-aux-Vaches, ou plutôt jusqu'au fameux banc de marbre où se trouvait autrefois le moulin Baude, à trois milles du village de Tadoussac.

Or, ce sont ces collines ou mamelons qui ont donné à l'endroit ce nom de Tadoussac.

C'est ici que nous voulons relater une légende très peu connue dans notre district et qui est, au reste, comme toutes les légendes, une pure oeuvre d'imagination. Nous l'ignorions il y a encore quelques mois quand nous est tombé, en 1920, sous la main, un volume très rare aujourd'hui, paraît-il, publié en 1888, par

W.-H.-H. Murray, à Philadelphie, et intitulé *The Doom of Mamelons*, et, en sous-titre : *Legend of the Saguenay*. Cette légende est inédite chez nous ; aussi sommes-nous heureux d'en donner l'*argument* — prononcez à l'anglaise.

La légende est basée sur une vieille prophétie qui existait dans la tribu indienne des Lenni-Lenape qui vivait alors dans les Etats du Sud-Américain. Cette prophétie veut que quand s'accomplira un mariage entre une princesse de cette tribu et un blanc, la race s'éteindra subitement aux Mamelons, *endroit situé à l'embouchure du Saguenay et où les premiers blancs ont atterri*, dit la légende — c'est-à-dire à Tadoussac, sans aucun doute. Ce mariage entre une princesse Peau-Rouge, fille de chef, et un homme blanc a été célébré, et le temps est venu où la vieille prophétie doit s'accomplir à Tadoussac. Le dernier de la race des Lenni-Lenape doit mourir ici.

C'est très long et très détaillé puisque la relation de la légende couvre 137 pages d'un volume in-octavo. Quoi qu'il en soit, les personnages qui sont présentés sont les suivants qui expliqueront en grande partie cette légende :

John Norton, écossais, un trappeur qui est ami intime du chef de la tribu indienne des Lenni-Lenape :

Le chef lui-même, qui est mourant d'une vieille blessure qu'il a reçue au cours d'une bataille qui s'est déroulée aux *Mamelons* entre ceux de sa tribu et les Montagnais et qui, au moment où il sentait sa fin approcher, a envoyé un courrier demander au trappeur Norton qui était aux Mamelons de venir à son chevet afin qu'il lui communique ses dernières instructions :

Une jolie femme indienne, descendante du peuple basque qui habitait le sud de l'Espagne et dont les voyageurs furent les premiers à atteindre l'Amérique, peu avant, dit-on, Christophe Colomb. Cette jeune femme, la dernière de sa famille, a été mariée en France, par le frère du chef de la tribu des Lenni-Lenape et de ce mariage est née une fille, Atla, qui est la jolie héroïne de la légende.

Parmi les autres personnages du *roman*, on remarque un vieux chef indien de la tribu des Mistassins à qui les Esquimaux ont coupé la langue et qui a été sauvé par le trappeur Norton; il est muet.

Au moment où la scène se passe, une grande bataille entre les Lenni-Lenape et les Montagnais se poursuit aux Mamelons pendant l'horreur d'un tremblement de terre et d'une éclipse de soleil. La terreur règne partout. Pendant la bataille et dans l'obscurité, le chef des Lenni-Lenape a, sans le savoir, tué son frère qui, hors de sa connaissance, était revenu de France avec son épouse basque. Au retour, le vaisseau qui portait ces derniers avait fait naufrage au Labrador et ils avaient été secourus par un parti d'Esquimaux qui les avait conduits jusqu'aux Mamelons où ils arrivèrent juste au moment où la bataille faisait fureur. Le frère se battit avec ses sauveurs et fut tué par le chef même qui était son frère; mais, avant de mourir, il avait sérieusement blessé son assassin.

Voilà que la princesse basque est devenue veuve; quelque temps après, elle donna naissance à Atla qui se trouvait sous le coup de la fatale prophétie. Plus tard la princesse fut sauvée de la mort par le trappeur Norton qui se mit à l'aimer de toute l'ardeur de sa

jeunesse. Ce dernier allait la marier quand la mort surprit la princesse. Mais avant de mourir, cette dernière laissa son héritage à sa fille : elle demanda à cette dernière de conquérir l'amour du trappeur et de se marier à lui afin de fonder une race nouvelle et belle.

Le chef eut vent de ce désir et des instructions données à Atla par sa mère mourante. Se sentant affaiblir par la blessure qu'il avait reçue à la bataille des Mamelons, il fit demander à son chevet le trappeur Norton et lui dit la terrible prophétie qui avait trait à l'extinction de sa race. Le chef se rappela que la prophétie spécifiait que si un enfant naissait d'un mariage d'une fille de sa race avec un homme de race blanche très pure, la prophétie ne se réaliserait pas. Le trappeur dut avouer qu'il n'était pas cet homme ; il dut résister aux désirs de son coeur. Mais Atla finit par triompher et il fut décidé de se rendre aux Mamelons où ils se marieraient. Mais, hélas ! au moment où la cérémonie du mariage allait s'accomplir, Atla mourut, réalisant la fatale prophétie.

Et voilà !

Les paisibles habitants de Tadoussac sont loin de se douter qu'un aussi sombre drame s'est passé au milieu de leurs rochers. Il faut s'attendre à tout dans ce pays tourmenté et mystérieux.

Mais quittons la légende pour la réalité. Sait-on que Tadoussac a failli, un jour, devenir une ville minière ?

Quand on quitte le hâvre de Tadoussac qui s'étend entre la Pointe-de-l'Islet et la Pointe-aux-Vaches et que l'on côtoie le littoral du fleuve, on arrive à une baie au fond de laquelle coule un ruisseau qui est aujourd'hui

desséché: c'est le ruisseau du Moulin Baude qui s'élevait ici autrefois et dont on ne voit plus aucune trace. Or, l'immense banc qui longe la baie a passé longtemps pour un banc de marbre dont on a beaucoup parlé. Ce banc est vertical et s'élève à une hauteur de 150 pieds. *"On pourrait à peu de frais tirer des milliers de tonnes de marbre de ce banc"*, avait déclaré un voyageur qui avait exploré l'endroit en 1826. A la vérité, cela n'était pas du nouveau, puisque Charlevoix qui avait débarqué en cet endroit en 1726, juste un siècle auparavant, alors que le vaisseau qui le portait avait mouillé dans la rade, dit quelque part: *"Tout ce pays est plein de marbre."*

Mais Charlevoix et le voyageur de 1826 s'étaient laissés tromper par la blancheur des rochers à cet endroit. Ce n'était pas du marbre. C'est cependant un carbonate de chaux très pur qui s'associe bien avec des gneiss. Arthur Buies rapporte qu'on l'a pris, un jour, pour du gypse dont on a fait du ciment parfaitement réussi.

Quoi qu'il en soit, quand on n'est pas prévenu, on s'y tromperait encore aujourd'hui et, comme Charlevoix, on est prêt à croire que ce coin du pays est taillé dans le marbre. Ces roches, par leur translucidité et leur éclatante blancheur adoucie par une nuance de rose tendre, sont d'une beauté sans égale. On dirait qu'elles éclairent tous les alentours.

Avant de laisser Tadoussac, n'oublions pas de mentionner le Parc. C'est un immense plateau qui commence au village et qui domine une partie de la rade et la Pointe-aux-Vaches.

Tout ce plateau surplombe l'eau de plus de cent

pieds. Il est recouvert d'un bois très touffu de gros sapins. Au bord, on y a disposé des bancs de bois. De cet escarpement la vue est incomparable. On voit à nos pieds le village, l'hôtel, la rade, la Pointe-du-Saguenay, la Pointe-aux-Vaches, la Pointe-Noire, la Pointe-de-l'Islet, l'estuaire du Saguenay, la Baie-Sainte-Catherine, le fleuve, aussi loin que la vue peut porter, et les îles qui le parsèment avec leurs phares. C'est un endroit où les poètes aimeraient à enfoncer leurs chevilles avec la cadence désirée. Tout y est grand, vaste : on s'emplit les yeux d'horizons et la poitrine de l'air pur et frais qui monte d'en bas ; et c'est toujours à regret que l'on quitte ces lieux où l'on plane comme en un rêve.

X

LE SAUMON DU SAGUENAY

L'établissement de pisciculture de Tadoussac — Lacs et rivières de pêche — L'élevage du saumon — Historique du saumon.

L'UNE des visites intéressantes à faire en arrivant à Tadoussac, c'est celle de l'établissement de pisciculture établi depuis 1875 en cet endroit.

Voici quelques notes qui feront connaître cette *industrie* du saumon du Saguenay :

L'établissement ichthyogénique de Tadoussac pour la reproduction du saumon existe depuis 1875. C'est un endroit des plus instructifs à visiter.

Le Saguenay, comme la Gaspésie, est le pays du saumon *(salmo salar)*. C'est le pays du saumon le plus aimé des pêcheurs et des gourmets. Nul poisson pour la beauté et le goût peut entrer en comparaison avec le saumon du Saguenay ; c'est le roi des poissons et son royaume, c'est le Saguenay. Ses teintes sont plus riches, plus variées que celles de n'importe quel autre saumon, de la Gaspésie ou d'ailleurs.

Sur le menu des plus grands hôtels d'Amérique toujours figure comme mets de luxe le *saumon du Saguenay,* et c'est le mets favori des touristes des somptueux bateaux de la *Canada Steamship Line Co.*

Parce qu'il est bon et beau, ce saumon est un poisson intéressant. On peut dire qu'il est un poisson d'eau douce. Il passe la première année de son existence, qui est très longue, continuellement dans l'eau douce, émigrant quelquefois à l'océan.

Le saumon habite de préférence dans l'embouchure des fleuves. Au commencement du printemps, les femelles remontent ces fleuves, suivent les rivières et vont déposer leurs oeufs dans des espèces de fosses creusées par elles dans le sable. Les mâles les suivent.

Les saumons suivent un certain ordre dans ces migrations périodiques. Une femelle, la plus grosse de la troupe, marche en tête ; les autres femelles la suivent, nageant deux à deux ; puis, viennent les mâles et ensuite les jeunes saumons.

Ils franchissent, dans cet ordre, des cascades et des digues, car ils peuvent faire des sauts de cinq ou six pieds de hauteur. On a vu des saumons réussir à franchir la passe aux saumons érigée sur la Rivière-à-Mars, près de la Baie des Ha! Ha!, district du Saguenay, laquelle passe a sept pieds de haut.

La vitesse avec laquelle nagent les saumons égale celle d'une locomotive de chemin de fer. Ils franchissent par seconde une distance d'environ vingt-quatre pieds. Cette célérité du saumon est due à sa conformation : sa queue large est une rame très puissante.

Les saumons vivent d'ordinaire d'insectes, de vers et de jeunes poissons. Ils s'élancent avec la rapidité de l'éclair sur les moucherons qui volent à la surface des eaux.

Le district de Québec est fécond en saumons : beaucoup de rivières qui coulent de Québec au Labrador,

d'un côté, et de la Baie-des-Chaleurs à Québec, de l'autre, foissonnent en saumons, comme en toute autre sorte de poisson au reste. Mais il n'est pas donné à tout homme qui pêche de prendre, sans coup férir, un saumon de quarante livres en ne faisant que voltiger sa mouche au-dessus des eaux de ces rivières. Un pêcheur de saumons doit avoir la vocation. Il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

Les endroits de pêche aux saumons, surtout dans le district du Saguenay, sont nombreux ; on n'a même que l'embarras du choix, pourvu que l'on se mette en route ; mais où sont les véritables pêcheurs de saumons ?...

Une fois rendus à Ttdoussac, pour y faire la pêche au saumon, vous avez le choix. Voici le Saguenay et le Saint-Laurent. Si vous êtes fatigués de capturer, à Tadoussac, des grosses truites saumonnées, et que vous aimiez prendre quelques centaines de frétillantes petites truites de rivières, vous n'avez qu'à promener votre mouche à la surface des eaux du Lac-aux-Canards, du Petit Saguenay, de la Rivière Saint-Jean ou du lac Kénogami. En temps propice, on peut remplir un canot de ces truites.

Dans le Saguenay même, on aimera toujours pêcher la grosse truite saumonnée.

On pêche le saumon surtout dans la rivière Sainte-Marguerite dont les eaux descendent au Saguenay.

A cause de notre climat froid, on ne peut pêcher à la mouche, en hiver, au Canada. Le temps de la pêche dure à peu près du 1er juin à la fin de septembre. On ne peut, d'après la loi, capturer le saumon après la fin de juillet. Le meilleur temps, pour cette pêche, s'étend du 10 juin jusqu'à la fin de juillet.

Dans le district de Québec, on peut prendre le saumon à la mouche dans la rivière Jacques-Cartier, près de Québec, dans la rivière Murray, à Charlevoix, dans la rivière Sainte-Marguerite, dans le Saguenay et aussi dans la rivière Bersimis, à vingt-six lieues plus bas que Tadoussac. La Bersimis fournit le plus gros saumon de la côte nord du Saint-Laurent, si ce n'est la rivière Moisie qui coule à peu de distance de là. A part ces rivières, combien d'autres peuplées de saumons, de moins grande taille, il est vrai, mais non moins agréables à prendre !

D'où vient le saumon ?

On peut dire que le berceau de la grande famille salmonidée, c'est la Baie-des-Chaleurs.

Il y a soixante-quinze ans, on prenait le saumon sur toute la côte nord à volonté. Les Indiens le capturaient à la *nigogne*, c'est-à-dire au harpon. Ils en capturaient par ce moyen des quantités énormes. Il n'y avait pas de lois de pêche alors pour restreindre le saccage des rivières.

Il y eut alors des pêches merveilleuses. On ne comptait plus les saumons capturés. Ce fut vers 1864 que l'on passât les premières lois protégeant cette pêche. On proscrivit la *nigogne* et on limita la capture à certaines réserves de pêche. Le saumon, qui avait commencé à dépérir, revint. En 1871, on adopta le système de louer les rivières à bail. Les stations de pêche accrurent une réelle valeur. Enfin, en 1873, on inaugura la pisciculture, mais ce ne fut qu'en 1875 qu'on introduisit dans les établissements ichthyogéniques des quantités d'*alvéoles* valant la peine. En 1877, l'inauguration de l'Intercolonial stimula le com-

merce du saumon et une maison de commerce, en six jours, expédia par cette voie ferrée, 80,000 livres de saumon canadien à New-York.

La bâtisse où l'on élève le saumon à Tadoussac, telle qu'elle est aujourd'hui, mesure 102 pieds de long par 31 de largeur et elle est construite à peu près à 200 pieds du quai. Elle compte dix *dalles* de six auges, chacune de vingt pieds de long. On y loge une moyenne de 3,500,000 *alevins* de saumon, 200,000 de truites et 150,000 de ouananiches.

Au mois de mai de chaque année, on capture, généralement à l'Anse-à-la-Barque, dans le Saguenay, et à la Pointe-Rouge, dans le fleuve, environ 600 saumons de seize livres et plus, jamais moins de seize livres. On enferme ces saumons dans l'étang ou réservoir qui se trouve en face du bâtiment de pisciculture ; ils y passent six mois. En octobre, on recueille les oeufs de ces saumons en les extirpant au moyen d'un procédé de pression sur tout le long du poisson. Ces oeufs sont déposés dans les grandes auges de la bâtisse où on les traite pendant tout l'hiver en les baignant fréquemment d'eau courante. Ils éclosent au printemps ; alors ils deviennent des *alevins* que l'on garde pendant sept semaines. Ils mesurent, au bout de ce laps de temps, environ un pouce. On place alors tous ces alevins dans des canistres à demi-remplies d'eau et l'on fait la distribution dans toutes les rivières du Saguenay et dans certains lacs de la région : le Lac-à-Gobeil, le Lac-Long, le Lac-Croche, le Lac Ha ! Ha ! Cette distribution se fait vers le milieu de juin. On en distribue, en particulier, 800,000 dans la rivière Sainte-Marguerite dont le club est à quinze milles de la mer.

Quant aux gros saumons de l'étang, une fois qu'ils sont débarrassés de leurs oeufs, au mois de novembre, on les lâche à la mer. On les remplace par d'autres au mois de mai de l'année suivante. A remarquer que le saumno ne donne des oeufs que tous les deux ans.

Le gérant actuel — en 1920 — de la saumonnerie, qui est sous le contrôle du gouvernement fédéral, est M. J.-N. Catelier qui a remplacé son père qui fut gérant de cet établissement pendant 26 ans. M. W. Gravel a été pendant 26 ans employé à la saumonnerie et pendant sept ans assistant-gérant. Il a démissionné de cette fonction en 1918, pour aller demeurer chez son fils, l'abbé Médéric Gravel, curé de la nouvelle paroisse de Port-Alfred, Baie des Ha! Ha!; il était un véritable expert en pisciculture. Il fut remplacé par M. J. Caron.

XI

LE SAGUENAY

En remontant le "fleuve aux eaux profondes" — Quelques particularités de ce coin de la nature laurentienne — Anses et caps.

NOUS sommes encore à Tadoussac. Montons d'abord d'un trait le Saguenay jusqu'à Chicoutimi; puis, le descendant, nous nous arrêterons plus longtemps aux quelques endroits d'importance pour les étudier plus en détail.

Celui qui écrit ces lignes a toujours été un fervent admirateur d'Arthur Buies; mais depuis qu'il a lu ce que Buies a écrit de Tadoussac, il a un peu moins d'estime pour la plume si alerte, si colorée de l'auteur du *Saguenay*. Arthur Buies, féru qu'il était de la Malbaie, a fait de Tadoussac une description aussi injuste que fantaisiste. Pour lui, Tadoussac n'a été qu'un "*roc nu, plein de trous et de bosses frissonnants aux vents du fleuve, qui abrite un reste de tribu indienne dans ses anfractuosités, quelques cottages dans ses replis et sur son dos et qui porte sur sa crête un hôtel fréquenté surtout par des Américains qui n'ont pas le courage de se rendre jusqu'au Pôle Nord et qui confondent Tadoussac avec une station du Groenland*".

Ce sont là, tout simplement, calomnies atroces, et

les centaines d'étrangers qui, chaque été, passent leurs vacances à Tadoussac auraient raison de demander à Buies de *retirer ses paroles,* s'il vivait encore.

Qu'il y ait à Tadoussac des crêtes, des trous et des bosses, c'est vrai. Mais ce sont toutes ces choses incultes qui forment les assises de Tadoussac qui, avec le fleuve, avec les grandes beautés du Saguenay, forment le pittoresque de Tadoussac. Tadoussac semble, aujourd'hui, le village le plus heureux de la terre, et, pourtant, il a une histoire: ce qui prouve encore une fois la vanité des adages de la sagesse des nations. Tadoussac a une histoire et même une longue histoire. Qui même veut faire l'histoire du premier siècle du Canada ne peut pas s'empêcher de parler longuement de Tadoussac. Mais l'historien particulier de Tadoussac, c'est assurément feu J.-Ed. Roy, l'auteur de *Au pays de Tadoussac*. C'est à Tadoussac que s'élève encore aujourd'hui la première église qui fut construite au Canada...

Quand notre bateau a quitté l'Anse-à-l'Eau, nous entrons dans le sombre Saguenay, le *fleuve aux eaux profondes*. C'est un gouffre profond taillé en plein granit, au sein d'énormes entassements de montagnes, "*par un terrible cataclysme qui remonterait aux plus lointaines époques*", dit Buies: "*par des causes naturelles*", soutient feu Mgr Laflamme.

A un demi-mille plus bas que Tadoussac, il y a l'Anse-à-la-Barque. En 1919, nous nous sommes arrêtés là et nous avons jeté notre ligne un tantinet. Nous prîmes sept superbes truites. C'est là que furent découvertes les épaves de la barque du sieur Roberval qui fit naufrage presque à l'entrée du Saguenay alors

qu'il tentait, avec ses hommes, de pénétrer dans cette mystérieuse rivière. Ils périrent seize.

Un peu plus loin que l'Anse-à-la-Barque, il y a une petite pointe de roche au pied d'un cap abrupt. Au milieu de la pointe, on voit une croix de bois rustique. Un jour, en remontant le Saguenay en chaloupe, nous avons débarqué sur cette pointe et nous sommes arrêtés au pied de cette croix entourée de cailloux. Nous avons déchiffré un nom — Dan Fraser — gravé au couteau sur une branche de la croix, et une date — 1877 — sur l'autre branche; alentour de la croix, il y a des petites fleurs bleues. Celui qui me conduisait, un jeune, me dit que, naguère, un homme est tombé du haut du cap sur la pointe et s'est tué. Ce doit être Dan Fraser. Nous n'en pouvons savoir plus long.

Puis, voici la Passe-à-Pierre où s'échoua, en 1910, le *Carolina,* de la Richelieu & Ontario, pendant la nuit. C'est entre la Passe-à-Pierre et l'Anse-Saint-Etienne que le Saguenay atteint sa plus grande profondeur, soit 148 brasses.

Plus bas, nous passons vis-à-vis le Petit-Saguenay, célèbre aussi par ses truites de forte dimension. Le Petit-Saguenay est aujourd'hui une paroisse: une petite paroisse de colonisation. Il y a un curé résident. C'est la plus jeune paroisse du Saguenay. On y fait de la colonisation intensive.

Avant le Petit-Saguenay, il y aurait eu à mentionner les Iles-Saint-Barthélemi et les Iles-Saint-Louis ainsi que l'Anse-des-Petites-Iles. Ces îles n'ont rien de remarquable, sinon qu'elles sont fort pittoresques.

A dix milles de Tadoussac, sur la rive sud-ouest, se jette dans le Saguenay la Rivière-Saint-Etienne. A

son embouchure, au fond d'une grande baie, s'élevait naguère un moulin appartenant aux MM. Price et tout un village qui l'entourait. En 1897, le feu ravagea cet établissement et, depuis, la chapelle abandonnée et les trois maisons les plus éloignées du centre sont, avec les restes d'un vieux quai, les seuls vestiges de ce que fut autrefois un petit village florissant. C'est dans les environs de l'Anse-Saint-Etienne que se capturent les plus grosses truites du Saguenay.

Continuons notre route.

A vingt-quatre milles de Tadoussac, sur la rive sud-ouest se trouve l'Anse-Saint-Jean, petite paroisse agricole et joli village situé à l'embouchure de la rivière du même nom. C'est un hâvre sûr, même pour les navires de gros tonnage. Un peu avant, nous passons l'estuaire de la Rivière Sainte-Marguerite, célèbre par ses saumons. Les plus éminents personnages de l'empire, y compris feu le roi Edouard VII alors qu'il était le Prince de Galles, y ont fait des pêches quasi miraculeuses. Cette rivière, à peu de distance de son embouchure, se divise en deux branches, l'une courant au nord-ouest, l'autre au sud-est. Le saumon monte dans les deux branches sur un parcours de plus de soixante milles. On a pris là souvent des pièces de trente-cinq livres. On a compté plus de cent saumons en traversant un seul étang. Outre le saumon, on peut pêcher, à la rivière Sainte-Marguerite, le *touladi*, le brochet, l'alose, le poisson blanc, la truite et la carpe ; c'est le paradis des poissons... et des pêcheurs.

Nous coupons ensuite la ligne d'ombre que projettent, à travers le Saguenay, les immenses et légendaires



La Bénédiction des Erables.
Collection du "Terroir".

caps Trinité et Eternité dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Peu après avoir dépassé ces caps, ne manquons pas d'admirer au passage, à notre gauche, le Tableau. C'est un immense pan de roc vif perpendiculaire et plan comme une ardoise. Naguère, du bateau, on pouvait lire une réclame commerciale écrite en blanc sur ce roc sombre : c'était l'annonce de la maison québecoise J.-B. Laliberté, marchand de fourrures.

La Nature probablement a eu horreur de ce sacrilège et s'est empressée d'en effacer les traces. La réclame n'est plus visible. La guerre, sans doute, a empêché les réclamistes de la bière Budwiser d'utiliser le Tableau pour lancer ce produit boche annoncé déjà partout *où la main de l'homme a mis le pied.* Espérons, ou plutôt n'espérons pas qu'ils se feront devancer par les *afficheurs* du cirage Jonas.

Nous parcourons ensuite quelques milles sans rencontrer d'endroits remarquables. Mentionnons toutefois la Descente-des-Femmes qui marque un arrêt sensible dans la succession des hauts rochers de la rive gauche, en descendant. La Descente-des-Femmes est un petit village de quelques maisonnettes de pêcheurs et de cultivateurs, ces derniers ayant réussi à mettre en culture les quelques rares plateaux qu'ont oublié de piétiner les monts qui fuient devant nous.

Quelle est l'origine de ce nom burlesque : *La Descente des Femmes ?* Voici la tradition :

Autrefois, du temps des sauvages, un parti de ces derniers pêchait le saumon au bord de la rivière ; le campement où ils avaient laissé leurs "squaws" était en arrière, dans l'intérieur ; les sauvagesses, le midi,

appartenait à "Lunch" aux pêcheurs et pour arriver à la berge elles avaient à descendre un haut plateau; elles y allaient de cœur-joie en se... laissant aller jusqu'en bas: c'était la descente des femmes.

Maintenant, remplacez les lettres minuscules par des majuscules. O mystère de l'origine des noms géographiques!

Plus loin, sans la voir cependant, nous passons vis-à-vis une petite paroisse de colonisation qui a son curé résident depuis une quinzaine d'années: c'est Saint-Félix-d'Otis ou Lac-à-Caille.

Pour l'heure, maintenant, nous longeons une série de petites rivières: l'Anse-aux-Sables, puis les Anses à-Xavier, à-Théophile et plusieurs autres de moindres dimensions. Ce sont toutes d'excellentes places pour la pêche à la truite de mer. Le bateau file et nous n'avons pas le temps de nous y arrêter.

Au nombre des caps que l'on admire le long du Saguenay, à part les caps Trinité et Eternité, signalons le Cap-Diamant, le Cap-Rouge, le Cap-Saint-Joseph, le Cap-à-l'Ouest, le Cap-à-l'Est... où les citoyens de Chicoutimi vont prochainement élever une immense croix.

Enfin, voici dans le lointain la fameuse Baie des Ha! Ha! qui a deux lieues de profondeur par une lieue de largeur; c'est un vaste port où le mouillage est partout sûr pour les navires aux plus forts tonnages. Au fond, Saint-Alphonse, Saint-Alexis et Port-Alfred: les deux premières, berceau du diocèse de Chicoutimi, la dernière, Benjamin des paroisses du comté de Chicoutimi, antithèse qui ne manque pas de frapper l'observateur: les deux aînées et la *petite dernière* dans ce même coin radieux des montagnes saguenayennes. Nous

voyons de loin, entre Port-Alfred et Saint-Alphonse, la Rivière-à-Mars qui a son embouchure dans la baie : c'est l'une des rivières à bon droit les plus renommées pour la pêche aux saumons. Le droit d'y faire la pêche a été exclusivement concédé aux MM. Price, par le gouvernement.

Après une escale au quai de Saint-Alphonse — ou Bagotville — tout au fond de la baie, notre bateau rebrousse chemin et, bientôt sort de la baie et reprend sa route vers Chicoutimi.

Puisque nous sommes en train de découvrir le Saguenay, disons que vingt-cinq rivières, dont douze navigables en canot, se jettent dans la rivière Saguenay. Signalons la Rivière Saint-Jean, la Rivière Eternité, la Rivière Sainte-Marguerite, la Rivière-à-Mars, les Rivières-à-Pelletier, aux-Outardes, du-Caribou, Valin, Chicoutimi et combien d'autres.

Ce voyage sur le Saguenay est un enchantement continuel. Pendant plus de cinq heures, nous admirons les plus troublants paysages que l'homme puisse connaître.

De toutes parts surgissent, de chaque côté de nous, de gigantesques profils de pierre, des figures énigmatiques et colossales. Des rochers monstrueux se succèdent dans des attitudes de sphinx de bronze vert, tandis que d'autres semblent dormir paresseusement à l'abri de grands bois de sapins et de bouleaux. Plus loin, de l'avant du bateau, des rochers s'égrennent ou semblent se courir sans pouvoir jamais se rattraper. Le long de ces murailles, vertes ou brunes, se détachent de blanches mouettes qui tourbillonnent, pareilles à une neige vivante, dans la transparence ombrée de l'atmosphère.

Un calme délicieux baigne toutes choses, et les petites houles, autour du bateau, semblent se masser pour rouler ensemble par grandes ondes lentes et pacifiques. Quelques fois, malgré la trépidation du bateau, on dirait celui-ci immobile, n'osant avancer plus loin dans les méandres de ces sublimes montagnes ; la fuite incessante des rochers qui, l'un après l'autre, passe en défilé d'ombres silencieuses, nous indique que nous avançons... Nous avançons, en effet : les noires murailles de pierre s'écartent, s'abaissent, s'évanouissent en arrière de nous. Quelquefois, les monts verts sont riches d'essence capiteuse ; le plus souvent ils sont rigides, dénudés ; peu ou point d'arbres, ou bien des petits sapins souffreteux, avec des contorsions d'infirmes et, çà et là, de rares taillis pareils à des témoins mélancoliques qui gémissent sur la désolation d'alentour.

Mais nous avançons, coupant la ligne d'ombre des grands monts, à intervalles réguliers, ou traversant des taches ensoleillées où les petites vagues brillent comme des fusées blanches... Nous avançons. Nous venons de passer la baie de la Rivière-aux-Outardes, sur la rive gauche ; nous voyons aussi briller dans un vallon le clocher de l'église de Saint-Fulgence et les maisons du village qui se tassent alentour.

Nous venons de laisser le fond de cet entonnoir si savamment décrit par le regretté géologue, feu Mgr J.-C. K.-Laflamme, qui fut chargé, un jour, par la Commission Géologique du Canada, de déterminer les limites du silurien inférieur du haut-Saguenay et qui a observé avec intelligence tous les détails orographiques de cette immense et sauvage région.

On sait que Arthur Buies et plusieurs géologues,

entre autres M. Alph. Dumais, de Roberval, qui a fait des études sérieuses à ce sujet, affirment que le Saguenay s'est ouvert tout d'un coup, la croûte terrestre s'étant brisée sous l'influence des forces internes de notre globe, ou plutôt sous l'action d'un cataclysme sismique. Cette théorie est la plus populaire, mais elle ne fut pas celle de feu Mgr Laflamme qui veut que le Saguenay ait été formé, avec les siècles, par l'écoulement lent et progressiste du trop plein du lac Saint-Jean qui devait alors drainer une surface très étendue ; alors, l'écoulement des ondes se creuse un chemin et cela d'autant plus profondément que la masse d'eau était plus considérable et que son passage au même endroit fut plus prolongé...

Si nous voulons faire connaître moins scientifiquement aux étrangers la rivière Saguenay, nous dirons que cette rivière sort du lac Saint-Jean par un double canal dont un bras s'appelle la Grande-Décharge et l'autre la Petite-Décharge ; que ces deux bras séparés par l'Ile d'Alma se confondent, trois lieues plus loin, alors que commence la rivière qui prend son cours régulier à sept milles au-dessus de Chicoutimi pour le poursuivre jusqu'à Tadoussac, après avoir parcouru une distance de quarante lieues ; nous ajouterons enfin que Saguenay est un mot dérivé de la langue montagnaise qui veut dire : *fleuve aux eaux profondes*...

Enfin, nous arrivons à Chicoutimi.

Chicoutimi ! *"lieu remarquable pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages."* C'est ainsi que le Père Lejeune désigne Chicoutimi dans ses *Relations*.

Nous parlerons plus en détail de Chicoutimi dans un chapitre subséquent, car avant d'y arriver, nous devons rebrousser chemin quelque peu pour admirer minutieusement les fameux caps Trinité et Eternité.

XII

LES GEANTS DE PIERRE

Les caps Trinité et Eternité — La légende du Cap-Trinité — Notre-Dame-du-Saguenay — La statue du cap.

QUAND le bateau contourne la petite baie que la nature a tracée au pied du Cap-Eternité, la sirène lance un long hurlement qui semble effrayant dans le lourd silence qui pèse sur ce coin de la nature saguenayenne. Aussitôt, le cri de la sirène monte vers le ciel, puis, retombant, il va frapper à toutes les saillies des deux géants de pierre ; il s'éparpille en mille ondulations dans l'espace silencieux... puis, durant une minute, l'écho se promène d'anse en anse, roule de crête en crête, de rocher en rocher, descend au fond des ravins, puis remonte encore, s'affaiblissant toujours, s'arrêtant tout à coup, accentuant davantage le solennel silence.

L'on compte et l'écho répète souvent, par les temps calmes, vingt fois le cri du sifflet du bateau.

Le Prince de Galles, feu Edouard VII, en 1860, fut comme assourdi par l'écho d'un coup de canon qu'il fit tirer de la goélette qui le portait vers la rivière Sainte-Marguerite où il allait faire la pêche au saumon. Le Cap-Eternité est le pic le plus haut des rives saguenayennes ; il mesure 1,800 pieds au-dessus du niveau de

la mer basse. La baie qui est au pied mesure à peu près un mille de long par un mille de largeur. Au fond, se jette la petite rivière Eternité à peu près asséchée aujourd'hui. Autrefois, la Baie-Eternité était un endroit de prédilection pour les caribous qui descendaient le long de la rivière prendre dans le Saguenay leur bain d'eau salée.

Au sommet de la première des trois immenses collines qui forment le cap Trinité, on voit la fameuse statue de la Vierge *Notre-Dame du Saguenay*. L'érection de cette statue date de 1881. Elle fut érigée le 15 septembre. M. Chs-Napoléon Robitaille, voyageur de la maison Garneau et Fils, de Québec, l'un des premiers voyageurs de commerce qui visitèrent le Saguenay, fut atteint, un jour, d'une maladie incurable. Il fit voeu que, s'il vivait encore dix ans, il élèverait une statue à la Vierge au Cap-Trinité. M. Robitaille vécut encore dix-huit ans. Il réalisa son voeu. L'inauguration de la statue donna lieu à une fête somptueuse que présida S. G. Mgr Racine, premier évêque de Chicoutimi.

La statue a vingt-cinq pieds de hauteur et elle est recouverte de plomb. En 1905, on s'aperçut que la statue menaçait ruines. Un comité de citoyens de Chicoutimi s'organisa et résolut de la réparer. Mais le projet ne se réalisa qu'en 1913. Sur le deuxième échelon du Cap Trinité, jusque vers 1900, on voyait une croix ; mais cette croix est tombée de vétusté depuis.

Ce cap Trinité aux trois gigantesques échelons, comme toutes les merveilles de la nature, a sa légende qui ne le cède en rien à celle des menhirs de la Bretagne.

Voici cette légende telle qu'elle a été racontée dans *L'appel de la Terre* (1).

" *C'était un beau soir d'été, voilà des siècles. Le Saguenay est plein des feux mourants du soleil qui se couche derrière les Laurentides. Alors, le Saguenay, plus qu'aujourd'hui encore, vibrait avec amour à tous les bruits de la Nature et, ce soir, tout chante sur la terre comme tout sourit dans les cieux... Donc, c'est un soir d'été, voilà des siècles... Deux nacelles s'avancent, silencieuses, sur les flots qui s'en vont là-bas d'où nous venons... Ce sont deux canots d'écorce tels que les Indiens les façonnent encore aujourd'hui; chacun d'eux est monté par deux hommes qui battent les flots en cadence. Tous quatre sont enfants des bois et ils s'abandonnent, ce soir, aux charmes de leur éternel rêve...*

" *Tout à coup, nos Indiens arrivent aux pieds de deux caps qui font la nuit de leurs ombres immenses; entre les deux caps, il y a une anse arrondie et coquette.*

" *Les canots glissent, plus rapides; coupant la ligne d'ombre que projettent les caps, ils viennent s'échouer dans la baie. Les canots sont vite couchés sur la grève où ils semblent déjà dormir et, bientôt, s'élèvent vers le ciel les flammes d'un grand feu de sapin. Les quatre Indiens, disposés à l'entour du foyer, regardent longtemps, rêveurs, les "rougeoiments" de la flamme et les spasmes des tisons qui se tordent dans les cendres ardentes... Approchons-nous de ces hommes austères, premiers habitants de ces farouches solitudes et prêtons*

(1) **L'Appel de la Terre**, roman canadien par Damase Potvin, l'auteur du présent ouvrage. **L'Appel de la Terre**, dont la scène se passe au Saguenay, est épuisé aujourd'hui.

l'oreille à leur discours; l'un d'eux parle. C'est le plus jeune.

"Œil de Hulotte", dit-il à son voisin, vieillard aux regards étincelants, "voudrais-tu nous dire, en ta haute sagesse, ce que t'apprirent, aux jours de ton jeune âge, les anciens de notre valeureuse tribu sur ces sombres lieux où nous sommes cette nuit?"

"Pied-de-Perdrix", dit le vieil Indien, "je veux bien raconter au fils de mon frère ce qu'aux jours de ma jeunesse j'appris de ces lieux. Ecoute. C'était aux premières heures de ce monde: l'Etre Suprême que nous craignons tous avait noyé tous les mauvais manitous dans ce fleuve qui roule ses flots à nos peids. Mais un encore, un démon, plein de rage, se débattait toujours dans l'abîme, voulant, invincible orgueilleux, reconquérir ce trône du monde qui l'avait rendu si jaloux aux jours de sa gloire. C'est ici même, en cet endroit, mon fils, que le bras du Tout-Puissant avait lancé, à travers les espaces, ce monstre orgueilleux qui ne cessait de vomir sa haine dans le fleuve devenu son cachot.

"Or, un clair matin, un géant merveilleux s'en vint chasser ici; c'était Mayo, notre premier ancêtre. Il était grand comme l'un des pins qui couronnent le sommet de ces caps et il était si fort qu'il arrachait de ses bras nerveux les plus puissants sapins de nos forêts... Depuis deux jours entiers, Mayo, parti de cette baie, là-bas, où l'astre qui nous éclaire va bientôt surgir, poursuivait sa course et, pour la dernière fois, l'aube allait blanchir l'horizon avant qu'il n'arrivât dans son domaine de chasse. Que voit-il soudain? Devant lui, le fleuve en courroux se soulève par bonds furieux et il

agite ses flots comme sous les efforts de l'ouragan dans les bois de tes pères... Et le canot de Mayo ne veut plus avancer. Le père de nous tous avait reçu du Très-Haut une promesse solennelle. Dans ses instants de détresse, il n'avait qu'à crier vers lui pour éprouver aussitôt les effets de son bras vengeur. Le Sublime Chasseur jette un cri vers le ciel et il s'apprête à dompter le monstre qu'il cherche à distinguer au milieu du fleuve. Enfin, il aperçoit sa face grimaçante et il voit sa tête affreuse qui se dirige vers lui. Mayo nage avec vigueur vers la rive. Tout à coup, le monstre fait un bond et s'élance sur le canot du géant. Mais Mayo l'attend; à cet instant une force surnaturelle se glisse dans ses veines; il saisit la bête au vol et la prenant par la queue, il la fait tournoyer au-dessus de sa tête, puis lui brise le front sur le mont qui s'élève ici. Le démon n'était pas encore sans mouvement; pourtant cette tête endurcie avait broyé la roche, faisant au flanc du cap une large échancrure... Par trois fois l'impitoyable chasseur battit ainsi de la tête du monstre le grand mont blessé... Et voilà, mon fils, la raison de ces trois larges entailles que tu vois dans ce cap au sommet duquel, depuis, aucun arbre n'a poussé."

"Ainsi parla Oeil-de-Hulotte; puis aux pieds du cap immense dont le dernier écho venait de répercuter la voix sonore du chef, le silence se fit. Le feu de sapins s'éteignit et les rêves vinrent bientôt errer sur ces grèves sauvages jetant l'oubli sur le merveilleux récit..." (1).

(1) Cette légende a été dite en de beaux vers classiques par Derfla — l'abbé Alfred Tremblay — dans l'**Oiseau-Mouche**, publié au séminaire de Chicoutimi.

Le Cap Eternité est plus haut que son frère, le Trinité; ses flancs, perpendiculaires, du haut en bas, sont abrupts, parsemés de rochers en saillie; son sommet est couronné d'une épaisse chevelure de sapins.

En face de ces deux caps, de l'autre côté de la rivière, par un contraste frappant dans ces lieux d'aspect si tourmenté, il y avait, naguère, un minuscule chantier de bois avec un petit moulin à bardeaux...

Et ceci nous rappelle cette aventure de Jean-Jacques Rousseau qui s'en était allé rêver, un jour, dans un lieu écarté et sauvage où il croyait bien être le premier être humain à parvenir là. Le célèbre philosophe rêvait tout à son aise quand il entendit, soudain, derrière un rideau épais de feuillage, le bruit d'un tic-tac régulier. Surpris, il s'avance derrière le massif de feuilles et il aperçoit, au milieu d'un champ... un moulin à carder la laine.

La petite baie Eternité est très profonde et n'importe quel navire peut y mouiller en parfaite sécurité. Au fond de cette baie, l'on ne voit pas le Saguenay et l'on se croirait au bord d'un lac entouré de hautes montagnes.

Nous ne pouvons pas quitter le Cap Trinité sans rappeler les beaux vers écrits à son sujet par Charles Gill, poète et peintre canadien-français, l'une des victimes de l'épidémie de grippe espagnole en 1918, décédé à Montréal, au mois d'octobre de cette année terrible. Charles Gill avait commencé un poème qui devait comprendre trente-deux chants et qui était intitulé *Le Cap-Eternité*. Ce poème est inachevé: il ne compte que douze chants et quelques bribes des autres. Son chant sur le Cap-Eternité est de toute beauté:

Fronton vertigineux dont un monde est le temple,
C'est à l'éternité que ce cap fait songer;
Laisse en face de lui l'heure se prolonger
Silencieusement, ô mon âme, et contemple.

Témoin pétrifié des premiers jours du monde,
Il était sous le ciel avant l'humanité,
Car plus mystérieux que dans la nuit de l'onde
Où sa base s'enfonce, il plonge dans le temps:
Et le savant pensif qui marque nos instants,
N'a pu compter son âge à l'aune des années.

Les caps Trinité et Eternité sont à une distance de quarante-et-un milles de l'embouchure du Saguenay.

XIII

CHICOUTIMI

La "Rivière du Nord" — Histoire en raccourci — Les Rois du Saguenay — L'exploitation de la forêt — La colonisation.

Le croirait-on? Chicoutimi est aux portes de Québec; n'en déplaise à ceux qui continuent de confondre Chicoutimi avec Rimouski. En effet, étant donné que Chicoutimi est situé sous le 48° 25' 5 de latitude nord et Québec à peu près sur le 47° et sur la même ligne longitudinale, il se trouve que Chicoutimi est, en droite ligne, à 110 milles au nord de Québec. Cent dix milles, qu'est-ce dans notre immense pays? Chicoutimi est le chef-lieu du comté de ce nom. La fondation de cette intéressante petite ville date de 1840. Autrefois, à partir de Tadoussac jusqu'à Chicoutimi, inclusivement, tout appartenait à M. Price, comme on disait simplement. Les moulins Price donnaient le pain quotidien à presque toutes les familles de la région. A Tadoussac, quai, villas, bateaux, goélettes, hôtels, tout appartenait à M. Price; à Grande-Baie, à Bagotville, quais et moulins à M. Price; à l'Anse Saint-Etienne, à Saint-Etienne, à Sainte-Catherine, à M. Price. C'était le roi.

Aujourd'hui, l'ancien *Royaume de Saguenay* a

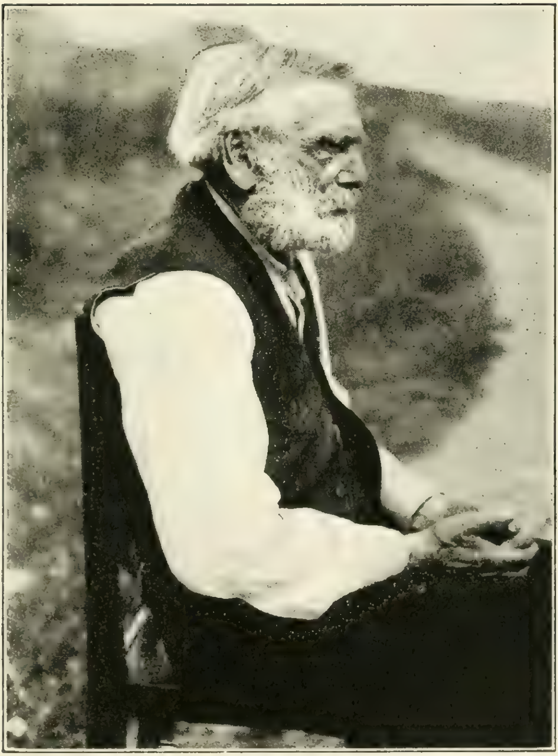
changé de roi, et, cette fois, c'est un roi de notre race. En effet, à Chicoutimi, à Bagotville, à Grande-Baie et partout, dans la région, moulins, bateaux, maisons, ponts, chemins de fer, quais, tout appartient à M. J.-E.-A. Dubuc.

Aux tout premiers jours de sa découverte, Chicoutimi semble avoir eu une importance bien modeste. La mission de Chicoutimi se confondait alors avec celle de Tadoussac ; elle n'était qu'un *pied de portage* et, à l'instar de la plupart de nos villes, Chicoutimi n'a pas même eu l'honneur d'avoir été une bourgade sauvage. Les premiers registres de Chicoutimi semblent avoir été tenus par le Père Louis-André, de 1703 à 1709 et, après un intervalle d'une douzaine d'années, par le Père Laure qui, d'après Buies, semble y avoir résidé et y avoir construit une chapelle sur les hauteurs du Portage. Donc, avant 1840, il n'y avait à Chicoutimi qu'une mission où se rassemblaient les sauvages de retour de leurs chasses et un poste à l'usage de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Mais la situation avantageuse de ce poste frappa les explorateurs, les marchands de bois et les sociétés de colonisation.

Les uns et les autres firent des tentatives pour faire de Chicoutimi autre chose qu'un *pied de portage*. La transformation s'est faite, mais à peu près seule, par l'initiative privée, à travers les obstacles de toutes sortes qui, lit-on quelque part, "*auraient pu rebuter n'importe qui, excepté un Canadien français.*

Mais il faut avouer que le commerçant de bois eut une grande influence dans la fondation et les développements de Chicoutimi. En 1842, arrivait à Chicou-



Type de vieux Canadien, M. Mailloux, des Eboulements.
Collection Marius Barbeau, Ottawa.

timi le légendaire Peter McLeod, employé supérieur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il obtint la permission d'y fonder un établissement pour l'exploitation du bois très riche qui couvrait toute la région. McLeod reconnut la supériorité des forces hydrauliques de la Rivière Chicoutimi et il y construisit, en 1847, des moulins qui, agrandis d'années en années, devinrent les grandes scieries que nous y voyions encore il y a une quinzaine d'années, qui furent le germe du village de Chicoutimi, les causes de la ville d'aujourd'hui, et qui sont remplacés, à présent, par les usines à pulpe contrôlées par M. Dubuc.

Aujourd'hui, la Compagnie Price songe à établir, de nouveau, de grands moulins à l'endroit à peu près où s'élevaient les anciens; ce serait un retour du passé ou plutôt une répétition dans l'histoire du Saguenay.

Autour des premiers moulins construits par McLeod, un village d'ouvriers s'organisa et s'agrandit d'année en année. Il devint le village de Chicoutimi.

Après McLeod, un autre personnage important entra en scène qui, ainsi que ses fils qui lui succédèrent, jouèrent un rôle prépondérant dans l'histoire de Chicoutimi: ce fut M. William Price, fondateur de la maison Price. La *Société des 21* s'entendit avec lui pour l'exploitation des forêts du haut et du bas Saguenay. Plus tard, à la suite de malheurs répétés, la plupart des membres de la *Société des 21* vendirent leurs parts à M. Price qui était le créancier de la société. Celui-ci, jusqu'alors, n'avait pas encore pénétré à Chicoutimi; ses moulins avaient été établis à Petit-Saguenay, à l'Anse Saint-Etienne et à Tadoussac. Mais après la mort de Peter McLeod, M. William Price fut

nommé curateur des biens de McLeod à Chicoutimi ; il les administra jusqu'à ce qu'ils fussent vendus en 1861. En 1868 fut fondée la Société Price Brothers and Co.

Jusqu'en 1896, les moulins Price furent les industries maîtresses de Chicoutimi. Ils furent remplacés par les usines de pulpe actuelles ; grâce à ces industries qui présidèrent au développement de Chicoutimi depuis sa fondation, on peut donc considérer Chicoutimi comme une ville industrielle. Les diverses péripéties de la formation et des développements de Chicoutimi évoluèrent autour de ces industries.

Au point de vue canonique, Chicoutimi fut fondé en 1842. Après l'apostolat des Pères Jésuites, Chicoutimi ne fut plus visité qu'une fois par année par les prêtres séculiers vu qu'il n'y avait, à Chicoutimi, qu'une mission pour les sauvages. La colonie qui s'était établie à Grande-Baie avec les *Vingt-et-un* et dont les membres venaient de Charlevoix souffrirent beaucoup de l'absence des secours religieux. En 1839, M. Decoigne, curé de la Baie-Saint-Paul, et M. Lévesque, curé de la Malbaie, vinrent donner une mission à leurs anciens paroissiens. La mission se renouvela en 1840, 1841 et 1842. A la suite de la mission de 1842, par M. Bourret, nouveau curé de la Malbaie, ce dernier représenta à l'évêque les besoins pressants d'un curé dans cette région. Le 2 novembre de la même année, M. l'abbé Charles Pouliot arriva à la Baie des Ha! Ha! avec des lettres de mission. Il fut le premier curé résident de la mission. Il resta à la Grande-Baie jusqu'en 1844 alors qu'il fut remplacé par les RR. PP. Oblats : Honorat, Durocher, qui fut le premier curé de Saint-Sauveur, Québec, Bourassa et Fisette, qui étaient autorisés à fonder, au

Saguenay, une mission de leur ordre. Ils firent construire une chapelle à Saint-Alphonse et une autre à Chicoutimi. Cette dernière fut bénite le 17 janvier 1845. Ce fut la première chapelle construite à Chicoutimi. Alors, la population du Saguenay était de 3,000 âmes dont 600 à Chicoutimi. Les développements furent ensuite très rapides. De 1842 à 1912, 41 paroisses ont été érigées canoniquement avec registres. En 1878, l'organisation de la hiérarchie dans l'Eglise de Chicoutimi atteignit son plein épanouissement et M. Dominique Racine, troisième curé de Chicoutimi, était sacré premier évêque du nouveau diocèse. Lui seul fonda dix paroisses, le Séminaire, l'Hôtel-Dieu, le Couvent du Bon-Pasteur, le Couvent des Ursulines de Roberval, etc. Le deuxième évêque fut Mgr L.-N. Bégin, aujourd'hui le vénérable cardinal de l'Eglise métropolitaine de Québec, et le troisième est S. G. Mgr Labrecque (1920).

De 1847 jusqu'à présent, il y eut neuf curés à Chicoutimi.

L'histoire politique de Chicoutimi a varié suivant les remaniements successifs de la carte électorale. Nommons seulement les premiers représentants de Chicoutimi aux diverses Chambres: à la Chambre Haute: Pascal de S. La Terrière, en 1856; à la Chambre des Communes: P.-A. Tremblay, en 1879: à l'Assemblée Législative: P.-A. Tremblay.

C'est à Chicoutimi qu'en 1845 fut érigée la première municipalité qui se soit vue au Saguenay. Cette municipalité comprit d'abord les townships Chicoutimi, La-Terrière, Simard et Tremblay, c'est-à-dire Le Grand-Brûlé et Sainte-Anne. En 1855, le comté de

Chicoutimi est érigé en municipalité comme chef-lieu. En 1863 est organisée la première corporation du village de Chicoutimi et M. Jean Guay est le premier maire. En 1879, Chicoutimi entrait dans la liste des villes canadiennes.

En 1911, d'après le dernier recensement, la population de Chicoutimi était de 5,880, l'augmentation à partir du recensement précédent ayant été de 2,054.

Voilà l'histoire de Chicoutimi en raccourci : quelques notes seulement, pourrions-nous dire plus précisément. Ces notes imparfaites sont cependant suffisantes pour nous faire voir l'énorme travail de développement qui s'est accompli, dans cette région lointaine, depuis 1842, époque de la Réserve, jusqu'à 1919, un peu plus que cinquante ans, alors que l'on voit Chicoutimi tel qu'il est aujourd'hui — en 1920.

XV

DANS LES LAURENTIDES

Le retour par la voie ferrée — L'ancien "grenier" de la province de Québec — Le premier résident du Lac Saint-Jean — Trois "spécialités" — Le long de la rivière Batiscan.

SI le touriste veut faire le tour complet du Saguenay, une fois arrivé à Chicoutimi, il lui faudra revenir par l'autre côté du rideau, traverser, en chemin de fer, la belle et grasse vallée du Lac Saint-Jean et franchir la partie la plus pittoresque des Laurentides par ce que l'on appelle à Québec les forêts du Nord.

Le train est parti, le matin, de Chicoutimi, et, deux heures après, à Saint-Gédéon, nous apercevons un coin bleu du lac, l'ancien lac Picouagami — qui veut dire: *lac aux rivages plats*. A sa vue, l'on doit redire le cri d'admiration qui s'échappa des lèvres de l'héroïque Père DeQuen et de ses compagnons quand, en 1647, descendant de Chicoutimi par la Belle-Rivière, ils aperçurent la belle nappe bleue s'irradiant des feux d'un beau soleil de septembre.

Nous entrons dans un pays privilégié où la variété et la pureté des paysages, larges et nuancés, sont presque aussi légendaires que la richesse de son sol. C'est

un pays qui s'étend en horizons qui donnent à l'oeil des joies sans cesse renouvelées et à l'âme des leçons de beauté sereine. En cet au delà lointain des Laurentides, le sol a été marqué de l'empreinte de notre survivance française qui s'est inscrite dans les plaines et dans le coeur des hommes, et l'on sent que cette survivance fut patiente, mesurée, eurythmique. Comme dans les centres agricoles de notre *Pays de Québec* — comme appelait Louis Hémon notre province — on sent que ceux qui vivent là ne se plient pas à l'incohérence des brusques bouleversements. Tout, ici, comme partout au *pays de Québec*, s'accomplit selon la courbe d'une évolution harmonieuse.

Depuis Chicoutimi le train a traversé Jonquière, Saint-Bruno, Hébertville-Station.

Jonquière — Saint-Dominique — est dans le comté de Chicoutimi. Jonquière s'écrit sans *s*; c'est le nom du seizième gouverneur de la Nouvelle-France, mort à Québec en 1752. C'est une petit ville très prospère, fondée en 1866. C'est le centre de la région industrielle du Haut-Saguenay. Là fleurit l'industrie de la pâte de bois. La population de la ville et de la paroisse — en 1920 — est 'environ 6,000 âmes; elle augmente considérablement chaque année.

A un demi-mille de la ville, se trouve un fort pouvoir hydraulique situé sur la Rivière-au-Sable, l'un des tributaires du lac Kenogami. La Cie Price Bros a établi là des moulins très considérables à pâte de bois, à carton et à papier à journaux. Un village que l'on a appelé Kenogami s'est formé autour de ces usines et ce village deviendra vite une belle ville. Non loin de là, on a commencé, en 1920 même, l'établissement d'une autre

ville industrielle qui s'appellera la ville de Saguenay, grâce à l'agrandissement considérable des moulins Price.

Jonquière, Kenogami et Ville de Saguenay sont destinés à devenir la région la plus intensément industrielle non seulement du Saguenay mais du district de Québec et même de la province.

Après avoir traversé deux petits villages formés de quelques maisonnettes d'ouvriers construites autour de moulins à scie, le train arrête à Saint-Bruno que nous ne voyons guère et qui est une paroisse essentiellement agricole, puis Hébertville-Station où fleurit le commerce qui nourrit toutes les paroisses d'alentours que le chemin de fer du Canadien-Nord ne peut pas atteindre. Au point de vue canonique, Hébertville-Station s'appelle Saint-Wilbrod : la paroisse a été fondée en 1911.

A trois lieues d'Hébertville-Station se trouve le village d'Hébertville. Hébertville est la plus ancienne paroisse du Lac-Saint-Jean ; c'est le berceau des 36,000 habitants qui peuplent aujourd'hui cette région. L'hon. M. Boucher de LaBruère, en 1880, a publié des lettres intéressantes sur la région du Lac Saint-Jean et, en porticulier, d'Hébertville. L'ancien surintendant de l'Instruction Publique était alors rédacteur du *Courrier de St-Hyacinthe* qui publiait ses lettres.

Et voici le train à Saint-Gédéon, d'où nous apercevons pour la première fois le lac.

Saint-Gédéon est dans le canton Signaï et le village est à un mille de la gare. La paroisse, essentiellement agricole, a été fondée en 1864. Près de la gare est établi depuis 1910 un important moulin de la Cie Price Bros. C'est à Saint-Gédéon que demeure M. Jos.

Girard, le député du district de Québec qui, à part sir Wilfrid Laurier, a représenté le plus longtemps son comté aux Communes. M. Girard a, en effet, représenté le comté du Lac Saint-Jean pendant plus de seize ans. Il a été battu en 1917 par le Dr Edmond Savard, de Chicoutimi, qui est le député actuel (1920). M. Emile Moreau, de Peribonca, est le député du comté au Parlement de Québec.

Dans cette partie du Lac-Saint-Jean, à l'intérieur des terres ou de l'autre côté du lac, nous ne voyons pas Saint-Joseph d'Alma, Saint-Coeur-de-Marie, Saint-Henri-de-Taillon, puis, du côté opposé du lac, Péribonca, Mistassini, Saint-Méthot, Normandin, Sainte-Lucie-d'Albany, Saint-Félicien, Saint-Prime, et ensuite Roberval où le touriste arrivera tout à l'heure.

Après Saint-Gédéon, le train franchit Saint-Jérôme, la paroisse la plus véritablement agricole de la région. On longe le beau *Rang du Poste* et l'on arrive aux bords de la rivière Métabetchouan que le train franchit sur un magnifique pont en fer. L'endroit est, ici, prodigieusement pittoresque. Sur la pointe qui forme l'estuaire de la rivière et la rive est du lac, nous voyons se dresser une grande croix de bois rustique. Elle fut plantée là en 1900 pour perpétuer l'établissement du plus vieux poste de la région, le point précis où, en 1646, fut dite par le Père DeQuen, découvreur du lac Saint-Jean, la première messe dans ces solitudes profondes. Puis, par les lacets d'une route d'un pittoresque achevé, tantôt traversant des vallons profonds et perçant des collines superbes, tantôt presque sur les sables fins des grèves du lac, après avoir traversé le Rocher-Percé, La-Martine, le Petit-Québec et le Petit-Montréal, petits

villages de quatre ou cinq maisons, nous arrivons à Chambord. C'est ici, qu'en venant de Québec, par le chemin de fer, nous apercevons pour la première fois le lac, à travers une éclaircie de taillis que l'on traverse pendant près d'une heure. Le sifflet de la locomotive vient-il de nous annoncer Chambord que nous apercevons, d'un seul coup d'oeil, toute la nappe bleue du lac. Au bord de cette nappe bleue s'étend une grande île toute cultivée. Et le lac apparaît comme une rivière qui ceinturerait l'île. C'est le vestibule du Lac-Saint-Jean en arrivant de Québec. Joli vestibule, en vérité.

De Chambord à Roberval — trois lieues — en allant vers le nord, il y a un petit chemin de fer qui conduit à la capitale du Lac-Saint-Jean — Roberval. On voit, en passant Val-Jalbert où sont établies de puissantes usines à pulpe qu'actionnent les forces hydrauliques de la rivière Ouiatchouan.

On ne peut connaître le Lac-Saint-Jean sans en faire complètement le tour: le chemin de fer ne nous en fait voir qu'un côté, celui des vieilles paroisses. Que de paroisses que nous ne voyons pas à partir de Roberval: Saint-Prime, Saint-Félicien, Saint-Méthot ou Ticouavé, Normandin, Sainte-Lucie d'Albanel, Mistassini, Saint-Amédée-de-Péribonca, Saint-Edouard-de-Péribonca, Notre-Dame-de-la-Doré, Honfleur, Saint-Henri-de-Taillon ou La Pipe, Saint-Coeur-de-Marie ou Mistouk, L'Ascension, Saint-Joseph-d'Alma. Depuis 1918, le chemin de fer se rend maintenant jusqu'à Saint-Félicien.

Non loin de Roberval se trouve la Pointe-Bleue où les derniers survivants de la valeureuse tribu des Montagnais, enveloppés dans le manteau de leur gloire

ancestrale, depuis plusieurs années, rêvent sur les rives du lac Pecouagami à leur passé glorieux.

Cette belle région du Lac-Saint-Jean fut le berceau de l'un des premiers postes de la Nouvelle-France. Ce pays fut assidûment visité par les missionnaires jésuites, entr'autres les Pères Antoine Silvy, Antoine Dalmas, de Crespieul, Jean-Baptiste Boucher, Jean Morain, Louis André, Bonaventure Favre. Ces bons pères nous ont laissé des choses très précieuses sur les premières missions du Lac-Saint-Jean et du Saguenay, en particulier dans un vieux manuscrit que conserve soigneusement dans ses archives le séminaire de Québec et auquel on donne généralement le titre de *Second registre de Tadoussac*. C'est un cahier de soixante-cinq feuillets qui tombent en poussière. Les renseignements que l'on y trouve sur l'ancien Domaine du Roi sont loin d'être complets, mais un autre cahier, connu sous le titre de *Miscellaneorum Liber* et que l'on conserve à l'archevêché de Québec, permet de compléter les premières notes.

Le lac Saint-Jean a été découvert en 1646 par le Père Jean DeQuen, mais c'est en 1676 que fut établi le *Poste de PeokSagamy* — lac Saint-Jean. — Une petite chapelle fut construite à l'entrée de la rivière Métabetchouan.

Des portières des wagons du train du Canadien-Nord qui nous traverse la rivière sur un magnifique pont, à l'embouchure même de la rivière, on peut voir une croix de bois rustique qui fut plantée là, comme nous venons de le voir, pour marquer l'endroit où fut construite la chapelle du Poste. Le 8 juillet, 1667, le Père de Crespieul note que René Parquier et Olivier

Gagné avaient "*achevé entièrement la chapelle et la maison de Saint-Charles au lac Saint-Jean de PeakSagamy basties aux frais de M. Charles Bazire procureur général des affaires du roi de la Nouvelle-France*".

Il est intéressant de noter que ce territoire a été habité par un blanc bien avant sa fondation officielle.

On conserve aux archives du séminaire de Québec copie d'une ancienne carte dont l'original est aux archives nationales de Paris et sur laquelle est indiqué le *séjour de Nicolas Pelletier.* Cette carte ne porte ni date ni nom d'auteur: mais il en est une autre de l'arpenteur Normandin levée en 1732 et qui mentionne aussi "*à 189 milles au nord-ouest du lac Saint-Jean, l'établissement d'un M. Pelletier qui se dresse inopinément au milieu de la solitude et dont l'apparition fait naître toute espèce de supposition fantastique*".

Arthur Buies écrivait à ce sujet: "*Qu'était-ce que ce M. Pelletier qui vivait ainsi seul dans ce lointain presque inaccessible, quels desseins étranges y pouvait-il nourrir? Etait-ce un coureur des bois, un philosophe, un ermite? Aucune tradition ne nous éclaire à ce sujet.*"

Mgr A.-E. Gosselin répond à Buies dans un mémoire lu à la Société Royale du Canada à sa réunion de mai 1917, et intitulé: *A Chicoutimi et au Lac-Saint-Jean à la fin du XVIIe siècle.*

"*Ce monsieur*", dit-il, "*n'était ni un philosophe ni un ermite, mais un coureur des bois, un commis de MM. les intéressés, et, ce qui est plus grave encore, un Canadien français de naissance devenu sauvage de moeurs. Il se nommait Nicolas Peltier... Il a été le premier vrai résident dans les régions du Saguenay où il a vécu*

près de cinquante ans et où il est mort."

Il était né à Sillery en 1649. Il se maria trois fois, chaque fois avec une sauvagesse; ses femmes furent Madeleine Tegochix, montagnaise, morte et inhumée à Metabetchouan, en mars 1677, Françoise Sebechinockse, fille d'Seskini, algonquine, morte en 1712, enfin, Marie, autre sauvagesse, fille du grand chef Jean-Baptiste Nanavesa, morte en 1733. Peltier était mort, lui, quatre ans avant sa troisième *squaw*. Il fut inhumé à Chicoutimi par le Père Laure. Peltier avait 80 ans quand il est mort. Il vécut cinquante ans dans la région où il avait obtenu la permission de faire la traite. Et voilà, en quelques mots, l'histoire du premier résident du Lac-Saint-Jean...

Nous nous éloignons maintenant du lac pour filer vers Québec, par les contreforts des Laurentides que traverse la voie ferrée.

Mais quelques mots encore pour caractériser cet intéressant pays.

La vallée du Lac-Saint-Jean que l'on appelait autrefois avec raison le *grenier de la province de Québec*, qui a perdu ce titre pendant plusieurs années par sa très grande faute mais qui est en train depuis quelques temps de le reconquérir, a toujours été remarquable, pour un esprit quelque peu observateur par trois *spécialités*, ou plutôt, trois produits particuliers qui la distinguent radicalement de toutes les autres régions de la province de Québec. M. de Pourceaugnac dirait que ces trois *spécialités* sont : la Première, la Deuxième et la Troisième, mais nous dirons un peu plus spécifiquement que ce sont : les bluets, les gourganes et la ouananiche.

Chaque province de notre pays a son orgueil national qui consiste en un sommet à la hauteur duquel aucun autre pays ne peut s'élever; l'Ouest a son blé, l'Ontario a ses viandes, Québec a ses érables, les provinces maritimes ont leurs huîtres. Plus spécialement, chaque région de notre province en particulier, a son orgueil: L'Islet et Kamouraska ont leurs prunes, Charlevoix a ses volailles, l'Ile d'Orléans a son fromage raffiné et ses fraises, la Beauce a son sucre, etc.

Le lac Saint-Jean et le Saguenay ont leurs ouananiches, leurs bluets et leurs gourganes.

Les gens de New-York et de Chicago connaissent maintenant tout aussi bien que ceux du Lac-Saint-Jean, la délicieuse ouananiche; ceux de Québec et de Montréal ont savouré maintes fois les beaux bluets du Lac-Saint-Jean; quant aux gourganes, moins connues, leur culture s'étend davantage dans les autres districts de la province et l'on peut leur prédire un bel avenir de popularité.

Evidemment on ne peut pas dire que la gourgane est une production cosmopolite que les peuples se sont disputés en se basant sur leur civilisation plus ou moins intensive. On ne parle aucunement du triomphe de la gourgane à Athènes, sous Aristide surnommé le Juste et l'on ne peut dire, même en nous basant sur les minuties de l'histoire qu'elle s'est épanouie aux grands jours de l'empire romain. Juvénal, qui sillonna le visage des affranchis puissants et marqua de son fouet les épaules nues de Messaline, n'a pas chanté la gourgane dans ses satyres. Au Moyen-Age, on est muet comme des carpes au sujet de la gourgane et les historiens du second empire sont de marbre là-dessus.

Plus près de nous — temps et lieu — c'est en vain que l'on chercherait dans les oeuvres de nos historiens des renseignements sur la gourgane et nous consulterons vainement les Relations des Jésuites, Smith, Parkman, le baron Masères, Christie, Watson, Ferland, Miles, Bibaud, Garneau, Faillon et Sulte.

La gourgane mériterait pourtant — surtout en ces temps de cherté de la vie — une réputation universelle. Elle n'est connue généralement, à vrai dire, qu'au Lac-Saint-Jean et au Saguenay où depuis nombre d'années on lui rend pleine justice en la mangeant, je ne dirai pas à toutes les sauces, mais en bonne soupe, ce qui est, au reste, sa destination naturelle, voulue par l'auteur de la Nature.

On cultive la gourgane dans quelques potagers des Cantons de l'Est, mais n'en déplaise aux descendants des anciens Loyalistes, qui se sont fixés dans ce coin de la province de Québec, ils donnent à la gourgane une destination que nous n'hésitons pas à qualifier de ridicule ; après l'avoir fait griller, ils en font un café qu'ils appellent le *café canadien*, comme si ces fils des anciens *United Empire Loyalists* de la portion ouest du Canada voulaient prendre une sorte de plaisir à tourner en dérision jusques nos plus humbles légumes...

Nous ajouterons que la gourgane, c'est la fève connue en France sous le nom de fève des marais.

Mais, continuons notre route en pleines Laurentides maintenant.

C'est, tout le long de la route, un désordre inexprimable et magnifique de la nature, surtout quand on est parvenu au sommet de la majestueuse chaîne laurentienne. Partout, à droite, à gauche, devant, derrière

nous, des ravins, des gorges profondes, des entassements titanesques de blocs erratiques, des massifs qui surgissent tout à coup devant le regard. Au travers de tout cela, le chemin de fer accomplit des contorsions incroyables ; il semble rivaliser d'astuce avec la jolie et fuyante rivière Batiscan qui nous suit pendant une grande partie du parcours. Elle court, glisse, échappe, se retourne, fuit, s'agite, rase dans sa course le pied des massifs ; la voie ferrée et la rivière semblent jouer à cache-cache. La Batiscan disparaît tout à coup derrière un gros rocher... La reverrons-nous encore ? Tiens, la voilà qui montre un peu de son dos noir au pied d'un cap immense.

Puis, voilà, aux bords d'une rivière ou sur un escarpement, un petit *campe* de bois rond, — il est habité, quoi qu'on pense — ou bien une demi-douzaine de huttes qui ont, malgré tout, un petit air de civilisation : elles sont juchées çà et là, un peu au hasard, sur des reliefs de terrain et forment, le long de la voie, des groupements pittoresques et ingénieux. Que font les gens qui habitent ces mâsures, d'où viennent-ils, que veulent-ils ? La courte halte que fait le train au milieu d'eux ne nous permet pas de le savoir. Au reste, chacun doit avoir sa place sous le soleil du Bon Dieu.

La plupart de ces minuscules villages ont été formés autour d'un club de chasse ou de pêche. Car nous sommes, ici, dans le royaume de l'orignal, du caribou, de l'ours, de la perdrix et de la truite.

De Chambord à Saint-Raymond, à part ces maisons de clubs, peu de places notables, assurément. Au Lac-Bouchette, nous sortons, pour ainsi dire, du vestibule du Lac-Saint-Jean. C'est, ici, un lieu d'un pittoresque

achevé ; le train contourne la rive est du lac au milieu duquel s'étend une grande île toute cultivée. De l'autre côté du lac, nous distinguons l'Ermitage de San-Tonio, fondé par M. l'abbé Elzéar Delamare, l'apôtre de saint Antoine de Padoue dans la province de Québec. On fait, depuis quelques années, de nombreux pèlerinages à l'Ermitage de San-Tonio.

Les feuillets de route du Canadien-Nord indiquent suffisamment, maintenant, les endroits sans importance que nous traversons. Bornons-nous seulement à répéter qu'aucune route, au point de vue pittoresque, ne procure plus de jouissances au touriste que celle que nous suivons.

De cette région, Arthur Buies, ce peintre incomparable des Laurentides, a écrit de belles pages, en 1886, à l'occasion des premiers travaux de construction de la voie ferrée, ancien Québec & Lac-Saint-Jean, ancien Canadien-Nord et maintenant section des chemins de fer nationaux du gouvernement. Le Lac-Edouard, paradis des pêcheurs, l'endroit des Laurentides où l'air est le plus pur — ce qui a engagé des philanthropes de Québec à y construire un sanatorium pour les tuberculeux — et la Rivière-à-Pierre, jonction du chemin des Piles qui conduit à La Tuque, Lac-Edouard et Rivière-à-Pierre, disons-nous — les deux places les plus importantes jusqu'à Saint-Raymond — datent du commencement de la construction du chemin de fer.

Après la Rivière-à-Pierre, nous quittons les forêts laurentiennes et descendons à travers les belles plaines des comtés de Portneuf et de Québec ; tous les endroits que nous traversons : Saint-Raymond, Lac-Sergent, Lac-Saint-Joseph, Sainte-Catherine, Lorette, Charles-



Paysage non loin du village des Eboulements.
Collection Marius Barbeau, Ottawa.

bourg, tendent, chaque année, à devenir des endroits de villégiature fort goûtés. Après avoir entrevu les plaines grises et mornes, désormais historiques, de l'ancien camp de Valcartier, évocation fugitive d'une heure tragique de notre histoire, nous voyons défiler les beaux champs si soigneusement cultivés des vieilles et historiques paroisses de Lorette et de Charlesbourg. Puis, nous traversons la rivière Saint-Charles, et nous entrons en gare de Québec.

Nous avons fait le tour complet du Saguenay.

ADDENDA

I

LE SAGUENAY

Un lac sans fin dormait dans la forêt sauvage
Où l'Inconnu gardait toute sa majesté. . . .
Soudain il tressaillit de rivage en rivage,
Et sa voix fit frémir d'horreur l'immensité.

Les monts qui lui faisaient comme un bandeau d'ombrage
Croulèrent, éperdus, dans son flot indompté. . . .
Le géant se roidit, et, frémissant de rage,
Lança sa vague au fond d'un gouffre d'épouvante.

Et le lac, en frayant un passage à ses ondes,
Créa le Saguenay, fleuve qui rit des sondes
Et roule des flots noirs sous de grands caps penchés.

Tout est calme aujourd'hui sur ces pics solitaires,
Mais, en escaladant leurs sommets tout hachés,
On craint toujours d'y voir s'entr'ouvrir des cratères.

WILLIAM CHAPMAN

II

ODE AU SAGUENAY

L'ode ci-dessous a pour auteur un jeune homme de vingt-cinq ans, l'abbé Félix-Ant. Savard, ecclésiastique de première année au séminaire de Chicoutimi, quand il la composa. C'est la première pièce de ce jeune poète, né à Chicoutimi. C'est, on en conviendra, un début de maître, et qui promet.

Salut, ô fleuve sombre, abîme où la pensée
Entre deux infinis, sur tes vagues bercée
Comme un oiseau tremblant,
Au pied de ces rochers qui portent les étoiles,
Vient d'un orgueil aveugle enfin briser les voiles
Et courber son néant !

A ces murs éternels dont la base profonde
Descend droit rencontrer les assises du monde
Au fond d'un gouffre noir
Et dont le front royal dans l'espace rayonne
Sur les monts endormis, quand il vient, la couronne
De l'aurore et du soir,

A ces tableaux sacrés dont l'immuable face,
Lorsqu'ici-bas tout meurt ou s'écroule ou s'efface,
Tout jusqu'aux noms d'airain,
Garde éternellement, gravé par les tonnerres,
Le sceau du Créateur avec les caractères
De son nom trois fois saint,

A tes flots, noirs coursiers que la tempête anime,
A tes sombres courroux qui parlent de l'abîme
Le langage inconnu,
A ton âme qui berce une image infinie,
A tes rochers, à ton mystère, à ton génie,
O mon fleuve, salut !

Cet enfant blond d'hier, qui, pieds nus sur la plage,
Ne semblait attentif qu'aux plaisirs de son âge
Sous tes embruns d'argent
Rêvait pour te chanter des strophes immortelles.
Et puisque, maintenant, il sait donner des ailes
A son rêve brûlant,

Allez, mes premiers vers, ô naissante harmonie,
Pensers longtemps captifs: au vent de poésie,
Allez, mes alcyons !
Déjà, l'adieu du jour baise le front des cimes,
Envolez-vous aussi vers les faîtes sublimes,
O mes premiers rayons !

De l'invisible Roi, de Celui que tout nomme:
L'atôme et les soleils et les anges et l'homme,
Par la voix des concerts
Où chaque être est un son dans l'immense univers,

De celui que j'adore,
Quand se lèvent du jour et la gloire et l'encens,
Et que, le soir tombé, mes suprêmes accents
Montent bénir encore,

De l'Eternel voilà le trône glorieux !
Oui, ces rochers géants dont le granit s'élance
Plus haut que n'atteint l'oeil vers le dôme des cieux,
Ces poèmes de pierre où des peuples nombreux,
Ont pu lire le nom qui donne l'espérance,
Sont signés de sa gloire et pleins de sa présence !

O sommets inviolés, où l'éclair a son nid,
Où j'ai vu tant de fois la fureur des orages
Briser les bataillons de ses fauves nuages,
O sommets qui montez vers l'espace infini
Sur les gradins taillés pour un pas formidable,
Rivages de mon fleuve, ô granit immuable,
Vous êtes l'escabeau de son pied souverain !
Sous ces rochers, Seigneur, j'adore un bras divin,
Dressant l'inaccessible et creusant l'insondable !

C'est là qu'à profusion tu verses ta bonté.
Tu parles à chaque être en son propre langage:
Par la foudre à l'orage,
Par la brise à l'été;
Mais à mon âme passagère
De ce trône sévère
Tu parles de l'éternité.

Là, tu descends encore écouter sans murmure,
Du plus petit de la nature,
Le plus faible désir.
Une mère en son coeur moins vivement s'oppresse
Que ne s'afflige ta tendresse,
Quand tu l'entends gémir.

Là, tu vois le méchant te braver par ses crimes.
Ton courroux s'est armé: tu voles, et tes traits
Ont déjà bu son sang et percé ses forfaits !
Et ta vengeance tonne et rugit sur les cimes !
Ainsi, quand les échos par de multiples voix
Sous les cieux angoissés vont ébranler la terre,
Je crois entendre alors, au sein de cette pierre,
Rouler les tourbillons de ta juste colère,
Pour ramener mon âme au respect de tes lois !
. . . .

Je me tais. Tout s'éteint sous les ombres nocturnes!
De l'océan des nuits les vagues taciturnes
Vont submerger ces lieux !
Déjà, comme au rivage un flot jette une perle,
La première onde sur les horizons déferle
Tous les joyaux des cieux.

Déja, soufflent les vents ! Ils ont rompu les chaines;
La nature frémit à leurs clameurs lointaines,
Préludes des combats.
Et la forêt sauvage entonne un chant de guerre,
Comme chantaient ses fils, lorsqu'en troupe, naguère
Ils allaient au trépas !

Et comme le coursier dont le pied étincelle,
Dont la valeur bondit, quand son maître l'appelle
Et lui dit : Il est temps !
Le fleuve s'est cabré d'orgueil et de colère ;
Il a, ombrageux roi, senti dans sa crinière
Passer la main des vents !

Que ces flots indomptés, que ces vagues sont belles,
Quand l'ouragan conduit leurs escadrons rebelles
A l'écueil ruisselant !
J'aime les désespoirs de leurs vaines furies,
Et les charges sans fin de ces cavaleries
Aux aigrettes d'argent !

Et quand d'autres assauts suivent d'autres défaites,
Et qu'épuisés, vaincus, dociles aux tempêtes,
Ils s'élancent encor ;
Au sein de ces horreurs, au sein de la mêlée,
Partout, dans le miroir où la nuit étoilée
Compte son cher trésor,

Dans tes flots irrités, dans tes ondes sereines,
Sur le front de tes rocs, dans l'or de tes arènes,
O fleuve glorieux,
Je retrouve le nom qu'exalte l'étendue,
Et sur tes bords sacrés, ma jeune lyre, émue,
Vient célébrer les cieux.

III

LE QUEBEC-CHARLEVOIX

Il y a trente ans, quelqu'un qui eut dit aux gens de Charlevoix, les vieux d'aujourd'hui, que les gens de Québec partiraient, un matin, s'en iraient prendre le dîner à Murray Bay et reviendraient, le soir, à Québec après avoir, à deux reprises, longé la route des Caps dans toute sa longueur, eût passé pour un fumiste.

Et pourtant, c'est ce qui a commencé de se faire dans l'été de 1918 et s'effectue, aujourd'hui, chaque jour, grâce au chemin de fer Québec-Montmorency-Charlevoix.

Le voyage de Sainte-Anne de Beaupré à la Malbaie, par ce chemin de fer, est l'un des plus pittoresques du monde.

On a déjà suggéré aux autorités du Québec-Montmorency-Charlevoix, qui fait maintenant partie, depuis 1920, du réseau des chemins de fer nationaux du gouvernement, de poster, un jour, à l'arrière d'un train, un appareil cinématographique et de prendre la photographie animée de ce chemin des caps, du Cap Tourmente à la Pointe-au-Pic. Ce serait, croyons-nous, le seul moyen de donner une idée de cette route; autrement, toute description que l'on tenterait d'en faire serait oiseuse et ne donnerait aucune idée de la réalité.

Jamais on ne peut rêver une nature aussi prodigieusement tourmentée, aussi pompeusement pittoresque, d'aspects aussi sauvages et quelquefois même aussi effrayants. Et l'on a peine à croire que des hommes aient pu penser, un jour, à tracer un chemin de fer à travers cette chaine abrupte de caps effrayants, de rochers géants, de baies profondes et de collines dont les plus petites sont des montagnes. C'est une véritable orgie de pics et de rochers, de caps immenses dont les sommets pour la plupart se perdent dans les nues ; tout cela longe le fleuve, le surplombe plutôt.

Et c'est, pourtant, entre cette muraille de granit aussi élevée qu'accidentée, et le fleuve dont les vagues viennent lécher les pieds de ces géants de pierre, que l'on a accompli ce prodige de dérouler les lisses d'acier d'un chemin de fer. C'était de la témérité et cela a été accompli.

Les Montréalais et les Québecois qui vont quelquefois bien loin pour admirer quelques coins sauvages et pittoresques de la nature américaine, qui, pour cela, ne croient pas devoir faire autrement que de s'en aller dans les Rocheuses, songent-ils qu'à leurs portes, ils peuvent s'offrir, tous les jours, un spectacle qu'ils ne goûteraient pas même au plus profond des Alleghanys ou des Rocheuses ou en n'importe quel lieu de l'Amérique du Sud ?

Nous proclamons que le spectacle qui s'offre à nos yeux, durant les quelques quatre heures que prend le trajet de Québec à Murray Bay, est unique au monde.

Le spectacle commence dès que nous avons laissé les champs dorés et les villages verdoyants des côtes de Beaupré et au moment où, pour ainsi dire, notre train

s'engouffre le long de l'effrayant Cap Tourmente dont, d'en bas, nous ne pouvons mesurer du regard les sommets. Pendant des lieues et des lieues, maintenant, le train filera sur une étroite bande de rocher avec, d'un côté, la mer qui déferle presque sous les wagons, et de l'autre, la gigantesque muraille des caps, tantôt abrupte et rocailleuse, tantôt unie et polie comme un miroir, tantôt tapissée de mousse, d'épilobes, de bouleaux nains dont les branches fouettent quelquefois les portières du train tellement ce dernier se trouve resserré entre ce mur et l'eau. A deux reprises, les hommes n'ont pu faire, à travers deux caps, de tranchées assez profondes pour y permettre le passage des lisses et alors le train s'engouffre dans des tunnels qui font la nuit profonde dans les wagons.

Tout le long de cette corniche, à tout instant, dégringolent du sommet des pics et des rochers, de petites cascades, véritables jets d'eau qui, au passage, éclaboussent le train de leurs milliers de gouttelettes.

Nous pourrions ajouter que nous en verrons bien d'autres quand ce chemin de fer continuera sa route de la Malbaie à la Baie-Sainte-Catherine, à l'embouchure du Saguenay.

D. P.



Scène champêtre photographiée près de St-Joachim.
Collection Marius Barbeau, Ottawa.

IV

LA POINTE-AUX-ALOUETTES

Nous croyons intéresser les touristes en publiant, dans le français du temps passé, les extraits des *Mémoires* de Champlain touchant la Pointe-aux-Alouettes. On verra que cette pointe historique est fort minutieusement décrite par le découvreur de Québec qui la reconnut dès son premier voyage, en 1603, alors qu'il y fit son premier traité de paix avec les Montagnais.

Il est assez remarquable de constater comme cet endroit n'a guère changé depuis cette époque lointaine.

Voici ces extraits des *Mémoires* de Champlain :

1603. — Le 24 de may nous vinsmes mouiller l'ancre devant Tadousac, et le 26, nous entrasmes dans le dict port qui est faict comme une anse, à l'entrée de la riviere du Sagenay, où il y a un courant d'eau et marée fort estrange pour sa vitesse et profondité, où quelques fois il vient des vents impetueux à cause de la froidure qu'ils amenent avec eux. L'on tient que laditte rivière a quelque quarante-cinq ou cinquante lieues jusques au premier sault et vient du costé du Nord-Norouest. Le dict port de Tadoussac est petit, où il ne pourroit que dix ou douze vaisseaux : mais il y a de l'eau assés à l'Est, à l'abry de la dite rivière de Sagenay, le long d'une petite montaigne qui est presque coupée de la mer.

Le reste, ce sont montaignes haultes élevées, où il y a peu de terre, sinon rochers et sables remplis de bois de pins, cyprez, sapins, et quelques manières d'arbres de peu. Il y a un petit estang proche dudit port, renfermé de montaignes couvertes de bois. A l'entrée du dict port, il y a deux poinctes: l'une du costé de Ouest, contenant une lieuë en mer, qui s'appelle la poincte de Sainct-Matthieu, ou autrement aux Allouettes; *et l'autre, du costé du Su-Est, contenant un quart de lieuë qui s'appelle la poincte de tous les* Diables, *(pointe aux* Vaches*), pour le grand danger qu'il y a. Les vents du Su et Su-Sorouest frappent dedans le dict port. Mais de la pointe de Sainct-Mathieu jusques à la poincte de tous les* Diables, *il y a prés d'une lieuë, l'une et l'autre poincte asseche de basse-mer.*

1626.—Partant de Tadoussac à la poincte aux Allouettes il y a une petite lieuë, ceste poincte met hors plus de demy lieuë, elle asseche de basse mer. Il y a un islet de cailloux couvert de persil, qui a la feuille tout large, et quantité de pois sauvages. Les barques de plaine mer rangent la grand terre. Du Cap de la rivière du Saguenay (Pointe-Noire), l'on passe proche *d'un islet qui est au fond d'une anse qui s'appelle l'islet Brulé* (au fond de l'anse Ste-Catherine), *presque tout rocher. Le travers il y a ancrage à un cable vers l'eaue, au fond de l'anse est un ruysseau qui vient des montagnes. De ce ruysseau rangeant la terre a demy ject de pierre, il n'y a que sable jusques au Cap de la poincte des Allouettes, sur iceluy, est une plaine comme une prairie, contenant quelques quatre a cinq arpents de terre, le reste sont bois de pins, sapins et bouleaux, ou il y a force lapins et perdrix. Les barques (comme dit*

est) passent proche de ce cap pour abréger chemin, à aller à Québec: car passant dehors la pointe de l'Islet de Cailloux (l'île aux Allouettes appelée encore ilet Blanc, et île-aux-Morts) *vers l'eaue, il faudrait faire plus d'une lieuë et demy qui est le grand passage, où il y a de l'eaue assez pour quelque vaisseau que ce soit: Il se faut donner garde de l'Isle Rouge, où les marées changent. Ayant le temps clair et sans bruines, il n'y a point de danger en toute ceste pointe et autre bans de sables qui y sont attenans, asseché tout de basse mer où l'on trouve une quantité de coquillages, comme bregos, coques, moulles, hoursains, et force loches, qui sont sous les pierres en plusieurs endroits: cela va jusqu'à l'anse aux Basques, contenant prés de trois à quatre lieuës de circuit. Il s'y voit aussi une infinité de gibier en sa saison, tant oyseaux de riviere, et sarselles, que petites oyes, outardes, et entr'autres il y a un si grand nombre d'allouettes, courlieux, grives, begasses, beccasses, plusieurs et autres sortes de petits oyseaux, qu'il s'est veu des jours que trois ou quatre chasseurs en tuoient plus de trois cens douzaines, qui sont très grasses et delicates à manger. Pour aller à cette poincte aux Allouettes, il faut traverser le Saguenay, qui tient en son entrée un quart de lieuë de large.*

Le 68e jour dudict mois, ils se rindrent cabanner audict port de Tadousac, où estoit nostre vaisseau. A la poincte du jour, leur dict grand Sagamo sortit de sa cabanne, allant autour de toutes les autres cabannes, en criant à haulte voix, qu'ils eussent à desloger pour aller à Tadousac, où estoient leurs bons amis. Tout aussy tost un chascun d'eux deffit sa cabanne en moins d'un rien, et ledict grand capitaine le premier commença à

prendre son canot, et le porter à la mer, où il embarqua sa femme et ses enfants, et quantité de fourrures, et se mirent ainsy près de deux cents canots, qui vont estrangement: car encore que nostre chaloupe fust bien armée, si alloient-ils plus vite que nous. Il n'y a que deux personnes qui travaillent à la nage, l'homme et la femme.

Ils estoient au nombre de mille personnes, tant hommes que femmes et enfans. Le lieu de la poincte de Sainct Matthieu, où ils estoient premierement cabannez, est assez plaisant. Ils estoient au bas d'un petit costeau plein d'arbres, de sapins et cyprés. A ladite poincte, il y a une petite place unie, qui descouvre de fort loin: et au dessus dudict costeau, est une terre unie, contenant une lieue de long, demye de large, couverte d'arbres: la terre est fort sablonneuse, où il y a de bons pasturages. Tout le reste, ce ne sont que montaignes de rochers fort mauvais. La mer bat autour dudict costeau, qui asseiche près d'une grande demy lieue de basse eau.

QUELQUES NOMS PROPRES EXTRAITS DES OEUVRES DE CHAMPLAIN

Mai, 1603 — Le 20 dudict mois, nous eusmes cognoissance d'une isle qui s'appelle Anticosty,....

Le lendemain, eusmes cognoissance de Gachepé.....

Dudict Mantanne, nous vinsmes prendre cognoissance du Pic (Bic),....

Le 29 — Du cap de Gaspey à la terre du Nort y a vingt cinq à trente lieues.....

Du Bic on traverse la grande rivière au Norrouest..... et va on recognoistre Lesquemain à la terre du Nort, y ayant sept à huict lieuës....

De Lesquemain l'on passe prés des Bergeronnettes, qui en est à quatre ou cinq lieuës,.... puis l'on va au moulin Baudé trois lieuës, qui est la rade du port de Tadousac....

1620 — Le 7 de juillet nous mouillasme l'anchre au moulin Baudé, à une lieuë du port de Tadousac....

1626 — Le travers de Tadousac,.... à deux lieuës au sud il y a nombre d'isles et est entr'autres l'Ile verte, à quelque six lieuës dudit Tadousac....

Partant de Tadousac à la poincte aux Allouettes il y a une petite lieuë....

De la pointe aux Allouettes...., l'on va au Cap de Chafaut aux Basques,.... à trois quarts de lieuë de la points aux Allouettes et une bonne lieuë et d'avantage du Chafaut aux Basques, est une petite riviere laquelle est abondante en poisson en son temps, comme de truittes et saumons, quantité d'Eplan tres-excellent qui s'y prend, le gibier s'y retire en grand nombre. (Rivière-aux-Canards).

Du Cap de Chafaut aux Basques.... jusqu'à la riviere de l'Equille, il y a trois lieuës, et de la poincte aux Alouettes cinq. Costoyant la coste du nort l'on passe proche de l'Anse aux Rochers....

De l'anse de Rocher à la rivière de l'Equille, il y a prés d'une lieuë et demie....

L'Isle au Lièvre demeure au Suest trois lieuës, (deux lieues)*.... laquelle isle est éloignée de la terre du Sud prés de trois lieuës, entre les deux il y a des isles (les îlots du Pot-à-l'eau-de-vie et des Pèlerins)....*

Du port de l'Equille au port aux femmes (la Rivière Noire), *il y a une bonne lieuë*....

Du port aux femmes l'on va au port au Persil, distant près d'une lieuë....

Du port au Persil l'on va tournant au tour d'une montagne de rochers qui fait Cap (la pointe à l'Homme) : *une lieuë après l'on vient au port aux saumons*...

Du port aux Saumons au cap de Malle Baye (Cap à l'Aigle),*est distant d'une lieuë double,*....

Du Cap de Male Baye jusqu'à la riviere Plate (rivière de La Malbaie) *trois lieuës*....

Du Cap de Male Baye jusqu'à la Rivière Plate aux Oies),.... *trois lieuës et demie*....

Du Cap aux Oyseaux (cap Martin) *à l'Isle au Coudre, il y a une bonne lieuë*....

—De *l'Alma Mater* (1).

---

(1) Petit journal mensuel publié au séminaire de Chicoutimi.

V

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Un témoin oculaire, messire J.-B. Plamondon, décrit comme suit, dans le *Journal de Québec* du 22 octobre 1870, la catastrophe du 20 octobre 1870.

Baie Saint-Paul, 20 oct. 1870.

" *M. le rédacteur,*

" *Un mot à la hâte pour vous faire connaître les désastres causés, tout à coup, ici et dans les environs, par le tremblement de terre le plus étrange qui soit arrivé de mémoire d'hommes. Environ une demi-heure avant midi, un coup de foudre (c'est la seule dénomination que je puisse lui donner), une énorme détonation a jeté tout le monde dans la stupeur et la terre s'est mise, non à trembler, mais à bouillonner de manière à donner le vertige, non seulement à ceux qui étaient dans les maisons, mais encore à ceux qui étaient en plein air. Toutes les habitations semblaient être sur un volcan et la terre, se fendillant en cinq ou six endroits, lançait des colonnes d'eau à six, huit et peut-être quinze pieds en l'air, entraînant après elle une quantité de sable qui s'est étendue sur le sol. Presque toutes les cheminées se sont écroulées, de sorte que je ne pense*

pas qu'il en soit resté six debout, dans tout le village. Des pans de maisons se sont abattus, et ici et là les poêles, meubles et autres objets ont été renversés, emportant avec eux les ustensiles, la vaisselle, etc., etc.

"Notre couvent, qui était sous la direction des bonnes sœurs de la Congrégation, est inhabitable pour le moment, trois cheminées et le plafond des mansardes étant démolis en partie. Trois élèves et une servante de cet établissement ont été blessées par des pierres provenant de l'éboulement des cheminées; cependant, aucune d'elles n'est atteinte gravement.

"L'église a beaucoup souffert: une partie de son portail s'est écroulée, emportant un morceau de la voûte et le reste des murs est tellement lézardé qu'il est douteux qu'on puisse les réparer.

"La stupeur a été telle que pendant les trois ou quatre minutes qu'a duré la secousse, tout le monde pensait que c'en était fini, et que nous allions tous périr. Nous sommes encore sur le qui-vive, car de temps en temps de légères secousses se font encore sentir. Chacun redoute la nuit prochaine et se demande où il sera demain matin. Il est certain que si cette catastrophe fût arrivée pendant la nuit nous aurions à déplorer la perte d'un grand nombre de vies.

"Il nous est venu des gens de diverses concessions, de sorte que nous avons des nouvelles d'un circuit d'environ quatre lieues, et nulle part il n'est resté une habitation intacte; partout la secousse a été violente. A l'heure où j'écris ces lignes, la terre tremble encore, et qui sait si je pourrai terminer. Aussi veuillez excuser le décousu de ces quelques détails que je vous donne

à la hâte, ainsi que les fautes qui peuvent s'y être glissées."

Un mois plus tard, les secousses continuent: on écrivait au *Journal de Québec*, de la Baie Saint-Paul:

" *En nulle partie du pays la population n'a été aussi alarmée que dans cette partie du comté de Charlevoix. Les vents tempétueux, les noirceurs prolongées, les secousses ou tremblements de terre réitérées, ont répandu la peur, l'effroi et la stupeur dans les familles. Le 22 du courant, beau temps, beau soleil dans la matinée; mais vers midi, vent violent et temps couvert avec tous les autres présages d'une tempête. A quatre heures de l'après-midi, nous avons éprouvé un tremblement de terre assez fort pour faire résonner les vitres. Tout aussitôt, les pauvres habitants déjà tenus en alarme, depuis un mois et plus qu'ils éprouvent de ces fléaux, se sont précipités hors des maisons, se lamentant et se croyant menacés de chocs encore plus violents. A quatre heures vingt minutes, grande obscurité, le vent tourna au sud, du nord qu'il était, et souffla avec moins de violence... Depuis lors, tout le monde est aux aguets, tout le monde observe, et le plus léger bruit, ou une lueur inaccoutumée effraie et répand l'alarme. Durant le jour, chacun est sur ses gardes; on va, on vient; les occupations font taire les inquiétudes; mais la nuit, les aurores boréales, les nuages noirs et sombres qui les remplacent, tiennent les esprits dans la crainte et dans des agitations indicibles, fatigantes et prolongées...*"

VI

LES RESERVES DU CLERGE (1)

En 1870, sir James Lemoine écrivait:

"*Chaque jour voit disparaître quelque lambeau de notre passé. Ce qu'une génération, un parlement même avait regardé comme un dépôt sacré, inviolable, la génération suivante en fera des gorges chaudes; le parlement suivant l'anéantira d'un trait de plume. Ainsi s'est envolé le régime des seigneuries, tout sauvegardé qu'il fut par l'antiquité des siècles, à l'est du Canada; ainsi s'est dissipé, sous l'haleine des "grits" haut-canadiens, comme une fumée, le système des "Réserves du Clergé", à l'ouest.*

"*Le temps sera où nos neveux, les yeux anxieusement fixés sur un passé obscur, seront à se demander ce que pouvaient être ces incroyables droits et privilèges du seigneur, ces mytérieuses "Réserves du Clergé", qui préoccupèrent si puissamment leurs illustres ancêtres. Bien que contemporains, nous-mêmes, des débats que ces questions brûlantes ont suscités, nous fûmes longtemps avant de pouvoir saisir, dans toute leur réalité, la plénitude de ces droits seigneuriaux; et une des plus piquantes explications des "Réserves du Clergé anglican" nous fut fournie par le spirituel bibliothécaire et chapelain de l'ancienne chambre d'assemblée, le Rév. Dr Adamson, maintenant décédé.*

(1) Les réserves du clergé existaient dans Charlevoix.

"*J'assistai un jour*", *racontait le révérend Docteur*, "*à un "Jubilé" que le Grand-Tronc avait organisé pour solenniser l'ouverture de la ligne. Comme premier fonctionnaire du Conseil au spirituel, ma présence était indispensable, me disait-on. Le vapeur, frété par la compagnie pour ses nombreux invités, les ministres, les députés, etc., était encombré. Comme le trajet, aller et venir, devait durer plus d'une journée, on en vint à redouter une famine. Après une copieuse collation où je fus témoin de l'appétit pantagruélique de tous ces patriotes amis de la ligne, je cherchai un gîte sur l'arrière du vaisseau.*

"*Il me sembla néanmoins prudent de prendre des précautions contre les éventualités de la route: je mis de côté un colossal "pain de Savoie" et une bouteille de Sillery mousseux—"cachet vert". Cette réserve, je la déposai discrètement sous mon oreiller; puis, je m'endormis d'un profond sommeil, doucement bercé dans mes rêves par des visions des "dividendes" et des profits fabuleux que se partageraient, plus tard, les actionnaires de la Compagnie. Passe un membre de l'opposition: j'ai toujours cru depuis que ce dût être le fameux Wm-Lyon Mackenzie. On avait résolu de me faire pièce. Bientôt je sentis qu'une main sacrilège, se faufilant sous mon oreiller, tentait de s'approprier la "réserve" que j'y tenais en séquestre: "Gare à vous, profane", lui criai-je, "ce sont les Réserves du Clergé!"*

"*Le mot spirituel du docteur*", ajoute sir James Lemoine, "*me fit réfléchir que ces réserves du domaine de la couronne, bien qu'affectées au maintien du clergé, étaient exposées à être "sécularisées" comme le "pain de savoie" et le champagne du Dr Adamson. La Légis-*

lature la pensa aussi; et au douzième des terres non concédées de la couronne, elle substitua une allocation pécuniaire, pour le soutien de l'Eglise anglicane en cette partie du Canada, comme elle a substitué, ici, une compensation "déterminée", au casuel incertain que les seigneurs recevaient de leurs censitaires. Tout hostile que l'on puisse être au régime féodal, il ne faut pas oublier que, pour une jeune colonie, certains droits seigneuriaux avaient un avantage réel; le droit de banalité, par exemple. Le seigneur seul, en règle générale, pouvait trouver les finances nécessaires pour bâtir le moulin pour les censitaires."

Il ne serait peut-être pas hors de propos d'effleurer, pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas des hommes de loi, l'interminable série de ces privilèges, droits, profits et redevances que la féodalité, au moyen-âge, réclamait des malheureux serfs. Droits de quint, de retrait, de lods et ventes; droits de corvée, de banalité, telles étaient quelques-unes des redevances seigneuriales chez notre peuple, chez qui il n'exista pourtant qu'un simulacre de la féodalité proprement dite. C'était autre chose en France, au quatorzième siècle, au rapport de Ducange, Brodeau, Laurière, Bouthors, Boërius.

Un de ces privilèges seigneuriaux avait son côté plaisant: savoir: le droit de grenouillage en France et en Allemagne. *"Il y avait"*, dit Alloury, *"à Roubaix, près Lille, une seigneurie du prince Soubise, où les vassaux étaient obligés de venir à certains jours de l'année faire la moue, le visage tourné vers les fenêtres du château et de battre les fossés pour empêcher le bruit des grenouilles.*

"Devant le château de Laxou, près Nancy, se trou-

vait un marais, que les pauvres gens devaient battre "la nuit des noces du seigneur", pour empêcher les grenouilles de coasser." Quel délicat service !

Le géographe de la Wetteravie dit, en parlant de Fraulsenn : "*Cette ville, prétendant à beaucoup de liberté, a donné bien à faire à la seigneurie. Les habitants assurent, en effet, que certain empereur avait passé la nuit dans leur village ; que le coassement des grenouilles ne lui permettant pas de s'endormir, les paysans s'étaient tous levés pour donner la chasse aux grenouilles et que l'empereur, en récompense, leur avait accordé la liberté.*" Oh ! le paternel souverain !

"*Il y avait encore*", dit Michelet, "*ce cruel abbé de Luxeuil qui, lorsqu'il séjournait dans sa seigneurie, peu content d'imposer silence aux grenouilles, contraignait les paysans à chanter:*

Pâ, pâ, rainette, pâ (paix, paix, grenouille, paix)
Voici M. l'abbé, que Dieu gâ (garde) !"

Veuillot explique ingénieusement ce plaisant droit de grenouillage. En 1857, il écrivit un livre fort éloquent, pour établir que *Le droit du Seigneur*, auquel nous donnons en Canada un tout autre nom, n'avait jamais existé au moyen-âge ; ce qui provoqua une réplique acerbe, allant à établir qu'il avait bien et dûment existé en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Ecosse. Nous n'en connaissons aucun exemple en Canada.

Ce n'était pas seulement en France, où régnait la bizarrerie dans les contrats entre le seigneur et le censitaire ; il y avait nombre de manoirs et de terres en Angleterre dont la tenure était fort singulière. En voici des exemples qui intéresseront les touristes.

La métairie de Brookhouse, comté de York, payait au sieur Godfroi Bosville, *une pelotte de neige à la mi-été et une rose rouge à Noël*, comme marque de suzeraineté.

Guillaume Albermale était tenu, pour son manoir de Loston, de fournir au roi, quand il irait chasser à la forêt de Dartmore, *deux flèches et un pain d'avoine.*

Solomon Attefield possédait des terres à Reperland et à Atherton, comté de Kent, *à condition d'avoir à accompagner son souverain, lui ou ses héritiers, quand il traverserait la mer, pour lui soutenir la tête, en cas de besoin.* Quelle délicate attention, advenant le mal de mer !

Edouard III fit présent à John Compes d'un manoir à Finchinfield, *pour avoir fonctionné, comme tourne-broche, à son couronnement.*

Geoffroi Frumband avait à fournir deux blanches colombes au roi, chaque année, redevance sur ses soixante arpents de terre, à Wingfield, comté de Suffolk.

La ville de Yarmouth est tenue, par sa charte, de transmettre aux shérifs de Norwick *cent harengs, lesquels seront rôtis dans vingt-quatre pâtés, puis remis au seigneur d'East Carleton, lequel les transmettra au roi.*

En Canada, les seigneurs se contentaient dans leurs contrats d'exiger de grasses volailles, des coqs devenus chapons. Pendant longtemps la rente seigneuriale des chapons arrivait en nature au jour donné. Les communautés cloîtrées avaient même à ouvrir leurs portes pour admettre les chapons de leurs censitaires.

On raconte que, pendant de longues années, les timides vierges de sainte Ursule, chaque été, à la Saint-

Martin, se voyaient frustrées de sommeil, dès l'aube, par le vacarme infernal des chapons seigneuriaux qui arrivaient *vifs et en plumes*, au nombre de trois cents trente-deux, d'une seule seigneurie.

On lit dans l'Histoire des Ursulines:

"*Les Ursulines de Québec avaient été créées seigneuresses, rendant et recevant "foi et hommage, avec haute, moyenne et basse justice". En 1647, elles prenaient possession de la seigneurie de Sainte-Croix; en 1744, la communauté faisait l'acquisition de la baronnie de Portneuf, située en face de la seigneurie de Sainte-Croix, sur la rive nord du Saint-Laurent. Cette seigneurie, en 1651, avait été la propriété de M. René Robineau de Portneuf, en faveur duquel elle fut érigée en baronnie par Louis XIV, en reconnaissance des services que cet ancien officier du régiment de Turenne avait rendus à la Couronne." "En 1789, la redevance annuelle de Portneuf était de 447 livres, trois cents trente-deux "chapons vifs en plumes", soixante-treize journées et demie de corvée et le onzième de tous les poissons, le tout rendu au monastère à la Saint Martin.*"

....Il y a déjà assez longtemps que l'on ne voit plus arriver à la porte du monastère, à la Saint Martin, la troupe des *chapons vifs en plumes*, pattes et ailes liées mais gosier libre.

Les *Réserves du Clergé anglican* ont disparu à jamais sous un vote hostile des Chambres, en 1854, au moment où un seigneur, l'hon. L.-T. Drummond, étranglait l'ogre seigneurial.



La vieille Canadienne et son rouet.
Collection Marius Barbeau, Ottawa.

VII

TADOUSSAC

Sur la signification du nom de Tadoussac, il y a divergence. Le mot montagnais, d'où il est probablement dérivé est *Shashuko,* qui veut dire *Endroits aux Homards*. D'autres lui donnent cependant l'origine mentionnée plus haut.

Chauvin avait fait un petit établissement à Tadoussac, dès 1599. A la mort de Chauvin, ni le commandeur de Chaste, ni de Monts, ne donnèrent suite à cette tentative, quoique la compagnie DeGuay de Monts y fit la traite en 1607. Ce ne fut réellement qu'en 1622, que l'établissement régulier de la traite eut lieu en cet endroit.

Champlain y trouva des vaisseaux en 1610; ils y étaient arrivés depuis le 19 mai. "Ce qui, ajoute Champlain, ne n'était pas vu depuis 60 ans."

Cette remarque prouve, comme le fait observer M. Ferland, dans son *Cours d'histoire du Canada*, que, depuis le dernier voyage de M. de Roberval, en 1549, les Basques, les Bretons, les Normands avaient continué de faire le trafic des pelleteries à Tadoussac.

En 1649, la traite faite à Tadoussac donna 40,000 livres de profit, et il s'y fit un commerce pour 250,000

livres ; il y avait 22,400 lbs pesant pour le moins et plus de 500 orignaux.

On trouve, en 1653, un acte de société pour la traite de Tadoussac entre Louis Couillard et MM. Rosée Du-Hamel et consorts, représentés par leur agent, Germain LeBarbier.

La Mère de l'Incarnation nous apprend (lettre 71) que le fort de Tadoussac brûla par accident en 1665 avec l'église et la maison. "*C'est une très grande perte, ajoute-t-elle, parce que c'était une retraite pour le trafic et un refuge pour les Français et pour les sauvages. C'est pourquoi comme il n'y a nulle apparence d'abandonner les uns et les autres aux incursions des ennemis, je crois que l'on sera obligé de rétablir le tout au printemps prochain.*"

D'après le *Journal* des Jésuites, il y avait alors 200 sauvages à Tadoussac durant l'hiver.

En 1716, un Récollet, le P. Gelase Delestage, fut chargé de la desserte du poste de Tadoussac.

Mais les Pères Jésuites, qui y avaient précédé, reprirent en 1720. Le premier fut le P. Laure, que le *Répertoire Général* fait mourir le 22 novembre 1742 ; mais il est certain qu'il était mort depuis deux ans quand le Père Maurice s'y rendit en 1740, comme on le voit dans son journal : "*Je suis parti de Québec le 14 de juin 1740 pour venir prendre la place du Rév. Père Laure, mort deux années auparavant, aux Eboulements.*"

Je prends occasion de dire ici en parlant des missionnaires que la *Notice sur Tadoussac*, publiée en 1864, aurait dû mentionner, dans l'été de 1738, la visite des

postes faite par le Père St-Pé et en 1739, celle du Père Guignas.

Enfin, il est intéressant de savoir que Monseigneur de Pontbriand confirma, à Québec, deux sauvages en 1743, six en 1744 et deux en 1748.

VIII

LA OUANANICHE

J'ai pêché la ouananiche, la première fois, au cours de l'une de mes dernières vacances d'écolier. Nous étions trois, campés sur les bords de la Grande Décharge du lac Saint-Jean. La première journée, nous avions sillonné en vain, montés sur notre canot d'écorce, la baie que forme l'entrée de la Grande Décharge : nous avions essayé toutes les mouches que renfermait notre *portefeuille* de pêche. Pas une seule ouananiche ne vint les effleurer de leur nez fin. Le deuxième jour, nous résolûmes de nous procurer un guide indien que nous trouvâmes au *Island House* construit à l'entrée de la Décharge par la Compagnie de l'ancien Hôtel Beemer de Roberval, spécialement à l'usage des pêcheurs de ouananiches. Et nous partîmes sous la direction orgueilleuse de notre guide François Maas. Au premier endroit que, la veille, nous avions en vain battu de nos lignes, le guide se mit à étudier le ciel, les nuages, le soleil, le vent, l'eau, puis il nous dit : "Mettez une mouche jaune à vos lignes et... envoyez fort !..."

Dans moins de deux heures, nous capturâmes dix superbes ouananiches.

Et ceci montre combien est capricieux ce délicieux poisson de nos eaux douces, une *spécialité* du lac Saint-Jean.

La pêche à la ouananiche est un art qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder. Ne pêche pas la ouananiche qui veut. Il faut être doué d'une habileté peu commune doublée d'un sang-froid de marin. La ouananiche est un poisson qui se bat superbement et quand il se sent pris il se lance à cinq ou six pieds dans l'air avec une vigueur extraordinaire à tel point que le plus sûr moyen de le capturer c'est de l'amener à se jeter lui-même dans l'embarcation. Autrement on peut prendre une heure à le noyer.

La ouananiche est à la vérité assez peu connue parce que les endroits où on peut la pêcher sont plutôt rares. C'est un poisson de luxe. Il n'existe, à bien dire, que dans les eaux du lac Saint-Jean et dans celles du lac Sotagama — Tchitogama — situé à soixante milles de Chicoutimi. En passant, disons que c'est à cet endroit que les aéronautes américains Post et Hawley, partis en ballon de Saint-Louis, Missouri, furent obligés d'atterrir au fort d'une tempête de neige, le 29 octobre, 1910. Sans l'aide de chasseurs indiens montagnais qui les trouvèrent et qui les ramenèrent à la civilisation, ils auraient trouvé une mort affreuse en cet endroit sauvage.

D'après Montpetit, dans ses *Poissons d'eau douce*, la ouananiche existerait dans presque tous les lacs du Labrador; mais, comme ces lacs ne sont pas d'accès facile, la ouananiche y existerait-elle par bancs, que sa capture nous intéresserait guère. M. J. Guay, de Chicoutimi, un pêcheur de grande expérience, assure qu'il se trouve de la ouananiche dans une rivière du continent africain; chose curieuse, ce serait la même que celle du lac Saint-Jean.

Au lac Saint-Jean, on ne pêche la ouananiche, à bien dire, que dans deux endroits: dans l'estuaire de la rivière Metabetchouan et dans la Grande Décharge qui est le paradis de ce poisson. Elle existe aussi, mais très peu, dans les estuaires de tous les tributaires du lac Saint-Jean: l'Ashuapmouchouan, la Ouiatchouan, la Mistassini, la Peribonca et autres rivières. Dans la Grande Décharge, les meilleurs endroits de pêche à la ouananiche sont la Baie de la Décharge, la Vache-Caille, la Chute-à-Griffith, ainsi nommée en l'honneur de l'un des plus passionnés des sportmen américains qui, naguère, passait les étés à la Grande Décharge, M. W. Griffith, de New-York. Ces endroits ont été loués pendant de longues années par M. H.-J. Beemer qui était autrefois propriétaire de l'Hôtel Beemer de Roberval, construit en 1887, et de l'Hôtel *Island House*. Le premier a été détruit par le feu voilà une quinzaine d'année, ce qui nécessita la fermeture de l'*Island House* qui existe encore mais qui est fort délabré. Pendant près de vingt ans, la réclame faite par la compagnie du Québec et Lac-Saint-Jean a attiré au lac Saint-Jean des milliers de touristes qui, après avoir passé quelques jours à l'hôtel de Roberval, se rendaient au *Island House*, bâti à l'entrée de la Grande Décharge, et où ils faisaient la pêche à la ouananiche. Un grand nombre de guides, la plupart des indiens montagnais, logeaient dans une maison construite près de l'hôtel et gagnaient leur vie à conduire les étrangers dans les différents endroits de pêche de la Grande Décharge et surtout à leur faire sauter les rapides en canot d'écorce. C'était une aventure des plus périlleuses.

Un pénible accident a mis pratiquement fin à ce

sport émotionnant. En 1897, deux journalistes de Chicago, en sautant les trois roches du Rapide Gervais, l'endroit le plus périlleux de la Grande Décharge, se noyèrent. Cet accident effraya par la suite les plus braves et le *saut de la Décharge* devint de moins en moins populaire.

De même que devient peu à peu chose du passé la pêche à la ouananiche dans la Grande Décharge, grâce aux manifestations de la haute industrie et, en particulier, à l'industrie de la pulpe qui a nécessité la construction d'écluses sur la rivière Chicoutimi et sur la Rivière-au-Sable, détruisant ainsi les places de pêche (1).

J'ai dit que la ouananiche est peu connue. Elle a été à peu près ignorée des historiens de notre gente poissonnière. En vain on chercherait une mention de la ouananiche dans les ouvrages de tous ceux qui ont écrit sur la pêche dans la province de Québec: le Dr William Henry, le Rév. W.-A. Adamson, Robert-D. Rosevelt, Chs Lemnan, Chs Hallock, H.-William Herbert, Henry-P. Wells, G.-M. Fairchild, et tant d'autres auteurs anglais et américains.

Car il est pénible et singulier de constater que, à part les rapports annuels soumis à la Législature sur la pêche, à part un opuscule publié par le juge A.-B. Routhier, *En canot*, à part un volume très intéressant

(1) Aujourd'hui, les pêcheurs de Saint-Gédéon-les-Iles et de Saint-Henri-de-Taillon pêchent la ouananiche pour le commerce, même au large du lac où ils tendent des filets. Ils ont réussi à établir un marché de ce poisson à New-York et à Montréal. Avant la guerre, ils vendaient la ouananiche de 7 à 9 centins la livre; aujourd'hui, ils la vendent jusqu'à 20 centins. Ils l'expédient dans des boîtes spéciales qui conservent de la glace jusqu'à destination.



Vieil attelage canadien.
Tableau de M. Yvan Neilson, de Pont-Rouge, près Québec.

du reste et fort bien fait de Montpetit : *les Poissons d'eau douce du Canada*, et de bonnes pages de Sir James-M. LeMoine, les lettres canadiennes ne comptent aucun travail en langue française de longue haleine sur la pêche dans les eaux québecoises. C'est aux écrivains anglais et des Etats-Unis que l'on doit la série des livres instructifs sur nos rivières, sur nos lacs et leurs habitants. Mais aucun de ces écrivains ichtyologistes, très renseignés pourtant, n'a dit un mot de la ouananiche, excepté Montpetit et Chambers.

Montpetit a consacré quatre ou cinq belles pages de son beau traité sur les poissons d'eau douce du Canada à la *houananiche*. Mais j'en veux un peu à Montpetit d'avoir fait nager notre ouananiche un peu partout avec ce *h* qui ne lui va pas du tout ; et ce que je ne comprends pas, c'est que Montpetit ait pris la peine de féliciter Chambers d'avoir respecté l'orthographe canadienne française dans l'épellation du mot *ouananiche*. Il est vrai qu'il donne d'assez bonnes raisons pour justifier le mot *houananiche* mais, pour ma part, j'en suis pour la conservation et le respect des mots et des noms populaires, peu importe les savantes distinctions des savants étymologistes.

D. P.

IX

LES BLUETS DU SAGUENAY

Il serait oiseux de rappeler la réputation quasi universelle dont jouissent, aujourd'hui, les bluets du haut et du bas Saguenay.

"Bon bluets du Saguenay !... des bluets du Lac-Saint-Jean !... quatre pour faire une tarte !..." criaient, naguère, à travers les villages, les vendeurs de bluets avant que ne fussent établis les marchés réguliers de Québec et de Montréal pour la vente de ce délicieux petit fruit. Il y avait évidemment de l'exagération dans la mélopée des vendeurs de bluets, du moins quant à l'insinuation sur la grosseur des bluets saguenayens. Toutefois, pour mériter la réputation dont il jouit il faut que le bluet des montagnes et des *brûlés* du haut-Saguenay soit d'une qualité supérieure à toute autre espèce aussi bien pour sa grosseur que pour sa saveur.

Disons, pour établir les justes proportions de notre airelle saguenayenne, que les plus respectables bluets du Saguenay sont de la grosseur d'une noisette ordinaire et que les autres sont de celle de nos plus gros *pois à soupe* canadiens.

Le bluet du Saguenay est charnu, juteux et d'une saveur acidule très agréable surtout quand on le mange aussitôt qu'il est cueilli à l'arbuste qui le porte par lourdes grappes comptant chacune une moyenne d'une

dizaine de fruits. Cet arbuste, de un pied de hauteur environ, a des rameaux anguleux, porte des feuilles de forme ovoide et alternes et des fleurs à ovaire infère.

Dans le nord de la France, on donne à la plante de l'airelle — celle qui se rapproche le plus de notre bluet du Canada — le nom de myrtile ou encore de *raisins d'ours*. Mais tous les naturalistes s'accorderont, sans doute, pour dire que notre bluet n'est pas le moins du monde l'airelle ou le myrtile ; il ne peut y avoir d'erreur à ce sujet. Mais passons...

Notre bluet cependant peut fort bien, dans le langage populaire, s'appeler le *raisin d'ours*. Aucun fruit n'est plus aimé de nos gros ours bruns laurentiens. C'est dans les *brûlés*, dans les montagnes, dans les savanes sablonneuses, au milieu des taillis où s'étendent d'immenses *tales* de bluets que l'on a le plus de chances, en effet, — si chance il y a — de rencontrer maître Martin.

Mais, en général, les *ramasseux de bluets* n'aiment guère ces rencontres. Elles ne sont pas évitées pour cela : loin de là. Que de paniques a causées, durant la saison des bluets, la présence soudaine de Martin signalée parmi les *ramasseux de bluets !* Dans les montagnes de la Belle-Rivière, le long du *Chemin de Québec*, on a vu souvent des ours pénétrer, la nuit, sous des tentes où dormaient des familles entières qui avaient passé la journée à cueillir des bluets. Ces visites, on le conçoit, causaient toujours de fortes émotions et elles fournissaient le sujet de bien des *histoires* durant les veillées de l'hiver suivant, au village.

Quoiqu'il en soit, quand on proclame l'abondance des bluets au lac Saint-Jean, en particulier, il ne faut

pas perdre immédiatement le nord et le sud et croire que l'on peut en cueillir de pleins seaux sur la place de l'Eglise des villages. C'est ici qu'il faut s'entendre.

On compte dans la vallée du Lac-Saint-Jean tout au plus quatre *zones à bluets*. Et les voici :

La Frique — ou l'Afrique — c'est-à-dire un territoire de près de trois lieues de circonférence situé entre les paroisses de Normandin et de Saint-Félicien, dans le nord-est du lac Saint-Jean. C'est un terrain sec, sablonneux et vallonné où il ne pousse que de misérables épinettes, quelques sapins rachitiques, et du taillis en abondance. Tout ce territoire est couvert de bluets. Durant la saison de ces fruits, en août, on peut compter le long de la route plus d'une centaine de tentes qui sont les résidences temporaires de familles entières des paroisses environnantes qui passent là toute la saison des bluets et dont plusieurs, celles qui comptent le plus d'enfants, gagnent, durant la saison, jusqu'à $300.00 et $400.00 à *ramasser* des bluets que les chefs s'en vont vendre, chaque samedi, sur le marché de Roberval.

Derrière plusieurs de ces tentes, on voit, au bout d'une longe enroulée à un bouleau, une vache généralement très maigre qui semble s'ennuyer ferme dans son isolement. C'est elle qui fournir le plus gros de la nourriture à la famille... Un bol de lait frais avec des bluets dedans, le tout sucré abondamment, quoi de meilleur et de plus rafraîchissant !...

Plus au nord, il y a le territoire colonisable en grande partie de la Péribonca et de la Mistassini et où les bluets sont également en abondance. Ici, on les trouve plutôt par *tales*, mais des *tales* qui ont quelquefois un mille et même plus de surface ; comme le bois est plus

haut et plus épais et que partant l'ombre est plus fraîche, les bluets sont plus charnus et plus juteux dans cette partie du pays : ils me semblent cependant moins sucrés. Ils sont meilleurs quand on les mange *après le pied* mais ils se conservent moins bien et sont moins bons en confitures que les bluets des territoires plus exposés au soleil comme ceux des montagnes brûlées de la Belle-Rivière, une troisième *zone* à bluets située plus au sud de la vallée.

Mais c'est la zone la plus inaccessible. En effet, pour atteindre les endroits *où il y en a*, il faut escalader des montagnes d'une altitude qui ne se rapproche pas encore de celle du Mont Blanc, mais qui peut nous en donner une première idée, une fois que nous sommes parvenus au sommet.

Mais quels bluets, en haut et sur les pentes ! Les amateurs en ramassent peu pour la bonne raison qu'ils les mangent à mesure qu'ils les cueillent. Ces fruits sont du miel le plus exquis. Ils sont généralement petits, mais si sucrés !... mais si fondants !... Ils sont d'un bleu de ciel, et tendres et fermes, se cueillent si facilement groupés qu'ils sont généralement en petites grappes rondes comptant, chacune, une quinzaine de fruits. Mais ils ne seront toujours que des bluets d'amateurs ou de gourmets.

Les ramasseux de bluets de profession, ceux qui veulent que la cueillette leur rapporte de l'argent, ne les aiment pas parce qu'ils sont trop haut perchés et que d'aller les cueillir là-haut et de les descendre par seaux et par boites dans la plaine, la peine en emporte le profit. On préfère, pour le commerce, les bluets de plaines.

Puis, voici une autre zone, celle-là en pleine civilisation. C'est le *Banc de Sable,* situé à l'ouest de la vallée du Lac-Saint-Jean, entre les paroisses populeuses de Saint-Jérôme et Saint-Gédéon. Il y a là près de deux lieues carrées de terrain sablonneux et en taillis; c'est bien la terre à bluets. Aussi, en effet, jusqu'à il y a une dizaine d'années, les bluets étaient en abondance sur le Banc de Sable. Mais la civilisation, trop rapprochée des paroisses prospères environnantes, les ont presque chassés. Le bluet est un peu sauvage et il n'aime pas à pousser et à mûrir aux bruits de la haute industrie, sous le panache des fumées noires des locomotives qui passent près de lui et aux cliquetis stridents des machines aratoires trop perfectionnées. Il s'accommode fort bien de l'humble et silencieux travail de la faucille et de la petite faulx, du râteau à bras et de la petite herse simple, et de la charrue *à rouelles,* mais quand arrivent la tintamarresque moissonneuse-lieuse, la stridente faucheuse à cheval, le râteau idem et les herses-camions, il se renfrogne, devient sec, perd son jus et sa saveur et alors, jugeant avec calme qu'il n'a plus sa raison d'être, intelligemment il préfère disparaître. Et c'est ce qu'ont fait les bluets du Banc de Sable.

Au reste, les pique-niqueurs de Saint-Jérôme et de Saint-Gédéon les avaient déjà depuis longtemps dégoûtés de la vie quand ils ont décidé de mettre fin à cette dernière.

Et voilà la vérité sur les zones à bluets du Lac-Saint-Jean. A part cela, on en trouvera quelques *tales,* ici et là, dans les *brûlés* de Coushpagan, de l'Ashuapmouchouan et de la Metabetchouan, mais il reste super-

flu de dire et d'aller répéter à tout venant que les bluets poussent dans les interstices des murs, au Lac-Saint-Jean.

D. P.

Table des matières

APPENDICE

Potvin

Le tour du Saguenay ...

Imprimé à l'"Eclaireu
Beauceville, P. Qué